

**UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I**  
\*\*\*\*\*  
**CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCE HUMAINES, SOCIALES ET  
ÉDUCATIVES**  
\*\*\*\*\*  
**UNITÉ DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALES EN  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
\*\*\*\*\*



**THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I**  
\*\*\*\*\*  
**POST-GRADUATE SCHOOL FOR  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES**  
\*\*\*\*\*  
**DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
SOCIAL SCIENCES**  
\*\*\*\*\*

**LES DÉPLACÉS INTERNES FACE AUX MÉCANISMES  
D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LA  
LOCALITÉ DE MORA (EXTRÊME-NORD CAMEROUN)**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master en Sociologie.

Présenté par  
**KOSMA CEFACE**  
Licence en sociologie



**Spécialisation : *Urbanité et ruralité***

Sous la direction de  
**Christian BIOS NELEM**  
Maître de conférences

**Mai 2022**

À

La grande famille FANDIRLA et à toutes les personnes déplacées internes.

## REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à notre encadreur, le Pr Christian BIOS NELEM qui, en dépit de ses multiples occupations a fait preuve de disponibilités en portant un regard particulier à ce travail.

Notre gratitude va à l'endroit de notre Chef de Département, le Pr Armand LEKA ESSOMBA et à tous les enseignants dudit département, pour leurs enseignements et leurs conseils durant toutes ces années.

Notre reconnaissance va également à l'endroit de nos parents Mr Obadia FANDIRLA et Mme Martha JONAS, pour leurs prières sans cesse et pour leurs soutiens financiers.

Toute notre gratitude à l'ensemble de nos informateurs notamment :

- Mr Oumarou ABAKAR, Directeur du centre de la promotion de la femme et de la famille de Mora ;
- Mme Aissatou MAHAMAT, Présidente de l'association féminine du département du Mayo Sava ;
- Mr Oumarou BOULAMA, Secrétaire Général de la commune de Mora ;
- L'Imam Check ABDOULAYE et le Lamido Brahim EL HADJ YERIMA, autorités traditionnelles et religieuses.

Notre reconnaissance enfin va à l'endroit de nos aînés académiques, au Dr Martial Patrick ABOO'ZE, Dr Patrick ESSIGUE, Isman ILA YOUSSEUPHA, à tous nos amis, frères, camarades et à tous ceux qui ont participé de loin ou de près à la réalisation de ce travail.

## LISTE DES PHOTOS ET CARTES

### I-LISTE DE CARTE

Carte1 : Carte géographique et administrative la commune de Mora.....29

### II-LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Arrivée des déplacés internes à Igawa 1 .....	34
Photo2 : Femmes formées dans le domaine de la Couture .....	48
Photo 3 : Atelier de formation des femmes déplacées dans le domaine de la couture.....	54
Photo 4 : Observation de quatre têtes de moutons avant distribution .....	56
Photo 5 : Femmes effectuant la vente de l’huile de palme .....	67
Photo 6 : Femmes déplacées effectuant la vente des beignets .....	67
Photo 7 : Femmes déplacées internes pratiquant la couture .....	68
Photo 8 : Fabrication du fil artisanal par une femme déplacée interne .....	69
Photo 9 : Fabrication locale des pâtes alimentaires .....	70
Photo 10 : Abris construit à l’aide de bâche et des résidus agricoles.....	74
Photo 11 : Logement moderne présent dans la commune de Mora .....	75
PHOTO 12 : Difficulté d’accès à l’eau des personnes déplacées internes .....	80

## LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

### I-LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Taille et structures de la population de la commune de Mora par tranche d'âge et par sexe, 2019 .....	31
Tableau 2: Groupe ethniques de la commune de Mora .....	33
Tableau 3 : Répartition des populations déplacées par tranche d'âge et par sexe .....	37
Tableau 4: Raisons des déplacements internes des populations dans la commune de Mora.....	39
Tableau 5 : Ethnies des enquêtés .....	42
Tableau 6: Niveau scolaire des déplacés internes à Mora .....	61
Tableau 7: Moyens de subsistance des ménages .....	63
Tableau 8 : Activités Principale des femmes déplacées de la commune de Mora .....	66
Tableau 9 : Différents revenus journaliers des personnes déplacées internes à Mora.....	72
Tableau 10 : Avis sur l'utilisation des revenus pour la nutrition.....	74
Tableau 11: Avis sur l'utilisation des revenus pour le loyer .....	77

### II- LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Groupe ethnique de la commune de Mora .....	33
Graphique 2 : Types d'abri des PDI .....	35
Graphique 4 : Pratiques religieuses des PDI .....	42
Graphique 5 : Niveau scolaire de populations déplacées .....	60
Graphique 6 : Moyens de subsistance des ménages des déplacés internes .....	64
Graphique 7 : Types d'activités principales que mènent les femmes déplacées à Mora .....	66
Graphique 8 : Avis sur l'utilisation des revenus pour le loyer .....	76
Graphique 9 : Gain journalier et taille des ménages des personnes déplacées à Mora .....	78

## LISTE DES ABREVIATIONS

- ADELPA** : Action Locale pour un Développement Participatif et Autogéré
- ALVF** : Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes
- AGR** : Activité Génératrice de Revenues
- CADELPI** : Cellule d'Appui au Développement Participatif Intégré
- CDD** : Comité Diocésain de Développement
- CNRPH** : Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées
- CVECA** : Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit Agricole
- DSCE** : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
- DTM** : Displacement Tracking Matix
- FAO** : Food and Agriculture Organization
- FNE** : Fonds National de l'Emploi
- IDMC** : Internal  
Displacement Monitoring Centre
- MSF** : Médecin Sans Frontière
- NRC** : Norwegian Refugees Council (Conseil Norvégien pour les Réfugiés)
- OCHA** : Office for Coordination of Humanitarian Affairs
- PCD** : Plan Communal de Développement
- PDI** : Personnes Déplacées Internes
- SIPC** : Stratégie Internationale des Nations Unies pour la Prévention des Catastrophes
- UA** : Union Africaine
- VBG** : Violence Basée sur le Genre

## LISTE DES ACRONYMES

- CEEAC** : Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
- CEMAC** : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
- MINADER** : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- MINAS** : Ministère des Affaires Sociales
- MINDEF** : Ministère de la Défense
- MINJUSTICE** : Ministère de la Justice
- MINEPAT** : Ministère de l'économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
- MINPROFF** : Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
- OIM** : Organisation Internationale pour les Migrations

**OMS** : Organisation Mondiale pour la Santé

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**ONU** : Organisation des Nations Unies

**ONU Femme** : Organisation des Nations Unies pour la Femme

**PAM** : Programme Alimentaire Mondial

**SODECOTON** : Société de Développement du Coton

**UNESCO** : United National Educational, Scientific and Cultural Organisation  
(Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)

## SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIERE PARTIE : CAUSES DES DÉPLACEMENTS INTERNES DES POPULATIONS A MORA ET LES MÉCANISMES INSTITUTIONNELS ET NON INSTITUTIONNELS D'INSERTION DES DÉPLACÉS INTERNES. ....	26
Chapitre I : Causes des déplacements internes des populations dans le département de Mayo Sava (Mora) .....	28
Chapitre II : Mécanismes institutionnels et non institutionnels de l'insertion socio-Économique des déplacés internes à Mora et les acteurs impliqués. ....	45
DEUXIÈME PARTIE : VÉCU DES PERSONNES DEPLACEES ET CONTRAINTES LIÉES A LEUR INSERTION DANS LA LOCALITÉ DE MORA .....	58
Chapitre III : Vécu des populations déplacées dans la commune de Mora .....	60
Chapitre IV : Contraintes liées à l'insertion socio-économique des déplacés internes à Mora..	89
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	97
BIBLIOGRAPHIE .....	101
ANNEXES .....	108



Plusieurs facteurs sont à l'origine des migrations internes dans la région de l'Extrême Nord. Il s'agit, entre autres, des aléas climatiques, des conflits interethniques et de la sécheresse. Mais la majeure partie des déplacements internes des populations dans cette partie est liée aux conflits armés qui perdurent dans la région. Ces déplacés sont confrontés à de multiples problèmes qui limitent leur insertion socio-économique dans cette zone. C'est le cas des déplacés dans le département de Mayo Sava, c'est cette situation qui nous a amené à travailler sur cette thématique. Notre recherche qui porte sur les déplacés internes face aux mécanismes d'insertion socio-économique dans la localité de Mora, région de l'Extrême-Nord Cameroun, se propose d'analyser les facteurs qui défavorisent l'insertion socioéconomique des déplacés internes dans la commune de Mora. Cette étude a voulu tout d'abord faire un état des lieux des personnes déplacées internes dans la localité de Mora. Puis à identifier les mécanismes mis sur pied par l'Etat et ses partenaires pour faciliter le processus d'insertion socio-économique des déplacés internes dans cette localité. Ceci passe par la description de leur vécu quotidien avec la population hôte et les contraintes liées à leur insertion au sein de cette communauté hôte. Pour se faire, notre question principale est formulée comme la suivante : Qu'est ce qui explique la crise de l'insertion socio-économique des déplacées internes à Mora. Et pour y répondre, l'hypothèse générale que nous avons formulées est : Les facteurs tels que la mauvaise gestion des ressources, les conflits fonciers, la permanence des conflits dans la zone, le problème d'appartenance religieuse et ethniques freinent l'insertion socio-économique des déplacés internes à Mora. Quant à la méthodologie appliquée, elle s'est articulée d'une part autour d'instruments d'investigations qualitatifs et quantitatifs tels que : la recherche documentaire, l'observation directe, l'entretien semi-directif, le récit de vie et le questionnaire. D'autre part, trois théories d'analysent été mobilisées à savoir : la théorie du capital humain de Gary BECKER, l'interactionnisme symbolique de Georges Herbert MEAD et l'ethnométhodologie d'Harold GAFINKEL. Ces approches théoriques nous ont permis d'analyser et de comprendre la situation de vie des déplacés internes. Les résultats de cette recherche montrent que malgré la pratique des petits métiers, les déplacés internes à Mora vivent en situation d'urgence humanitaire et sont confrontés aux problèmes d'alimentation, d'éducation, d'accès aux soins de santé, de logement et d'approvisionnement en eau potable

**Mots clés :** Déplacés internes, insertion socio-économique, Mora, conflits.

## ABSTRACT

Several factors are responsible for internal migration in the Far North region. These include climatic hazards, inter-ethnic conflicts and droughts. However, most of the internal displacement of people in this region is linked to the armed conflicts in the region. These displaced persons face multiple problems that limit their socio-economic integration in this area. This is the case in the department of Mayo SAVA, a situation that led us to work on this theme. Our research, which focuses on the socio-economic integration of IDPs in the locality of Mora, in the Far North region of Cameroon, aims to analyze the factors that can facilitate the resilience of IDPs in the commune of Mora. This study aims first of all to take stock of the situation of IDPs in Mora, and then to identify the mechanisms put in place by the state and its partners to facilitate the process of socio-economic integration of IDPs in this locality, in order to describe their daily life with the host population and the constraints linked to their sustainable integration into this host community. To do this, our work started from the question of how the socio-economic integration of IDPs in Mora is going. To answer this question, we formulated the following central hypothesis: there are mechanisms in place to facilitate the integration of displaced persons, set up by the state and its partners, but there are both situational and structural realities that affect the resilience of the internally displaced population in Mora. As for the methodology applied, it was based on qualitative and quantitative investigation tools such as documentary research, direct observation, semistructured interviews, life stories, and questionnaires, and on three analytical theories: Gary Becker's theory of human capital, George Herbert Mead's symbolic interactionism, and Harold Gafinkel's ethnomethodology. These theoretical approaches allowed us to analyze and understand the life situation of IDPs. The results of this research show that, despite the practice of small trades, IDPs in Mora live in a humanitarian emergency situation and are confronted with problems of food, education, access to health care, housing and the supply of drinking water. In addition, there are inter-ethnic conflicts, religious conflicts, social exclusion, land conflicts and ongoing conflicts in the area. These different problems limit their development in this community.

**Keywords :** Internally displaced persons, socio-economic integration

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

## I – CONTEXTE DE L'ETUDE

Le problème des migrations internes n'est pas un phénomène nouveau. Depuis des siècles, le monde entier fait face à des situations liées aux déplacements internes des populations. Suite à l'ampleur et à la multiplication des guerres civiles, l'humanité connaît une véritable migration à l'intérieur des frontières nationales. Avec la croissance des crises sociales et l'émergence des nouvelles formes des conflits, le phénomène des mobilités internes reste un défi majeur pour le monde contemporain. Depuis le XIXe siècle en effet, la situation sécuritaire mondiale est critique. Car, la plupart des pays sont confrontés de plus en plus à des revendications multiformes qui, insuffisamment prises en compte, conduisent progressivement à la radicalisation des positions (ABENA, 2017). Le problème des conflits armés, les catastrophes naturelles, les conflits intercommunautaires et autres qui poussent des nombreuses personnes à quitter leurs maisons est devenue aujourd'hui un sujet de préoccupation à l'échelle planétaire. L'intérêt des institutions africaines et la communauté internationale à l'égard de cette question tient autant à une montée en puissance de son ampleur humanitaire, de sa portée géographique qu'à une prise de conscience nouvelle de sa dimension d'insécurité humaine et alimentaire (OIM).

En effet, 10900 attaques terroristes perpétrées ont été dénombrées et le nombre des victimes est estimé à plus de 26445 personnes dans le monde en 2019 (BRISARD, 2019). Parlant des migrations internes, les chiffres suivants témoignent du grand défi auquel doit faire face la communauté internationale sur la question des personnes déplacées internes. En effet, dans le monde, 65,6 millions des personnes étaient partie contre leur propre gré à la fin de l'année 2016 dont 40,3 millions des personnes vivaient en situation de déplacement interne du fait des conflits et des violences dans 56 pays et territoires<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Rapport du 22 /05/2017 à Genève par l'Observatoire des situations de déplacement interne et conseil Norvégien pour es refugies

Du fait des conflits et de la pauvreté, l'Afrique est le continent qui fait le plus face à cette situation. Elle accueille sur son sol près de 12,4 millions des personnes déplacées du fait des conflits et de la violence dans 21 pays (IDMC, 2017). Le nombre total des personnes déplacées internes touchés dans le monde a quasiment doublé depuis 2014 et a fortement augmenté ces cinq dernières années. Cette hausse est au moins en partie due à la multiplication des foyers des conflits dans le monde et aux violations des droits de l'homme selon le HCR.

Le Cameroun en général et en particulier la région de l'Extrême Nord n'est pas exempte de cette situation. En effet, depuis 2014, le Cameroun est affecté par des attaques perpétrées par le groupe insurgé nommé Boko Haram. Les attaques et les menaces récurrentes sur les villes, les villages et les populations, continuent de provoquer le déplacement des populations vivant dans la région de l'Extrême-Nord par sa situation géographique et culturelle étant zone frontalière avec le Nigeria et le Tchad (WASSOUNI et al. 2017). La région a subi des dégâts matériels importants. Mais le terrorisme n'est pas la seule cause de ces déplacements. L'on note que 93% de ces déplacements sont liés aux conflits Boko Haram tandis que 6,6% des déplacements ont été provoqués par des inondations, la sécheresse et autres facteurs dû aux effets et changements climatiques et 0,4% par des troubles ethniques et intercommunautaires (DTM, Round14/du 13 au 26 juin 2019). Endeuillées, dépourvues du minimum vital, abandonnant leurs maisons, champs, bétails et autres biens lors de ces migrations, ces personnes sont forcées de quitter leur lieu d'habitation pour se retrouver ailleurs, loin de leur habitat habituel subissant toutes les conséquences suite à leur déplacement. Le département du Mayo Sava a été particulièrement affecté par cette instabilité et les déplacements qu'elle génère. Mora concentre ainsi la deuxième plus grande population des déplacés internes à savoir, (59000, soit 23% de la région de l'Extrême-Nord après le Logone et Chari qui compte 176976 déplacés soit 36% (OCHA Cameroun, septembre 2019).

Vu la situation de vulnérabilité de ces personnes, l'État du Cameroun et ses partenaires internationaux (Agences humanitaires, ONG) se sont vite mobilisés dans le but d'organiser leur prise en charge et leur accompagnement à travers des aides de différentes natures, et la mise sur pieds des mécanismes permettant de faciliter leur insertion socio-économique dans cette localité. En plus de la mobilisation des acteurs de la société civile et autres organes de presse à travers la collecte de fonds destinée à leur égard, les déplacés internes dans la commune de Mora bénéficient également du soutien des médias à travers des reportages et accords des interviews. On note également les financements des microprojets, la création des centres de

formations aux petits métiers, la facilité d'accès à la terre et à des opportunités économiques, la sensibilisation pour la paix et la promotion du vivre ensemble. Tous ces efforts consentis ont pour but d'améliorer leur prise en charge et leurs conditions de vie afin de mieux faciliter leur insertion et leur résilience socio-économique dans cette zone. Malgré tous les mécanismes mis sur pieds et tous les efforts fournis, leur condition ne s'améliore pas toujours mais l'on constate plutôt une insertion en crise et la détérioration de situation de de vie de ces migrants internes. Ils font face à des nombreux facteurs qui défavorisent leur insertion socioéconomique dans cette localité.

## II- REVUE DE LA LITTÉRATURE

En considérant le caractère cumulatif de la science et le fait de son impérative actualisation, il est nécessaire de poser un regard rétrospectif sur les études ayant porté sur le processus d'insertion socio-économique des déplacés internes afin de mieux orienter notre problématique. En effet, comme le précise GRAWITZ (1990 :632) :

*« Il semble qu'au moment où l'on précise son objectif, il soit prudent de prendre connaissance de la bibliographie, soit sur le même problème traité en d'autres lieux, soit sur des problèmes différents, mais étudiés au même endroit et pouvant mettre en cause des données semblables ».*

*Ainsi, « pour faire date, il faut associer son travail à ce qui a été fait et à ce qui est fait ».*

S'agissant de l'insertion socio-économique, le sociologue Français BOURDIEU (1984), dans sa réflexion sur l'insertion sociale et économique, insiste sur la qualité de la formation. Pour lui, une formation initiale de bonne qualité, permet un accès plus facile à l'emploi. Elle permet d'avoir un travail qui est indispensable pour acquérir des statuts et des rôles sociaux pour se situer par rapport à soi et aux autre.

De même, MANGA (1992) dans son analyse sur l'insertion sociale, affirme que la formation professionnelle est une issue qui a l'avantage d'offrir aux individus une réelle insertion sociale et de préserver des réseaux de solidarité, de jouer le rôle d'amortisseur de crise. L'auteur conclut que la formation a besoin des investissements, pour l'aider à se poursuivre. Il insiste également sur les relations et les interactions entre l'apprenant et le formateur qui conduisent à un bon apprentissage.

Aussi International Crisis Group (2019) relève dans son rapport portant sur la situation des personnes déplacés que le conflit a entraîné un afflux des personnes déplacées internes et qu'ils sont tout aussi nombreux dans les localités de la région de l'Extrême Nord (Mora, Méme, Makary, Kousseri, Afade) et posent d'énormes défis humanitaires. L'International Crisis Group relève aussi qu'environ 60% des déplacés internes sont hébergés au sein des familles hôtes, elles même déjà vulnérables exposant les localités aux conflits internes difficiles à résoudre. Les résultats de cette recherche montrent qu'il revient à l'État du Cameroun de mettre sur pied des politiques permettant de donner un statut à ces personnes et de les inclure dans le processus de développement des dites localités.

L'insertion des personnes déplacés internes étant donc l'un des défis majeurs dans le monde contemporain, la mobilisation de divers acteurs a permis de mettre sur pied des projets et des lois y relatifs afin de trouver des réponses réelles aux problèmes que posent la présence des déplacés dans les communautés hôtes. La conférence des Chefs d'États africains, organisée en 2009, montre à cet effet l'engagement historique des États membres de l'UA, d'assurer aux réfugiés et aux personnes déplacés internes la protection et l'assistance dont ils ont besoin de façon générale. La réponse en elle-même consistait à fournir une protection et de l'assistance à travers la conception d'instruments juridiques distincts, et de collaborer avec les partenaires concernés et d'autres acteurs pour donner aux personnes déplacés un cadre juridique approprié qui leur garantisse une protection et une assistance adéquates et la mise en œuvre de solutions durables (Convention de Kampala, 2009).

Dans la même perspective, la FAO (2018) dans son rapport de recherche sur les personnes déplacées internes identifie et développe des mécanismes et stratégies intégrées regroupant différentes interventions visant à renforcer les capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation des ménages dans l'ensemble des secteurs. Ces stratégies permettent de mettre en exergue l'intégration locale des populations affectées par la crise dans le sahel. Les conclusions de cette recherche montrent que, quelle que soit les causes de la crise, l'homme a besoin de créer des capacités lui permettant de survivre et d'y faire face. C'est ce que démontre une fois de plus BOLLE (2018). Cet auteur présente les stratégies d'adaptation des personnes déplacées face à l'insécurité alimentaire dans la localité de Tourou. Il part des stratégies de réponse aux besoins fondamentaux ou stratégies de survies qui consistent à réduire la quantité de repas à une portion par jour chez les adultes et à deux portions par jour chez les enfants aux stratégies de réponse des besoins secondaires qui consiste à effectuer des petites activités pour subvenir aux besoins de la famille

PLAN CAMEROUN (2019) également dans son rapport de recherche présente une étude portant sur les stratégies de la résilience des personnes déplacées internes dans le Logone Chari. Cette recherche fait mention des activités économiques telles que l'agriculture, le commerce, l'élevage, la pêche, l'artisanat et le transport qui procurent les aliments et/ou des revenus. Les résultats de cette recherche montrent également qu'une frange très importante des déplacés internes particulièrement, ne pratique aucune activité. Cette tendance est également perceptible chez les jeunes et les femmes concentrées sur le petit commerce.

Dans la même mouvance, NGALLA (2019) s'intéresse également aux conflits insurrectionnels Boko Haram. L'auteur fait une étude sur la stratégie des résiliences et l'insertion socio-économique des femmes déplacées victime de la crise insurrectionnelle Boko Haram dans la commune de Mora. Cette étude vise à montrer que l'insertion des femmes déplacées internes à l'épreuve des conflits armés à Mora permet d'améliorer leur résilience et celle de leur ménage. De cette étude il en ressort que ces femmes sont confrontées à des multiples problèmes d'ordre économique, social et environnemental qui ne leur facilitent pas une meilleure insertion socioéconomique. Néanmoins, elles ont mis sur pieds des stratégies endogènes leur permettant de faire face à ces difficultés. Les résultats de cette étude montrent que les petits métiers que mènent ces femmes favorisent leur insertion socio-économique. Notre problématique s'inscrit dans la même logique pour montrer que l'insertion des personnes déplacées internes à l'épreuve des conflits armés à Mora constitue une solution durable pour absorber et réduire le poids ce phénomène. Notre problématique s'inscrit dans le même sens mais nous n'allons pas l'aborder dans le sens basé sur le genre comme l'a fait cet auteur mais nous avons fait une analyse globale sur l'insertion socioéconomique des déplacés internes.

En août et septembre 2016 des partenaires d'OXFAM ont mené une recherche dans les territoires de Misisi et Lubero auprès des communautés d'accueil et des déplacés internes au CONGO afin de comprendre les mécanismes formels et informels d'intégration locale des déplacés internes dans les communautés d'accueils. L'objectif était de récolter des données sur les mécanismes formels et informels d'intégration locale et de survie des déplacés à travers leur interaction avec la communauté hôte. Malgré la diversité des contextes, les résultats de cette recherche démontrent que les déplacés qui jouissent de l'amélioration de leur niveau de vie sont ceux qui bénéficient d'un certain niveau d'insertion et d'intégration dans les communautés d'accueil, notamment grâce à l'accès à des opportunités économiques qui favorisent l'acceptation par la population hôte. Les principaux résultats de cette recherche indiquent que la notion de déplacé est étroitement liée au statut économique. Une intégration locale permet



non seulement de résoudre les problèmes et améliorer la résilience des déplacés internes mais participent aussi au développement économique de la localité.

GAKOU (2007), dans son article sur les déterminants de l'insertion des femmes sur le marché du travail au Mali montre que l'accumulation du capital humain fait sortir la femme de son rôle traditionnel pour intégrer le marché du travail, en particulier dans la catégorie de classe la plus aisée de la société. Il s'est appuyé sur les données empiriques et sur deux théories explicatives à savoir la théorie du capital humain de Becker et les théories des stratégies de survie. Car pour cet auteur, plus les déplacés sont scolarisés, plus ils ont la chance de s'insérer. C'est ainsi dans la même perspective que s'inscrivent MANGA (2018), BANAYOUN (2017), GUICHARD (2003) et MOUNKAM (2015), pour eux, la concrétisation de la vision du développement passe par une insertion des toutes les couches sociales. Ils élaborent un projet d'insertion adapté à la situation économique africaine. Les résultats de ces études montrent à travers une analyse macroscopique tenant compte des facteurs sociologiques, psychosociologiques, psycho professionnels et compréhensives que la possibilité d'une valorisation des acteurs et des activités des secteurs informels permet l'insertion socio-économique. Les données ont montré qu'un ensemble d'institution et d'actions d'insertion sociale et d'insertion économique était en place mais sa réussite demandait de mettre l'individu au centre des interactions de la société et du milieu professionnel.

La situation des personnes déplacées internes à Mora est alarmante et constitue un problème majeur pour l'État du Cameroun et ses partenaires. La vulnérabilité de ces personnes victimes soit des aléas climatiques, des conflits interethniques, des sécheresses soit des conflits armés posent d'énormes défis humanitaires. Une revue de la littérature sur notre thématique montre que beaucoup des auteurs se sont intéressés aux conséquences et impacts de la perturbation des conflits armés dans tous les secteurs de la vie sociale. D'autres par ailleurs se sont investis aux questions de protection, d'assistance, de l'insertion socioprofessionnelle et de la prise en charge sur le plan juridique, économique et psychosocial mais peu sur l'insertion socio-économique.

C'est ainsi, dans cette logique que s'inscrivent les travaux de DONADONI MANGA et MFORTEH AMBE, (2021) pour qui la problématique de la réhabilitation des réfugiés et des déplacés internes constitue un objet à l'ordre du jour depuis le début des vagues d'insécurité qui frappent le Cameroun, la RCA, le Tchad et le Nigeria. Face à ce déplacement producteur des vulnérabilités cumulatives, les acteurs internationaux ainsi que les populations d'accueils des

territoires mettent sur pied des modalités d'interventions aux fins de favoriser la protection, l'insertion, l'intégration et la réhabilitation des personnes déplacées internes dont les conditions et le cadre de vie fragilisent leur participation sociale, culturelle, économique et juridico-politique dans leur nouvel environnement. En mettant l'accent sur le modèle d'intervention des institutions internationales et nationales dans l'assistance aux déplacés internes d'un côté, et de l'autre, sur la pratique de convivialité et de coexistence en territoire d'accueil.

C'est également dans cette même continuité que s'inscrit également TYA NGUEMO, (2019) dans ses travaux portant sur l'état des lieux de l'insertion socio-économique des réfugiés Centrafricains dans la ville de Douala au Cameroun. En s'interrogeant spécifiquement sur le cadre normatif qui garantit leur protection et leur assistance au Cameroun tout en se questionnant sur la contribution des actions menées par les pouvoirs publics et les organisations humanitaires contribuent à l'amélioration de leur condition de vie et à leur insertion socio-économique dans la capitale économique du Cameroun. Cependant, ces actions restent insuffisantes pour assurer leur plein épanouissement. Pour s'insérer, les déplacés travaillent en grande majorité dans le secteur informel et ils font face à des difficultés notamment en matière d'accès au logement, aux soins de santé et alimentation. Dans la même optique, CAILLE, (2001), chap.1, pour qui le renouveau économique actuel conduit à s'interroger sur la situation des publics les plus défavorisés. Selon cet auteur, destinée à faciliter l'emploi des populations en situation précaire, l'insertion par l'activité économique avec environs plus de 1 million des personnes accueillies chaque année, constitue un maillon essentiel de la politique de lutte contre l'exclusion sociale.

L'insertion socio-économique assure aux personnes déplacées le maximum de revenu, leur offre une formation qualifiante et garanti leur autonomie tout en devenant des personnes indépendantes. Pour certains comme CHELPI-HAMER, (2010), CUGNY, (2019) et MAHAMAN, (2016), ce phénomène nécessite non seulement la prise en charge, la protection et l'assistance mais également l'élaboration des stratégies pouvant faciliter leur intégration et leur insertion socioéconomique.

### III- PROBLEMATIQUE

Les connaissances qui se produisent dans le domaine de la recherche scientifique se positionnent généralement par rapport aux savoirs déjà constitués. Ces derniers représentent l'essentiel des débats théoriques développés autour des stratégies de l'insertion socioéconomique des déplacés internes et consistent en des paradigmes d'exploitation de ce type de phénomène ou situation. Ainsi, comme le souligne ELIAS, « *L'homme n'est jamais un commencement, tout homme est un héritier.* » (1991 :34). Dès lors toutes ces connaissances antérieures dont hérite le chercheur lui permettent de dresser une sorte d'état de la question sur les réflexions déjà initiées sur l'analyse des facteurs qui limitent l'insertion socio-économique des déplacés internes dans leur milieu d'accueil comme le recommandent d'ailleurs QUIVY et VAN KAMPENHOUDT à savoir que :

*Lorsqu'un chercheur entame un travail, il est peu probable que le sujet traité n'ait jamais été abordé par quelqu'un d'autre auparavant, ou moins en partie ou indirectement (...) Tout travail de recherche s'inscrit dans un continuum et peut-être situé dans ou par rapport à des courants de pensée qui le précèdent et l'influencent. Il est donc normal qu'un chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs qui portent sur des objets comparables et qu'il soit explicite sur ce qui rapproche et sur ce qui distingue son propre travail de ces courants de pensée. (1995-43).*

Au terme de l'exploitation et analyse des documents relatifs à notre recension des écrits, il en ressort que tous nos auteurs sont unanimes sur le fait qu'une bonne formation professionnelle initiale est une porte ouverte pour plusieurs personnes d'être directement liées à l'insertion et à l'emploi. Mais bien qu'une bonne formation professionnelle initiale est une porte ouverte d'être directement lié à l'emploi, il faut noter que les réalités ne sont pas les mêmes partout car, elles varient en fonction du temps et de l'espace.

Il est nécessaire de rappeler que plusieurs facteurs sont à l'origine des déplacements internes des populations dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Il s'agit des inondations, changement climatique, catastrophes naturels, conflits intercommunautaires et armés. Ces facteurs sont aujourd'hui à l'origine des nombreuses vagues de déplacement des populations de la région vers la localité de Mora. Les déplacés venus des horizons différentes rencontrent des difficultés en terme d'accueil et de la prise en charge. Le manque de ressources financières, de logements, d'alimentation et de soins de santé sont autant de besoins de ces

personnes vulnérables qui ont fuis leurs localités. Pour y remédier, l'État et ses différents partenaires ont mis sur pied des mécanismes pouvant faciliter leur insertion socio-économique dans leur zone d'accueil (Mora).

En somme, il est question pour nous dans le cadre de ce travail d'analyser les différents facteurs qui peuvent influencés l'insertion socio-économique des déplacés internes à Mora et de voir comment se passe leur insertion socio-économique dans cette localité. S'inscrivant dans la logique de la recherche notre travail consiste non seulement à identifier les causes des déplacements internes des populations vers la localité de Mora, et les mécanismes mis sur pied par l'Etat et ses partenaires pour faciliter le processus d'insertion socio-économique des déplacés internes mais également de décrire leur vécu quotidien au sein de la communauté d'accueil afin d'identifier les contraintes liées à leur insertion socio-économique dans ladite localité.

## **VI- QUESTIONS DE RECHERCHE**

Les questions de recherche sont les prémices sur lesquelles s'appuient les résultats de la recherche (TALBOT ; 1995). Elles se subdivisent en question principale et spécifiques.

### **VI-1- Question principale**

Qu'est-ce qui explique la crise de l'insertion socio-économique des déplacés internes à Mora dans la région de l'Extrême- Nord Cameroun ?

### **VI-2- Questions spécifiques**

- QS1- Quels sont les raisons des migrations internes des populations dans la région de l'Extrême-Nord?
- QS2 : Quels sont les mécanismes mis sur pieds par l'État et ses partenaires pour faciliter l'insertion des déplacés internes dans la localité de Mora ?
- QS3- Quels sont les moyens de subsistance des déplacés internes à Mora?

## **V- HYPOTHÈSES DE RECHERCHE**

L'hypothèse est une proposition des réponses aux questions que l'on se pose à propos de l'objet de la recherche (MULUMBATI, 1980). C'est ainsi que nous avons :

### **V-1- HYPOTHÈSE PRINCIPALE**

Les facteurs tels que les conflits fonciers, le problème d'appartenance ethnique et religieuse, la mauvaise gestion des ressources et la permanence des conflits dans la zone freinent l'insertion socio-économique des déplacés internes à Mora.

### **V-2- HYPOTHÈSES SECONDAIRES**

\*HS1-Les catastrophes naturelles, les conflits intercommunautaires et les conflits armés sont les principales raisons des migrations internes des populations dans la région de l'Extrême-Nord.

\* HS2-Les financements des microprojets, la formation des déplacés aux petits métiers, la facilité d'accès à la terre et aux opportunités économiques sont des mécanismes mis sur pied par l'État et ses partenaires pour faciliter l'insertion des déplacés internes à Mora.

\* HS3- Les déplacés internes à Mora pratiquent des petites activités génératrices des revenus comme l'agriculture, le commerce, la couture, l'artisanat et l'élevage pour subvenir à leurs besoins.

## **VI- OBJECTIFS DE LA RECHERCHE**

Nous avons dans le cadre de ce travail, deux types des objectifs : un objectif principal d'une part et d'autre part, des objectifs spécifiques.

## 1- OBJECTIF PRINCIPAL

Notre étude a pour objectif général d'analyser les différents facteurs qui défavorisent l'insertion socioéconomique des déplacés internes à Mora.

## 2- OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Comme objectifs spécifiques, il s'agira :

- D'identifier les différentes causes des déplacements internes des populations dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun ;
- D'analyser les différents mécanismes et politiques mis sur pied par l'Etat et ses partenaires pour faciliter l'insertion socio-économique des déplacés internes dans la localité de Mora ;
- D'analyser le vécu quotidien des déplacés internes à Mora afin d'identifier les différentes contraintes liées à leur insertion socio-économique dans cette communauté.

## VII- INTERET DE LA RECHERCHE

Notre travail à plusieurs intérêts à savoir :

- **Un intérêt scientifique** : Sur le plan scientifique, cette étude dispose d'un corpus des connaissances non figées qui, par le biais de recherches nouvelles, se complètent et se perpétuent. C'est dans cette optique que s'inscrit notre travail. A travers cette recherche, nous nous proposons de mener une étude qui fournira à la littérature scientifique un supplément de données relatives à la problématique et aux questions liées à l'insertion des personnes déplacées internes. Cette recherche peut continuer à l'amélioration des connaissances et productions scientifiques dans le champ où s'inscrit notre recherche.
- **Un intérêt personnel** : cette étude permet tout d'abord l'obtention de notre diplôme de Master en sociologie. En plus, l'intérêt porté sur cette étude émane également du fait que la prise en charge, la protection et l'assistance des déplacés internes est l'un des défis majeurs à relever pour l'ensemble des acteurs en présence. Les conditions de vie

et la précarité qui caractérisent la vie des personnes déplacées internes dans la commune de Mora est sujette à diverses interrogations. Le sentiment et la curiosité qui nous animent sont ceux de savoir comment se passe l'insertion socio-économique des personnes déplacées internes à Mora dans un contexte où les conflits sont permanents dans la zone.

## **VIII- CADRE MÉTHODOLOGIQUE**

La méthodologie est un ensemble de méthodes permettant de conduire une étude. La méthode quant à elle, « *est un ensemble d'opération intellectuelle par lesquelles une discipline cherche à atteindre des vérités qu'elle poursuit* » (Madeleine GRAWITZ, 1971). Ceci étant, la démarche méthodologique utilisée pour la conduite de notre étude est hypothético-déductive. Celle-ci consiste à élaborer des hypothèses au préalable, et à les confronter aux réalités de terrain pour la suite.

La conduite de l'étude repose sur plusieurs étapes à savoir : un cadre théorique qui permet d'appréhender l'étude par le biais de quelques théories et un cadre pratique permettant l'élaboration des outils de collecte et l'analyse des données de terrain.

### **VIII-1- CADRE THÉORIQUE**

Pour mieux cerner la problématique de ce travail et analyser le processus d'intégration locale des déplacés internes à Mora, nous avons fait recours à trois (03) théories à savoir la théorie du capital humain de Gary BECKER, l'interactionnisme symbolique de Georges Herbert MEAD et l'ethnométhodologie d'Harold GAFINKEL.

En effet, AKOUN et Pierre ANSART définissent la théorie comme « *un système structuré d'hypothèses à vocation explicative (...) la théorie n'est pas un corps de connaissances, mais un système cohérent de conjectures orientant la recherche par voie de déduction dans l'étude des données* » (1999, pp 11-20)

#### **VIII-1-1-Théorie du capital humain de Gary BECKER**

D'après la définition de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique), le capital humain recouvre « *l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel,*

*social et économique. » « Le capital humain constitue un bien immatériel qui peut faire progresser ou soutenir la productivité, l'innovation et l'employabilité ».*

Selon la théorie du capital humain, la dotation en capital humain constitue le principal déterminant de l'offre de travail. Les individus s'investissent en eux-mêmes pour bénéficier de rendements monétaires futur (BECKER, 1993). Cette théorie rejette l'hypothèse d'homogénéité du facteur travail de l'approche classique standard en considérant les niveaux de qualification des individus comme source d'hétérogénéité.

Le concept de capital humain, formulé pour la première fois en 1961 par l'économiste du redéveloppement CHULTZ, a été systématisé par BECKER en 1964. Les compétences acquises par un individu au cours de sa formation contribuent à le distinguer et à en faire une ressource rare. Gary BECKER (1964) montre qu'il y a bien un investissement des ménages dans leur formation : plus précisément, il n'y a un arbitrage individuel entre les bénéfices attendus des années d'éducation et les coûts qu'elles impliquent. Ces coûts sont de deux ordres : les coûts directs, liés au financement de la formation, et les coûts d'opportunité, provenant du fait que les années de formation sont autant d'années non travaillées et donc non rémunérées pour l'individu.

Sous sa forme la plus élémentaire, cette théorie nous a permis en premier lieu de rendre compte d'un des éléments essentiels de la stratégie individuelle à savoir la poursuite ou non des études. Elle permet, en particulier, d'expliquer la généralisation des études et que l'insertion varie selon les caractéristiques sociales tels que l'âge, l'origine sociale, l'origine ethnique et religieuse. Pour l'opérationnaliser nous avons donné la parole aux enquêtés afin d'expliquer la croissance économiques et la formation des rémunérations individuelles.

### **VIII-1-2- Interactionnisme symbolique de Georges Herbert MEAD.**

L'expression interactionnisme ou « *interactionnisme symbolique* » désigne globalement un courant sociologique d'origine américaine fondé sur l'idée que la société est le produit des interactions entre les individus. C'est un courant de pensée de la sociologie qui analyse la société comme le résultat de l'interaction entre les individus qui la composent. La théorie des interactions symboliques, initialement élaborée par Georges Herbert MEAD en 1941, affirme que la participation d'une personne à un groupe social dépend largement de sa compréhension de l'environnement symbolique du groupe et de son habilité à fonctionner avec ce système de symboles.



Chaque individu possède et développe, tout au long de son existence, une identité constituée d'une structure unique de signification lui servant à décoder divers environnements symboliques. Lorsqu'une personne adhère à un groupe social particulier et acquiert un rôle, elle s'inspire des significations acquises à travers sa socialisation antérieure pour définir et exécuter ce nouveau rôle.

Chaque groupe social possède également une identité qui lui est propre et les membres qui le forment partagent obligatoirement un ensemble commun de significations. Lorsqu'une personne se joint à un groupe, elle est donc appelée à adopter un ensemble de significations particulier à ce groupe. Comme le nom de la théorie l'indique, l'interaction, tout comme symbole, est un concept clé de l'interactionnisme symbolique. L'humain et l'organisation ne peuvent être compris sans l'analyse des interactions. Quand deux ou plusieurs personnes interagissent, leurs identités changent, leurs rôles sont recréés, chaque personne influence l'action de l'autre et oriente ses propres actions sur la base des actions de l'autre. L'interaction forme les conduites humaines plutôt qu'elle n'est qu'un moyen d'expression des conduites. L'interaction est donc un processus formatif et des contextes d'interactions différents auront des conséquences différentes sur l'action. L'épicentre historique de ce courant est le département de sociologie de l'Université de Chicago au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. L'interactionnisme symbolique postule que l'être humain est un organisme qui possède un soi (le self), c'est-à-dire qu'il peut se voir, s'adresser à lui-même façon qu'il peut le faire envers autrui et ceci grâce à la « prise de rôle », Georges Herbert MEAD, 1941).

L'intérêt de l'approche interactionniste symbolique réside avant tout dans ce postulat de réciprocité voulant que la personne et la société soient toutes deux actives dans la définition des rôles et dans la détermination des conduites qui s'y rattachent. Cet intérêt tient également au postulat selon lequel les significations données aux rôles et aux conduites qui en découlent, dépendent largement des contextes interactionnels dans lesquels ces rôles et ces conduites prennent place.

Dans le cadre de notre travail, nous avons utilisé cette théorie née aux États-Unis au début du 20<sup>e</sup> siècle qui a pour initiateurs Georges Herbert MEAD et son disciple Herbert BLUMER. Cette théorie nous a permis de comprendre et de montrer que les individus (les déplacés internes) sont les producteurs de leurs propres actions et significations et c'est eux qui en donnent des significations à leurs actions. Elle permet également de valoriser les ressources de sens dont ils disposent, leur capacité d'interprétation qui leur permettent de tirer son épingle du jeu face aux normes et règles. L'utilisation de cette théorie consiste à montrer que la signification des situations dans laquelle ils sont immergés influence leurs actions sociales. Elle

nous a aidé également à comprendre que l'être humain est un organisme qui possède un soi (self) c'est-à-dire qu'il peut se voir, s'adressera lui-même et agir envers lui-même de la même façon qu'il peut le faire envers autrui et ceci grâce à la « prise de parole ». Vivant dans un même cadre social, chaque acteur social donne un sens individualisé à l'action, selon les circonstances, aux objets et aux situations qui caractérisent ce cadre social ou l'environnement matériel (Francine DUFORT, vol5, numéro 2, 1992). De manière précise, cette théorie nous a aidé à comprendre le degré d'interaction et de relations entre les personnes déplacées internes, les populations hôtes et les autres acteurs impliqués dans ce processus.

### **VIII-1-3- Ethnométhodologie d'Harold Garfinkel**

L'ethnométhodologie est un courant de pensée qui intéresse la sociologie contemporaine. Cette théorie se focalise sur les façons de faire récurrent et reconnaissable des méthodes constitutives d'un ordre à la fois moralement signifiant et séquentiellement stable sur la base d'observation, de la transcription et de l'analyse d'activité ordinaire (Garfinkel). Elle est une théorie qui renseigne que la réalité sociale est une suite de construction à travers les interactions et actions sociales qui se produisent au quotidien. Ces actions et interactions sociales mettent à l'épicentre du jeu les acteurs capables d'expliquer et d'interpréter les actes qu'ils posent suivant leur réalité culturelle. C'est une posture méthodologique qui considère les activités Pratiques et le raisonnement sociologique comme un objet d'étude empirique. C'est aussi une théorie qui met en avant le savoir qui est véhiculé par les individus qui occupent des positions d'infériorités et communément considéré comme dépourvu de connaissance.

Cette théorie prend pour orientation la recherche des méthodes donc les individus font usage pour donner un sens à leur pratique. Selon Garfinkel, les études ethno méthodologiques analysent les activités des membres comme des méthodes qui rendent ces activités visionnement rationnelles et rapportables à toute fin pratique, c'est-à-dire descriptible en tant qu'organisation ordinaire des activités de tous les jours. Cette méthode s'est construite autour de trois principes explicatifs qui la soutiennent. Il s'agit de :

- L'accountability ;
- L'indexicalité ; - La réflexion.

Ainsi, l'ethnométhodologie s'intéresse au travail, aux processus de production du sens, aux méthodes sociales qui permettent de reconnaître que quelque chose a été dite ou faite conformément à une règle et non pas sur la base d'un accord portant sur le contenu du « dit » ou du « fait ». Si la réflexion réflexivité renvoi au fait que nos descriptions du monde deviennent

partie intégrante de ce qu'elles cherchent à d'écrire, elle dépasse la dimension langagière, comme le montre le célèbre exemple de processus de formation, de suivi ou de dissolution des files d'attente. Pour comprendre ce type de processus, il faut décrire les propriétés du savoir des sens communes, les attentes et interprétations partagées (ou non), et plus généralement les actions sociales dans leur dynamique.

L'ethnométhodologie est une sociologie interprétative avec un programme cohérent de recherche empirique qui traite les concepts indigènes non pas comme des obstacles à la production de la connaissance (l'attitude normative classique du langage), mais comme donnant accès à la compréhension interne des agents et aux contextes de leur emploi (Conein, 2005). Cette "Sociologie alternative aux expressions du langage indigène", influence désormais de nombreux champs de recherche, en particulier les sciences sociales. Cette posture théorique nous permet d'observer un fond de connaissances, un stock de techniques et mécanismes qui montrent que les personnes déplacées internes ne sont pas dans un désert culturel et que finalement, à un niveau tout à fait immédiat. C'est grâce à ces connaissances, techniques et à ces mécanismes que les déplacés internes parviennent à assurer leur insertion socio-économique. L'ethnométhodologie nous permet dans notre recherche de donner la parole aux enquêtés pour qu'ils expriment leurs points de vues afin de nous permettre d'observer, de fouiller dans leurs antécédents, de creuser en profondeur, de les transcrire et analyser.

### **VIII-2- Cadre pratique : les outils de collecte des données**

Le cadre pratique de notre travail comprend l'ensemble d'outils qui nous ont permis d'investir notre terrain et d'en récolter les données. Les techniques d'investigation auxquelles nous avons fait recours à la réalisation de ce travail se résument à la recherche documentaire, à l'observation directe, à l'entretien semi-directif et le récit de vie. Nous avons fait recours à la triangulation des méthodes (méthode mixte) qui est définie comme « *l'emploi d'une combinaison de méthode et perspectives permettant de tirer des conclusions valables à propos d'un même phénomène* » (Fortain, 1996).

## 1-Observation documentaire

La recherche documentaire consiste selon Loubet DEL BAYLE (2002) à observer une réalité de manière indirecte à travers les documents qui sont en quelque sorte les traces que peuvent avoir laissées les phénomènes que l'on veut étudier.

La présente étude, ayant pour objectif de transcender « *les illusions de l'optique sociale commune* » (Georges BALANDIER, 1971 :7) afin de révéler les significations cachées de l'accueil, de l'assistance et l'insertion des déplacés internes dans leur usage et leur perception, a besoin selon Claude NAVEAU « [...] *De la mise en œuvre des diverses techniques de ce qu'on appelle l'analyse de contenu : pour mettre en évidence un contenu masqué par un contenu explicite.* » (1976 :7). Cette technique de collecte de données nous a permis à titre exploratoire de nous familiariser avec le champ de la recherche afin de mieux affirmer le cadre analytique de celle-ci.

Utile à toutes les étapes de l'élaboration d'une recherche sociale, l'observation documentaire est donc une investigation préalable à la recherche proprement dite. Elle consiste en la recension des différents documents qui permettent au chercheur de mieux appréhender le sujet et surtout son domaine d'investigation. Pour Madeleine GRAWITZ (1979), « *la technique documentaire consiste en une fouille systématique de tout ce qui est écrit ayant une liaison avec le domaine de recherche* »

Dans le cadre de notre travail, nous avons mobilisés pour la réalisation de cette recherche des ouvrages, des articles scientifiques, des rapports de recherche, des Thèses, des Mémoires en support physique ou numérique et autres support comme les archives, journaux et presses ayant directement trait à notre thème. Notre question de départ est le fil conducteur qui nous a permis de sélectionner les documents utiles pour mieux s'informer sur l'état de notre objet d'étude. Pour l'exploitation de ces documents, nous avons fait le résumé de chaque ouvrages dans une grille de lecture contenant le titre de l'ouvrage, la date de publication, les références, l'idée générale du texte et les connecteurs logiques. Et puis nous avons comparé les différents points de vu afin de choisir notre angle d'attaque et d'orienter notre recherche. Cet outil pour ajouter, nous a permis d'avoir une meilleure connaissance de notre sujet tout en nous permettant aussi de mieux circonscrire notre travail.

## 2-Observation directe

L'observation directe est un « *regard porté sur une situation sans que celle-ci soit modifiée. Regard dont t'intentionnalité est de nature très générale et agit au niveau de ce qui doit être observé dans la situation, le but étant un recueil de données afférentes à la situation* » (Rodolphe GHIGLIONE et Benjamin MATALON, 1991 :11). Il s'agit donc d'un regard qui recueille toutes les gammes de faits, procède à l'expérience de choses et enregistre des détails qui peuvent plus tard faire l'objet d'exploitation. Encore appelé observation in situ, l'observation directe quant à elle est un mode d'observation qui place le chercheur au contact de la réalité qu'il étudie. Il s'agit en d'autres termes de vivre les phénomènes, de les observer sur le vif, au moment où ils sont en train de se produire. Le chercheur fait appel dans ce mode d'investigation à tous ses sens, lesquels lui permettront de rendre compte de la réalité telle qu'il l'a vue, entendue et sentie. L'observation directe a été utilisée pour l'exploration et nous a permis de se familiariser avec l'objet que voulons étudier. Ainsi, nous avons écouté, scruté tous les acteurs impliqués dans l'accueil, l'assistance et l'insertion sociale des déplacés internes à Mora, pour avoir une vision globale et plus claire du phénomène. C'est pourquoi, Jean Pierre DUPOND et Robert WEIL (2006 :422) considèrent l'observation comme « ...] *Un préambule obligé pour construire une bonne enquête par entretiens ou par questionnaire* ». Cette technique de collecte de données a aussi favorisé la saisie directe et objective des comportements des acteurs lors de leur implication dans l'accueil, l'assistance et l'insertion des déplacés internes. L'observation s'est porté sur le la façon d'interagir, sur des comportements moteurs, des attitudes langagières, des interactions relationnelles, les habitudes alimentaires, les types d'habitats, les styles vestimentaires, la cohésion sociale, et utiles à notre recherche.

## 3-Récit de vie

Le récit de vie est conçu selon Bertaux (2003, p. 32) comme la forme narrative d'une production discursive. Dans cette optique, le récit de vie consiste, pour un narrateur, à raconter à une autre personne un épisode de son expérience vécu.

Selon Geneviève PRUVOST (2011, pp.38-39), ce type d'entretien, qui prend plus largement place dans ce que l'on qualifie la « méthode biographique » est un type d'entretien particulier puisqu'il est demandé à quelqu'un de se remémorer sa vie et de raconter son

expérience propre. Ce dispositif est simple, il n'est pas fondé sur un jeu questions /réponses à partir d'une grille d'entretien, mais sur l'énoncé d'une consigne initiale qui invite le narrateur à faire le récit de la totalité chronologique de sa vie ou d'une partie. Selon l'objectif poursuivi par l'enquêteur, le chercheur peut faire des relances, poser des questions, mais il doit veiller à ce que l'entretien suive la voie choisie par le narrateur. L'intérêt sociologique du récit de vie réside en effet, dans cet encrage subjectif : Il s'agit de saisir les logiques d'action selon le sens même que l'auteur confère à sa trajectoire.

Pour opérationnaliser cet outil de collecte, nous nous sommes intéressés aux expériences faites c'est-à-dire au passé, au vécu. Nous avons recueilli lors de nos entretiens avec les enquêtés, des témoignages sur leur situation, des aveux et d'obtenir la vraie version des faits. Loin de singulariser le cas, la méthode de récit de vie nous a permis de situer le réseau dans lequel nous nous positionnons et inscrivons notre phénomène dans un enchaînement des causes et d'effets. Ce récit de vie nous a également permis à revivre leur situation, leur vécu afin de mieux appréhender ce phénomène.

#### **4-Entretien semi-directif**

Selon Madeleine GRAWITZ (2001), l'entretien est un procédé d'investigation qui utilise un processus de communication verbale pour collecter des informations relatives à un thème. Il est réalisé au moyen d'un guide d'entretien. Dans le cadre de notre travail, nous avons privilégié l'entretien semi-directif. L'entretien semi-directif permet de recueillir les données qui prêtent à des comparaisons. L'entretien semi-directif laisse libre cours à l'enquêté d'exprimer ou de donner toutes les informations possibles sur la réalité observée. Ensuite, il permet d'éviter le biais concentrique provenant du fait qu'on oblige les personnes à répondre aux mêmes questions, même si elles n'ont manifestement aucune réponse. Elle a aussi la particularité d'avoir servi à établir une interaction directe entre nous et les enquêtés. Le but étant de laisser ceux-ci faire part en toute liberté de leurs états d'esprit face à la situation de conflit et ses implications. Ces échanges se sont déroulés à Mora où nous avons rencontré notamment à partir de notre échantillon :

- Les autorités administratives ; afin d'identifier les mesures mises en œuvres par l'État pour renforcer l'intégration locale des déplacés internes ;

- Les populations hôtes pour voir comment ils ont accueilli les populations déplacées, les types de relation qu'elles entretiennent avec les déplacés internes et comment elles les considèrent ;
- Les autorités traditionnelles et religieuses afin de relever les problèmes courants que rencontrent les déplacés internes dans la Commune de Mora et de savoir comment elles parviennent à gérer certains différends entre ces deux populations ;
- Les acteurs humanitaires intervenant dans la prise en charge des personnes déplacés internes afin de donner leurs points de vue, recueillir leurs points de vue sur la situation actuelle des déplacés, leurs apports et leur assistance en terme de prise en charge, la nutrition et d'accès aux soins ;
- Les déplacés internes afin déterminer les motifs de leur déplacement, le choix des lieux de déplacement, de demander comment ils sont accueillis, assistés et comment ils survivent dans leur communauté d'accueil et quelles sont les contraintes liées à leur insertion socio-économique. Notre échantillon est constitué dans l'ensemble de 384 individus.

## **5- Questionnaire**

Pour élaborer notre questionnaire, nous nous sommes servi de nos différentes questions de recherche, de nos hypothèses de recherche et des variables qui en découlent. Nous avons administré notre questionnaire auprès des personnes déplacées internes, des autorités traditionnelles et religieuses, les populations hôtes et les ONG en place. Ce procédé d'enquête par questionnaire nous a permis de poser à ces derrières des questions relatives au processus et aux mécanismes d'insertion socio-économique des déplacés internes à Mora.

### **VIII-3- Population d'étude et techniques d'échantillonnages**

L'échantillonnage est la phase qui consiste à sélectionner les individus que l'on souhaite interroger au sein d'une population de base (Berthelot B, 2015). La population de base étant considérée comme la population sur laquelle porte l'étude et au sein de laquelle est prélevé l'échantillon ; elle est donc utilisée comme point de départ ou de référence. Notre population d'étude est constituée des déplacés internes, des populations d'accueils, des autorités religieuses et traditionnelles, des autorités administratives et les responsables des ONGs.

La présente étude est à la fois qualitative et quantitative. Compte tenu de cette démarche, la technique d'échantillonnage n'est pas aléatoire mais nous avons préféré le choix raisonné des informateurs car, il n'y a des informateurs qui détiennent des informations plus riches que d'autres. Dans nos choix, nous avons tenu compte de leur environnement socioculturel, de

leurs statuts, de leurs profils mais surtout de leur importance et leur degré d'implication dans la compréhension des questions liées aux processus d'insertion socioéconomique des déplacés internes dans la localité de Mora. Bien que ceux-ci soient les principales cibles, cette dialectique a permis d'avoir des opinions diversifiées afin de mieux rendre compte de cette réalité. À partir de là, nous avons évalué le degré d'implication de chaque composante, établir les relations d'influence, les mises en scène et les différentes attentes. En effet, il s'agit de comparer les réponses venant des différentes catégories sociales privilégiées ou non pour arriver à comprendre et à cerner les jeux et les enjeux de ce phénomène.

En effet, nous avons travaillé au total avec 384 individus et donc l'échantillon est constitué dans l'ensemble des jeunes, des hommes et des femmes qui sont choisis indépendamment de certaines caractéristiques et propriétés telles que l'âge, le sexe, le niveau d'étude, langue, les raisons de déplacement, le degré d'implication, période de déplacement et autres. Pour les rencontrés, nous nous sommes immergé dans notre milieu d'enquête afin de bien entrer en contact avec notre population cible. Nous avons réalisé au préalable trois cents quatre-vingt-quatre (384) questionnaires dont trois cents cinquante (350) ont été validés et nous avons fait également cinq (5) guides d'entretiens. Toutefois, pour lui assurer à l'avance une certaine représentativité, la formation de cet échantillon s'est faite sur la base du principe d'hétérogénéité des enquêtés et aucune limite n'a été fixée. La procédure appliquée ici a été la technique du « seuil de saturation », qui consiste à arranger la collecte de données lorsque le chercheur estime avoir exploré la totalité du champ d'application de son sujet en même temps qu'il se rend compte que les entretiens ne lui apportent plus rien de nouveau (GHIGLIONE et MATALON, op.cit.)

#### **VIII-4 : Traitement et analyse des données.**

Le traitement des données renvoie au dépouillement des données recueillies sur le terrain. Cette opération est déterminante pour un travail scientifique, étant donné que c'est à ce stade qu'il faut bien faire un inventaire Des données collectées ; inventaire qui « (...) Permettra de trier et de choisir les sentiments (...) et les observations les plus importantes ; (...) » (Stéphane BEAUD et Florence WEBER, 1998 : 237).

La technique utilisée pour l'interprétation des données collectées est l'analyse de contenu c'est-à-dire :

*Un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématique et objectives de description du contenu des messages,*



*à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'interface de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces messages. (BARDIN, 1977 :43)*

En plus des données obtenues de entretiens et questionnaires, l'analyse de contenu a porté sur les documents produits sur l'insertion socio-économique des déplacés internes tels que : les ouvrages, les articles scientifiques, les rapports de recherches, les archives et les informations recueillies sur le terrain. En plus, cette technique de l'analyse de contenu s'est étendue même sur les rapports, journaux et autres documents de presse qui sont porteur de ce type de message à l'endroit de l'insertion socio-économique des déplacés internes. Nous avons donc soumis à cette méthode toutes les catégories de documents à l'intérieur desquels figurent la prise en charge, l'insertion socio-économique des déplacés internes afin d'aller au-delà des apparences. Ce mode d'analyse est « *une technique de recherche pour la description objective, systématique, et quantitative du contenu manifeste de la communication* » (Rodolphe GHIGLIONE, et al, op. Cit, p.155).

Par ailleurs, le dépouillement, puis le traitement de questionnaire a été réalisés à l'aide du logiciel EXCEL. Cependant, nous avons réalisé au préalable un dépouillement manuel au terme duquel les questionnaires mal remplis n'étaient pas valides ont été éliminés. A l'issue de cette opération, sur les 384 questionnaires prévus au départ, 350 seulement ont été validés.

## **IX- DÉFINITION DES CONCEPTS**

Dans son ouvrage intitulé : *Les règles de la méthode sociologique* (1895), Emile DURKHEIM affirme : « *La première démarche du sociologue doit être de définir les choses dont-il traite afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question* »

### **1- Déplacés internes.**

La définition de travail retenue par le Secrétaire général de l'ONU, en 1992 et reprise par son représentant chargé de personnes déplacées dans leur propre pays, considérait ces dernières comme « des personnes qui ont été forcées de fuir leurs foyers soudainement, de manière imprévue et en grand nombre, par suite d'un conflit, de troubles internes, de violations

systematiques des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou causées par l'homme et qui se trouvent sur le territoire de leur pays<sup>1</sup> ».

Après des nombreuses années de travail, les principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays soumis par le Représentant du Secrétaire général à la Commission des droits de l'homme de l'O.N.U. en 1998 donne une définition réaménagée qui se lit : « Les personnes déplacés à l'intérieur de leur propre pays sont des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situation de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat<sup>2</sup> »

Cette nouvelle définition est la plus large en usage au plan international et régional. Elle apparaît comme une amélioration de la définition de travail de 1992. Cette définition contient les deux principaux éléments du déplacement interne : le mouvement forcé ou involontaire et le fait de rester à l'intérieur des frontières nationales.

La convention de Kampala définit les « déplacés internes » comme :

*Les personnes ou groupe de personnes ayant été forcées ou obligées de fuir ou de quitter leurs habitations ou lieux habituels de résidence, en particulier après, ou afin d'éviter les effets des conflits armés, des situations de violence généralisée, des violations des droits de l'Homme et/ou des catastrophes naturelles ou provoquées par l'Homme, et qui n'ont pas traversé une frontière d'État internationalement connue<sup>3</sup>*

Ces sont des personnes qui sont obligées de quitter leur lieu d'habitation pour diverses raisons et de ce fait sont contraintes de se déplacer à l'intérieur de leur propre pays. Contrairement aux réfugiés, les déplacés internes n'ont pas traversé de frontière international pour chercher asile dans un autre pays. Ils sont restés dans leur pays. Même s'ils ont fui pour des raisons similaires à celles des réfugiés (conflits armés, violence généralisée, violation des droits humains), les déplacés internes demeurent légalement sous la protection de leur propre

---

<sup>1</sup> M Francis Deng, juriste et diplomate Soudanais, représentant du Secrétaire général des Nations Unies pour les personnes déplacées, 1992 à 2004

<sup>2</sup> Principes directeurs relatifs aux déplacements de personnes à l'intérieur de leur propre pays, Doc. Nations Unies E/CN.4/1998/53/Add.2.

<sup>3</sup> Convention de Kampala, art 1, k

gouvernement. En tant que citoyen, les déplacés internes conservent l'ensemble de leurs droits, dont celui à la protection en vertu des droits humains et des principes directeurs.

Bien que ces deux définitions n'aient pas un caractère universel, elles constituent une avancée majeure dans la mesure où elles permettent de dégager des critères pertinents d'appréciation de la notion de la personne déplacée interne.

Dans le cadre de notre travail, nous désignons par déplacés internes toutes personnes ayant été contraints de quitter pour une raison ou une autre son lieu de résidence pour aller se réfugier ailleurs sans autant traversé les frontières de son pays.

## **2-insertion**

Yves POIRIER, (1991, P.6), définit « *L'insertion par son contraire c'est-à-dire par l'exclusion, par le fait d'être en dehors de quelque chose. Il faut ramener les personnes concernées vers l'intérieur* ». Le dictionnaire le petit LAROUSSE, (2002, p.1140) quant à lui, définit ainsi le terme « insérer » : « trouver sa place dans un milieu : s'intégrer, s'introduire ». Aussi selon le même dictionnaire, c'est s'adapter à une communauté, se placer parmi d'autres. Le dictionnaire Universel définit l'insertion comme « une intégration (personne) dans un nouveau milieu social »

L'insertion est un terme désignant l'action de faire partie d'un ensemble, de s'introduire dans une structure. C'est s'adapter à une communauté, se placer parmi d'autres.

Quant à l'insertion socio-économique, il s'agit d'un processus d'intégration d'un individu, dans une structure sociale de production économique. L'insertion socio-économique en terme de processus dans le cadre de notre étude doit être comprise comme un renforcement des capacités des déplacés internes à la réalisation permanente des activités génératrices des revenus, à l'auto emploi ou à l'autonomie.

## **X- PLAN DU TRAVAIL :**

Notre recherche s'articule autour de deux parties et chacune d'elle est constituée à son tour de deux chapitres qui se présentent de la manière suivante :

La première partie intitulée : Causes des déplacements internes et les stratégies étatiques et non étatiques d'insertion socio-économique des déplacés internes à Mora. Cette première partie se structure à son tour autour de deux chapitres, notamment le chapitre I qui fait un état de lieu des personnes déplacées internes dans la commune de Mora et le second chapitre

présente les mécanismes institutionnels et non institutionnels d'insertion socioéconomique des déplacés internes à Mora.

Quant à la deuxième partie, elle est intitulée le vécu des déplacés internes dans la commune de Mora et les contraintes liées à leur insertion socio-économique. Cette deuxième partie s'articule également autour de deux chapitres. Le chapitre 3 qui est intitulé : le vécu des déplacés internes présente de manière globale la vie au quotidienne des populations déplacées tandis que le quatrième chapitre (4) présente quant à lui les facteurs qui limitent l'insertion socio-économique des déplacés internes dans la commune de Mora c'est-à-dire les contraintes liées à leur insertion socio-économique durable dans cette localité.

**PREMIERE PARTIE : CAUSES DES MIGRATIONS INTERNES DES  
POPULATIONS A MORA ET LES MÉCANISMES  
INSTITUTIONNELS ET NON INSTITUTIONNELS D'INSERTION  
SOCIO-ECONOMIQUE.**

La première partie de notre travail porte sur les causes des déplacements des populations dans la localité de Mora, état de lieu des personnes déplacées internes et les mécanismes étatiques et non étatiques d'insertion socio-économique des déplacés internes à Mora. Le chapitre I intitulé les causes des déplacements internes des populations dans la commune de Mora et état des lieux des personnes déplacées internes vise à présenter tout d'abord la vie globale de la population de la commune de Mora (présenter l'historique de la commune, les caractéristiques de la population, son organisation sociale ainsi que les activités et la fréquence à laquelle elles étaient pratiquées avant les conflits afin de faire un état de lieu des personnes déplacées internes dans cette localité pour mieux évaluer les besoins et les demandes en termes d'aides. Quant au chapitre II mécanismes étatiques et non étatiques d'insertion des déplacés internes, vise à présenter les mécanismes mis en œuvre par l'État et ses différents partenaires pour pouvoir faciliter l'insertion des déplacés internes dans la commune de Mora. Il s'agit en grande partie des actions entreprises à l'échelle nationale par l'Etat et qui se concrétisent au niveau local. En outre, il sera aussi question des mesures prises par les partenaires de l'État : ONG, associations, acteurs de la société civile et organes de presse afin de garantir l'insertion socio-économique des populations de la commune de Mora en générale et des déplacés en particulier.

## **CHAPITRE I : CAUSES DES DÉPLACEMENTS INTERNES DES POPULATIONS DANS LA REGION DE L'EXTREME-NORD**

Ce chapitre I fait tout d'abord une brève présentation de notre zone d'étude (la commune de Mora) avant de faire un état des lieux des personnes déplacées internes dans la commune de Mora. Après avoir donné un bref aperçu de la zone d'étude, nous nous intéresserons par la suite à l'état de lieu des personnes déplacés internes pour faire ressortir les raisons des déplacements, les motifs du choix des lieux de déplacement, leurs appartenances ethniques, religieuses.

### **I- PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE MORA.**

La délimitation spatiale consiste à circonscrire la recherche dans un espace géographique. Autrement dit, il s'agit de faire une description de la zone d'étude.

#### **1. Localisation géographique de la commune de Mora.**

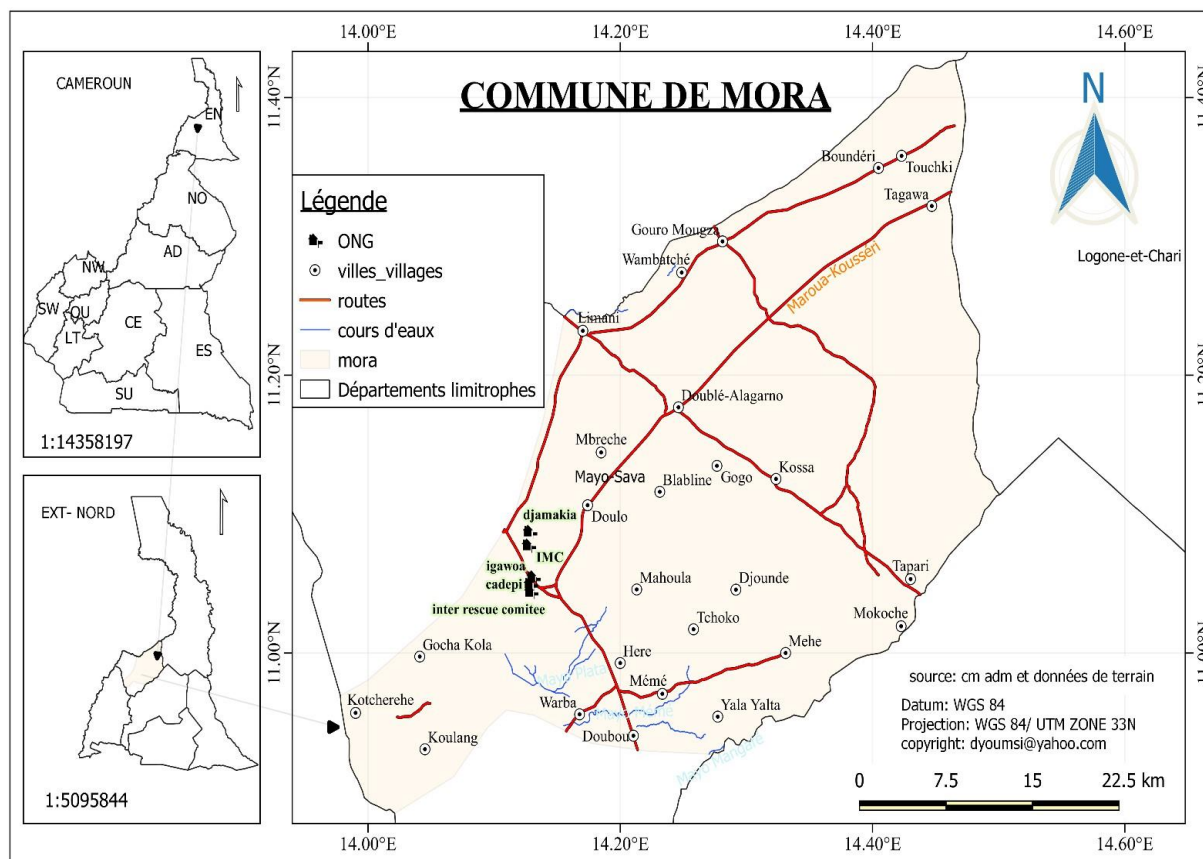
Mora est une ville située dans la région de l'Extrême-Nord, département du Mayo Sava à proximité de la frontière avec le Nigeria, elle est à la fois le siège de la commune et le chef-lieu du département.

Elle est limitée :

- À l'Est par la Commune de Pétte et Maroua III ;
- À l'Ouest par la Commune de Kolofata, Mayo Moskota et la République Fédérale du Nigeria ;
- Au Nord par la Commune de Waza ;
- Au sud par les communes de Tokombéré et de Koza.

Elle est étalée dans une plaine à proximité des Monts Mandara. Cette ville coloniale créée vers le 12ème siècle fut un champ de bataille pendant la première guerre mondiale. On y découvre plusieurs constructions et autres vestiges attestant le passage des puissances étrangères en l'occurrence celui des Allemands. La carte ci- après est une représentation schématique de la commune de Mora :

**Carte1 : Carte géographique et administrative la commune de Mora**



**Source :** <http://minatd.com/index.php/fr/ministere/carte-administrative>

## 2- Taille et la structure de la population de la commune de Mora

Le département du Mayo Sava(Mora) est l'un de six (6) départements qui composent la région de l'Extrême-Nord Cameroun dont Maroua est le chef-lieu. La Commune de Mora couvre une superficie de 1 735 Km<sup>2</sup> avec une population totale de 244 330 habitants en 2013 dont 107 481 hommes et 136 849 Femmes. Soit 43,99 % d'hommes et 56,01% de femmes avec une densité de 141 habitants au Km<sup>2</sup>.

Le tableau ci-après présente la répartition de la population qui constitue la commune de Mora par tranche d'âge et par sexe.



**Tableau 1 : Taille et structures de la population de la commune de Mora par tranche d'âge et par sexe, 2019.**

N°	Espace urbain/village	Homme	Femme	5-16 ans	0-5 ans	Total population
1	Amchide	2783	2389	1564	443	7179
2	Banki	800	1160	1100	300	3360
3	Blabline hourgo	600	900	600	300	2400
4	Blamaderi	400	600	500	200	1700
5	Blongouare	540	610	730	360	2240
6	Bouda	800	1300	600	400	3100
7	Bouderi	1000	1600	600	400	3600
8	Dargalla	950	1400	700	350	3400
9	Djehe	800	1000	900	400	3100
10	Djounde centre	1000	1250	1350	950	4550
11	Doulo	900	1300	800	300	3300
12	Doume kata	700	1000	500	200	2400
13	Espace urbain	10750	13240	10050	21600	55640
14	Gaizang	900	1600	800	400	3700
15	Ganai-malloum	600	630	960	100	2290
16	Godigong centre,	1000	1500	800	500	3800
17	Godigong chefferie	900	1300	500	300	3000
18	Golga 2	1000	1800	800	400	4000
19	Gouvaka chefferie	1000	1500	900	300	3700
20	Halgoua chefferie	800	940	850	400	2990
21	Here ecole	1000	1500	900	450	3850
22	Homaka	1200	1500	900	400	4000
23	Homaka marche	1000	2000	1200	700	4900
24	Houdouwiyang	1200	1800	1000	600	4600
25	Igawa doulo	900	1300	600	350	3150
26	Ira-wara	250	270	280	80	880
27	Jilve	500	900	500	300	2200
28	Kachimri	800	1200	500	300	2800
29	Kossa centre	1500	2000	800	500	4800

30	Kourgui centre	1600	2400	1400	1000	6400
31	Kourgui kostrehe	160	250	100	90	600
32	Kourkassouka	850	1000	650	430	2930
33	Limani abba oumar	1800	2600	1400	1000	6800
34	Magdeme chefferie	1000	1600	1000	700	4300
35	Mahoula chaibou	1100	1900	1000	800	4800
36	Manawatchi amadi	1300	2000	1300	1000	5600
37	Mangave abba fadi	500	900	250	150	1800
38	Mangave younouss	900	1300	1000	600	3800
39	Mbrecheblama gana	800	1000	350	180	2330

Source : PCD de la Commune de Mora, 2019.

Le tableau ci-dessus présente la taille et la structure de la population de la commune de Mora par sexe et tranche d'âge. La commune de Mora est constituée au total de 38 villes et villages qui sont repartis en chefferie et en canton. Cette population est majoritairement jeune dans l'ensemble et là plus de moitié sont des femmes (56,01 %) tandis que les hommes sont à 43,99 %. De ce tableau, nous pouvons dire la population de la commune de Mora est majoritairement jeune et en majeure partie constituées des jeunes femmes. Cela explique la vulnérabilité de ces populations et leur faible capacité en termes d'absorption de la pauvreté et en termes de forces, et du capital humain.

### **3- Groupes ethniques et les relations interethniques dans la commune de Mora**

Mora est une ville cosmopolite où on y trouve toutes les différentes catégories de personnes. La population vivant dans le territoire de la commune de Mora est composée des principales ethnies conformément au tableau ci-dessous :

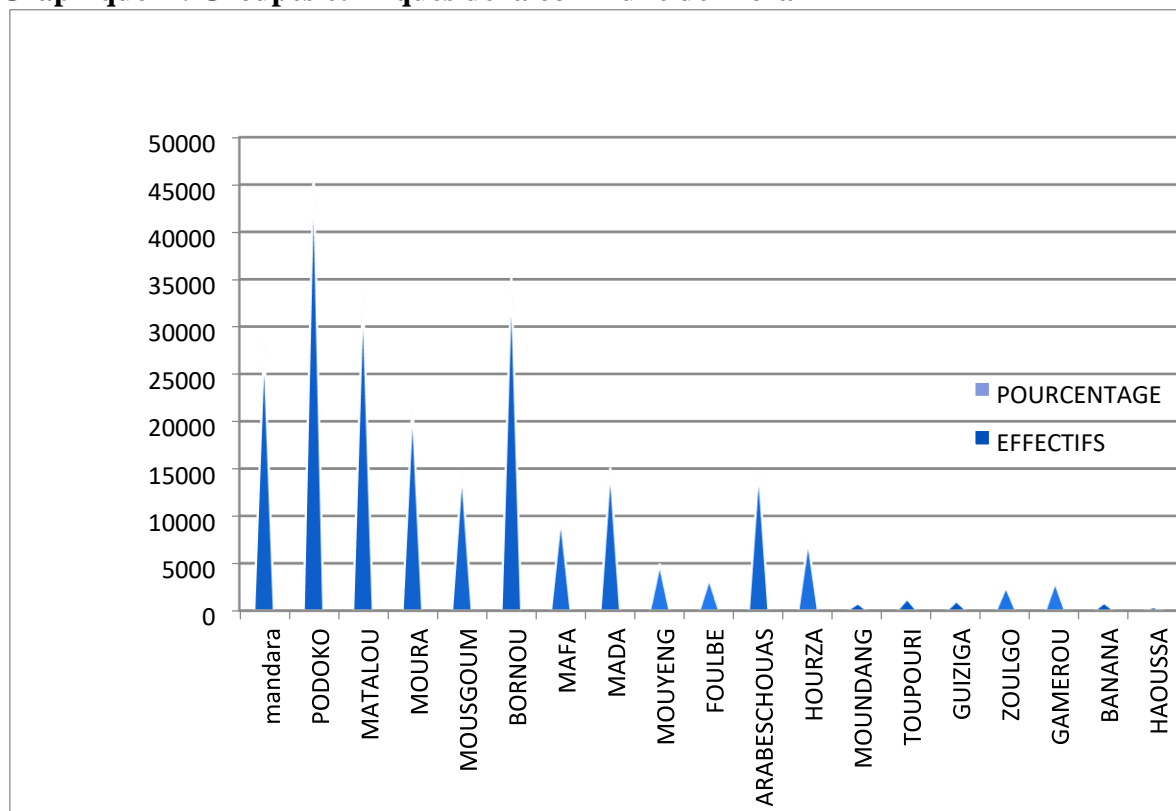
**Tableau 2 : Groupes ethniques de la commune de Mora**

N°	ETHNIE/GROUPE ETHNIQUE	EFFECTIF	POURCENTAGE (%)	RANG
1	Mandara	28122	11,5	4ème
2	Podoko	46594	19,07	1er
3	Matalou Mouktélé	33498	13,71	3ème
4	Moura/ Mbirmé	21672	8,86	5ème
5	Mousgoum	14684	6	8ème
6	Bornouanou Kanouri	35159	14,38	2ème
7	Mafa	9773	3,99	9ème
8	Mada	15002	6,14	6ème
9	Mouyeng	4887	2	11ème
10	PeulsouFoulbé	3323	1,36	12ème
11	Arabeschouas	14855	6,07	7ème
12	Hourza	7330	3	10ème
13	Moundang	733	0,3	18ème
14	Toupouri	1222	0,5	15ème
15	Guiziga	977	0,39	16ème
16	Zoulgo	2468	1,01	14ème
17	Gamergou	2956	1,2	13ème
18	Banana	782	0,32	17ème
19	Haoussa	293	0,11	19ème
	TOTAL	244330	99,91	

**Source :** PCA commune de Mora, 2021

Les ethnies précitées se trouvant dans la Commune de Mora malgré leur diversité religieuses et culturelles cohabitent bien, chacune respectant les us et coutumes des uns et des autres et agissent en synergie pour le développement de la Commune. En plus, d'autres tribus venues des dix régions du pays pour des raisons professionnelles vivent également en harmonie avec la population autochtone même si parfois il existe des tensions qui surviennent autour de l'utilisation des certaines ressources, comme l'eau, le bois.

**Graphique 1 : Groupes ethniques de la commune de Mora**



Source : PCA commune de Mora, 2021

Si l'on tient compte au tableau et graphique ci-dessus, Mora est une ville cosmopolite où l'on trouve toutes catégories de personnes. Le groupe ethnique le plus représenté est les Podoko avec 19,07 %. Après, viennent les groupes ethniques tels que : les Kanouri (14,38%) ; Les Mouktélé (13,71%) ; Les Mandara (11,5%) ; Les Moura (8,86%) ; Les Madas (6,14%) ; Les Arabes Chouas (6,7%) et Les Mousgoum 6%. Tandis que les groupes ethniques comme : les Mafa, Les Moundang, les Guizga, les Haoussa, les Banana, les Zouglo, les Gamerou et les Toupouri ont moins de 5%. Cet ensemble d'ethnies que regorge ce département nous fait comprendre qu'il n'y a le climat de vivre ensemble, de solidarité et le rapport d'interaction et de cohésion sociale.

## II- ÉTAT DES LIEUX DES PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES DANS LE MAYO SAVA (MORA)

L'Extrême Nord du Cameroun connaît un cycle de crises tributaires d'une géographie contraignante, d'un passé qui a légué des germes des conflits. Les déplacements dans le département de Mayo Sava sont en majeure partie due aux aléas climatiques, aux conflits interethniques, catastrophes naturelles. A cela, il faut ajouter les conflits armés. L'Extrême Nord Cameroun vit dans une psychose et trouble total due aux attaques répétées sur les populations civiles dans la région du Lac Tchad. En effet, depuis 2014, le Cameroun est touché par des attaques et menaces récurrentes qui continuent de provoquer des déplacements des populations des villages vers des zones plus sécurisées : le cas de la commune de Mora. Le Mayo Sava étant frontalier avec le Nigeria et le Tchad, subit des attaques et fait face au problème des déplacements. Boko Haram avec ses attaques massives, a généré des milliers de personnes déplacées internes accueillies par les populations de la commune de Mora. Ces personnes déplacées sont en majorité constituées des femmes et enfants. Arrivés dans cette localité, certains sont accueillis dans des camps, d'autres dans des familles et d'autres personnes sont sans abris. La photo ci-dessous constitue un exemple.

**PHOTO 1 : Arrivée des déplacés internes à Igawa 1**



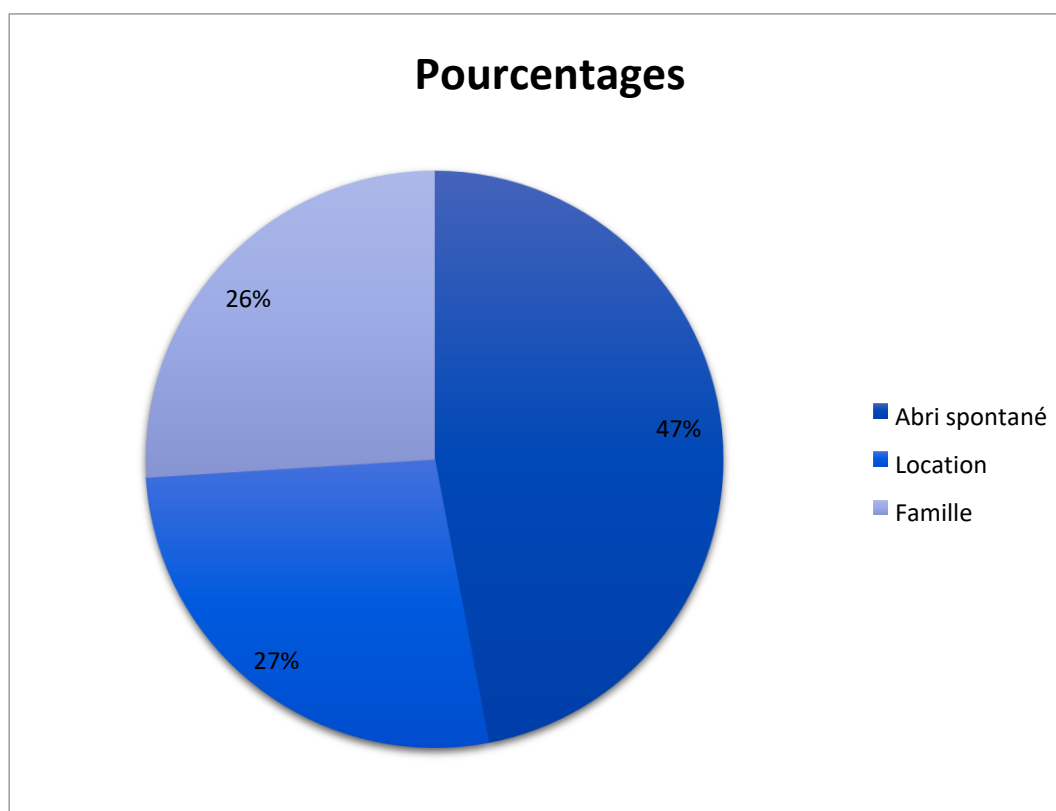
Source : OCHA Cameroun, bulletin humanitaire N° 7 de Septembre 2017

À la lecture de la photo ci-haute, nous voyons des femmes, enfants et hommes sans abris qui vivent sous des troncs des arbres en plein brousse. Ces personnes vulnérables vivent dans des conditions inhumaines. Sans lit, sans couvertures et ni argent, ces personnes dorment sur des nattes et certaines à même le sol sous un extrême froid. Cette image montre combien de fois ces migrants internes vivent le calvaire, le traumatisme, en situation d'urgence et ont besoin d'assistance, de prise en charge, d'accompagnement sur le plan socio-économique, psychologique, moral et juridique.

Ces personnes ont laissées tous leurs biens derrière et n'ont emportées avec eux que quelques habits, assiettes et marmites. Cette précarité et cette misère extrême aggravent leur situation de vulnérabilité et leur insécurité alimentaire.

Le graphique ci-après fait ressortir les différents types d'abris qu'occupent les déplacés internes dans la commune de Mora.

**Graphique 2 : Types d'abri des personnes déplacées internes.**



**Source :** OIM Cameroun / Rapport sur les déplacements, région de l'Extrême-Nord, Round 17, du 27 Novembre au 08 Décembre, 2018

Avec plus de 59000 déplacés internes soit 20 % du total régional selon le rapport de l'OIM Cameroun, le Mayo Sava concentre la deuxième plus grande proportion des populations déplacées internes de la région de l'Extrême Nord Cameroun en générale. Selon les données de graphique ci-dessus, dans le Mayo Sava, 3917 ménages vivent dans des abris spontanés soit 47%, 2249 dans des maisons louées soit 27% et 2138 dans des familles d'accueils soit 26%.

Il se dégage de ce graphique que près de la moitié des personnes déplacées internes à Mora n'a ni abris et ni familles d'accueil ou encore de connaissances dans la localité. Contre seulement 27 % qui parviennent à louer des maisons tandis que 26% vivent en famille d'accueil. Cela montre une fois de plus que ces personnes sont en situation d'urgence et ont besoin des soutiens non seulement en terme d'alimentation, de soins de santé, d'assainissement d'eau mais aussi des habitats.

Le tableau suivant fait une répartition des populations de la commune de Mora. Cette répartition des personnes déplacées est faite selon les tranches d'âges et les sexes.

**Tableau 3 : Répartition des populations déplacées par tranche d'âge et par sexe.**

<b>AGES</b>	<b>HOMMES</b>	<b>FEMMES</b>
60 ans et plus	<b>3%</b>	<b>2%</b>
18 à 59 ans	<b>29%</b>	<b>35%</b>
13 à 17 ans	<b>15%</b>	<b>13%</b>
6 à 12 ans	<b>24%</b>	<b>21%</b>
3 à 5 ans	<b>17%</b>	<b>16%</b>
0 à 2 ans	<b>11%</b>	<b>13%</b>

**Source :** OCHA Cameroun, bulletin humanitaire N° 7 de Septembre 2017

Le tableau ci-dessus répartit les populations déplacées internes en tranche d'âge et par sexe. À cet effet, nous constatons que plus de 35% de la population déplacée interne est constituée majoritairement des jeunes (18 à 59 ans) et les personnes âgées (60 ans et plus) sont seulement à 3% chez les hommes et à 2% pour les femmes

Les données de terrain montrent que 31% des chefs des ménages des populations cibles sont des femmes, contre 69% étant des hommes. L'âge moyen des femmes chefs des ménages

est de 40 ans contre un âge moyen de 44 ans pour les hommes chefs des familles. La majorité de la population est âgée moyen de 18 ans (65%) tandis que les personnes âgées de (60 ans et plus) ne représentent que 3% de la population mobile. On note à Mora 183 femmes chefs des ménages et 252 hommes chefs des ménages. La taille moyenne d'un ménage des déplacés est de 7,7 individus, 95% des ménages ont des enfants dans leur composition et le nombre moyen d'enfant par ménage est de 5.

De ce tableau, nous pouvons conclure que ces déplacés sont constitués en majorité des jeunes et enfants. Etant des catégories des personnes les plus vulnérables, elles sont plus exposées, demandent beaucoup d'attention et constituent une lourde charge. Ces données ont été obtenues sur la base d'enquête menée par OCHA Cameroun dans la commune de Mora.

### **III- RAISONS DES DÉPLACEMENTS INTERNES DES POPULATIONS DANS LA COMMUNE DE MORA**

Le conflit lié à Boko Haram reste le motif majeur des migrations internes dans cette localité. Il a provoqué le déplacement de 94% des populations déplacées. Par ailleurs 6% des déplacements ont été provoqués par des inondations, sécheresses et autres facteurs et aléas climatiques, principalement tandis que moins d'un pourcent des populations déplacées ont fui des violences intercommunautaires. L'une des enquêtés nommée Miriam ISSA mère de huit enfants à fui la localité d'Amchidé il y a de cela trois ans après les attaques sur son village. Elle relate que :

*« Ils sont arrivés un matin alors que je lavais mon petit dernier, se souvient-elle. Ils ont commencé à tirer des coups de feu. Pieds nus, je suis sorti avec mes enfants qui se trouvaient heureusement à la maison avec moi. Nous avons marché durant des jours sans nous arrêter, jusqu'à arriver à Mora » (Miriam ISSA, 40 ans, femme déplacée à Mora).*

La majorité des individus s'est déplacée pour des raisons d'insécurité liée aux conflits dans la région. Les raids transfrontaliers, les attentats- suicides perpétrés par des présumés du groupe islamiste Boko Haram, l'intensification des opérations militaires, les effets du changement climatique et les inondations ont contraint de nombreux camerounais de la région de l'Extrême-Nord à abandonner leurs maisons, villages et moyens de subsistance pour s'installer dans des zones plus sécurisées. C'est ainsi que Mahamat, déplacé interne nous dit : *« Nous avons tout*



*abandonné. Mon village Kolofata, par exemple, s'est vidé de sa population, déplore-t-il. J'ai laissé mes quatre hectares de champ de coton et de mil. »*

*« Tout a commencé le dimanche 24 Aout 2014, poursuit Adamou, le président des déplacés de Mora. Ce jour-là, j'ai vu trois hommes armés arriver sur une moto. Ils ont traversé la frontière et ont commencé à tirer. Je me suis enfui de mon côté, ma femme et mes set enfants de leur côté aussi »*

Les entretiens directs avec les personnes déplacées internes effectués dans le cadre des enquêtes de ménages ont permis d'identifier les motifs ou les raisons de déplacement énumérés dans le tableau suivant :

**Tableau 4 : Raisons des déplacements internes des populations dans la commune de Mora**

Motifs des déplacements	Effectifs	Parentage %
Suite à une attaque sur la localité d'origine	250	65%
Maisons brûlées/endommagées par les attaques	123	32%
Suite à une attaque sur la localité voisine	104	27%
Par simple contraintes	54	14%
Suite aux affrontements avec l'armée	39	10%
Impact économique relatif aux conflits	16	4%
Sur ordres des autorités militaires	16	4%

**Source :** OCHA, bulletin humanitaire N7, 2018

Une part très importante des personnes ayant été déplacées par le conflit l'ont été à la suite d'attaques : 65% des populations ayant fui le conflit évoquent une attaque sur leur localité d'origine comme le facteur déterminant les ayant conduits à partir, tandis que 32% se sont déplacés après que leur maison ait été détruite par une attaque, et 27% à la suite d'une attaque sur une localité voisine. À l'inverse, seuls 4% ont été contraints par les autorités militaires ou politiques à quitter leur localité d'origine. Il est à noter que ces motifs ne sont pas exclusifs et qu'un déplacement peut être causé par la conjonction de plusieurs motifs.

Suite à ces différents motifs ou raisons des déplacements de ces populations, il n'y a lieu de dire que les conflits armés perpétrés par le groupe islamiste Boko Haram et ses effets restent la principale raison des migrations internes des populations dans la commune de Mora.

Cependant, en ce qui concerne les périodes de déplacement ainsi que la fréquence des déplacements, d'après le rapport de l'OIM Cameroun sur les déplacements internes à Mora du 27 Novembre 2017, le pourcentage des personnes déplacées en 2016 est de 30%, tandis que 24% des personnes déplacées l'ont été en 2017, dont 20% entre Janvier et Octobre et 4% entre octobre et décembre. Cette tendance à la baisse est essentiellement due à la réduction d'incursions et à l'affaiblissement des groupes dans la région. 24% des personnes déplacées identifiées ont été déplacées au moins deux fois. Ainsi, certaines personnes déplacées par le conflit ont été contraintes de se déplacer une seconde fois suite à des inondations ou des attaques dès lors que leur premier lieu de déplacement a été affecté par l'une ou l'autre cause de déplacement précitée.

C'est ainsi que Mal Hamadou deplore sa situation :

*« Je ne sais pas si c'est la malchance ou bien la malédiction qui me poursuit, j suis originaire du village Goulfé après les inondations et les conflits interethniques qui se vivaient dans notre village, moi et ma famille nous nous sommes déplacés pour le village Amchidé mais un an après notre installation, les conflits armés ont commencé et Boko Haram à attaquer sur Amchidé où nous sommes déplacés. Moi et ma famille étaient obligés de se déplacer à nouveau pour Mora centre. C'est dur de partir de déplacement en déplacement sans rien, notre vie est troublée, nous sommes déstabilisés, on laisse tout maintenant entre la main de Dieu », (Mal Hamadou, 55 ans, déplacé interne).*

### **III-1- Motifs du choix du lieu de déplacement**

Plusieurs facteurs sont à l'origine de déplacement interne des populations dans la région de l'Extrême-Nord. Ces facteurs sont entre autres les conflits interethniques, les catastrophes naturelles, le changement climatique et les conflits armés. Cela à poqué des vagues de déplacement massif des populations vers la localité de Mora. Avec plus de 59000 personnes déplacées internes, le département de Mayo Sava(Mora) concentre ainsi la deuxième plus grande population de déplacées internes de la région de l'Extrême-Nord selon le rapport de l'IOM Cameroun.

Les déplacés internes à Mora viennent de tous les coins de la région de l'Extrême Nord. Ces personnes viennent de Fotokol, de Kolofata, de Mémé, de Makari, de Koza et de Tourou. Les déplacés internes évoquent des raisons et motifs diversifiés quand il s'agit du choix de leur lieu de déplacement. Comme motif du choix du lieu de déplacement, la majorité des populations déplacées interrogées (57%) a déclaré avoir choisi Mora comme lieu de déplacement car au moins ils ont un membre de leur famille qui y réside. Une plus petite proportion (18%) est retournée vers leur ancien lieu de résidence, 9% sont allés vers la ville la plus proche rapportée comme la plus sécurisée et 9% ont dit avoir des connaissances dans le lieu de déplacement choisi. Yaya BOUBA déplacé interne nous dit que :

*« J'ai choisi Mora par ce que c'est une localité que je maîtrise un peu, j'ai déjà passé quelques temps là-bas. Et en plus ce n'est pas très loin de notre village et encore c'est une petite ville où l'on peut exercer des petits métiers facilement »*

Un autre déplacé nommé Aminou nous dit de son côté que :

*« J'ai choisi de fuir pour Mora par ce que ma sœur est partie en mariage là-bas, et je sais que là-bas même si ça ne sera pas facile, j'aurais au moins où aller m'installer pour quelques moments, le temps pour moi de chercher quelque chose à faire. Et c'est un avantage pour moi de ne pas dormir sous le froid et affamé ».*

À cela, nous pouvons dire de manière générale que Mora étant chef-lieu du département de Mayo Sava, plusieurs d'autres raisons peuvent également expliquer leur choix de déplacement vers Mora. Tout d'abord, Mora est au cœur et au centre de la ville et il n'y a plus de sécurité. Ensuite, Mora est une petite ville peuplée qui constitue un avantage pour la consommation pour ces déplacés et pour exercer leurs petits métiers ou fournir la main d'œuvre. Et en fin, nous pouvons dire également que ces personnes ont choisi Mora pour des raisons d'accéder facilement aux aides humanitaires.

### **III-2- Groupes ethniques des enquêtés**

Les données et les observations de terrain montrent que les populations déplacées internes à Mora constituent une mosaïque de plusieurs ethnies qui interagissent à travers le brassage des populations. Le tableau suivant est un récapitulatif du pourcentage des déplacés internes en fonction de leur appartenance ethnique.

**Tableau 5 : Ethnies des enquêtés**

Modalités	effectifs	Pourcentages %
<b>Kanuri</b>	<b>110</b>	<b>28,6</b>
<b>Haoussa</b>	<b>6</b>	<b>1,6</b>
<b>Glavda</b>	<b>4</b>	<b>1,0</b>
<b>Mafa</b>	<b>54</b>	<b>14,1</b>
<b>Mandara</b>	<b>138</b>	<b>35,9</b>
<b>Arabe Choa</b>	<b>34</b>	<b>8,9</b>
<b>Yoruba</b>	<b>2</b>	<b>5</b>
<b>Podoko</b>	<b>2</b>	<b>,5</b>
<b>Autres</b>	<b>34</b>	<b>8,9</b>
<b>Total</b>	<b>384</b>	<b>100,0</b>

**Source :** Notre enquête sur le terrain, Mai 2021

Le tableau ci-dessus présente les différents groupes ethniques des populations déplacées internes à Mora. À la lecture de ce tableau, nous constatons que les ethnies telles que : les Mandara, les Kanouri, les Mafa et les Arabes Chouas sont les groupes ethniques les plus dominants. Ces groupes ethniques dominants ont respectives 35, 9% ; 28,6% ; 14,1% et 8,9%. Cela permet de comprendre leurs motifs du choix de Mora comme lieu de déplacement car les populations de la commune de Mora sont en majorité constituées de ces différents groupes ethniques.

La variété de groupe ethnique à Mora permet d'expliquer les motifs de choix de Mora comme lieu idéal de déplacement car, ils ont la chance de trouvé au moins un membre de leur groupe ethnique dans cette localité. Cependant, qu'en est-il de leurs pratiques religieuses ?

### **III-3- Pratiques religieuses des populations déplacées internes**

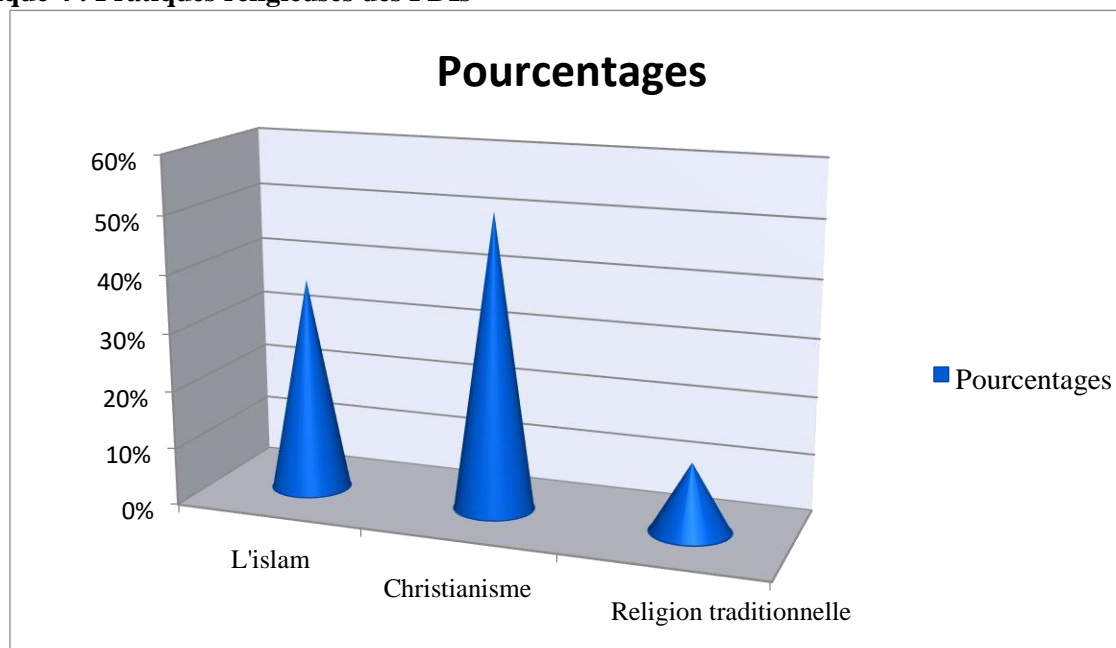
Les personnes déplacées internes à Mora constituent une communauté laïque. On y rencontre les principales religions suivantes :

- L'islam : L'islam est pratiqué principalement par les ethnies telles que les Mandara, les Gamergous, les arabes Choas et les peulhs ;
- Le christianisme : le christianisme est pratiqué par les ethnies telles que les Mafas, les Podoko, les Zouglo, les Banana et les Moura ;

-La religion traditionnelle : la religion traditionnelle est pratiquée par les ethnies déplacées issus des monts Mandara.

Le graphique suivant nous présente les différents pourcentages de ces différents types de religion.

**Graphique 4 : Pratiques religieuses des PDI**



**Source :** Enquête de terrain, Mai 2021

De ce graphique, il en ressort que la majorité des PDI sont d'obédience chrétienne car 51% des populations déplacées pratiquent la religion chrétienne, 37% sont musulman et seulement 12% sont animistes. Mais malgré la diversité de religion, ces populations vivent en symbiose même si parfois ils existent des mésententes entre eux.

## V- STATUT JURIDIQUE DES DÉPLACÉS INTERNES

Conformément aux principes directeurs, ce n'est pas à la communauté internationale mais aux autorités nationales qu'incombent en premier lieu le devoir et la responsabilité de fournir une protection et une aide aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et qui relèvent de leur juridiction.

Les objectifs du protocole sur la protection et l'assistance à apporter aux PDI sont de trois ordres à savoir :

- Etablir un cadre juridique pour l'adoption des principes directeurs relatifs au déplacement des personnes à l'intérieur de leur propre pays et une base juridique pour leur mise en œuvre en droit interne ;
- Assurer la protection juridique des besoins physiques en matériels des PDI ;
- Renforcer l'engagement des Etats membres en matière de prévention et de l'élimination des causes profondes des déplacements.

Les protocoles sur les personnes déplacées internes est le premier instrument multilatéral au monde consacré à la mise en œuvre des principes directeurs ayant une valeur égale.

Le protocole exige des Etats membres qu'ils respectent les principes du droit international humanitaire et les droits de l'homme applicables à la protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays en général. Il oblige également les Etats à adapter une législation nationale pour mettre en œuvre les normes énoncées dans les principes directeurs en droit interne.

Par ailleurs, les principes directeurs de l'ONU adoptés en 1998 rassemblent 30 recommandations à l'attention des gouvernements et des organisations non gouvernementales pour la gestion des déplacés internes. Nous avons choisi quelques-uns des 30 principes directeurs suivants :

- **Principe 2 (2)** : Les présents principes ne seront pas interprétés comme restreignant, modifiant ou affaiblissant les dispositions d'un des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ou au droit accordés aux personnes en vertu de la législation interne. En particulier, les présents principes ne préjugent en rien du droit de demander d'asile et d'en bénéficier dans d'autres pays.
- **Principe 5** : Toutes les autorités et tous les membres concernés de la communauté internationale respectent les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, notamment les droits de l'homme et le droit humanitaire, et assurent leur respect en toutes circonstances de façon à prévenir et éviter les situations de nature à entraîner des déplacements de personnes.
- **Principe 6(1)** : Chaque être humain a le droit d'être protégé contre un déplacement arbitraire de son foyer ou de son lieu de résidence habituel.
- **Principe 15** : Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ont :
  - Le droit de rechercher la sécurité dans un autre pays ;
  - Le droit de quitter leur pays
  - Le droit de demander l'asile dans un autre pays et ;

- Le droit d'être protégées contre le retour ou la réinstallation forcés dans tout lieu où leur vie, leur sécurité, leur liberté et/ ou leur santé seraient en danger.
- **Principe 28(1)** : C'est aux autorités compétentes qu'incombent en premier lieu le devoir et la responsabilité de créer des conditions propices au retour librement consenti, dans la sécurité et la dignité, des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans leur foyer ou leur lieu de résidence habituel ou à leur réinstallation volontaire dans une autre partie du pays, ou de leur fournir les moyens nécessaires à cet effet. Lesdites autorités s'efforceront de faciliter la réintégration des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays qui sont retournées dans leur lieu d'origine ou qui ont été réinstallées.

Tout au long de ce chapitre I, nous avons présenté une brève aperçue des populations de la commune de Mora afin de faire un état de lieu des personnes déplacées internes dans cette localité. En effet, il s'agissait tout d'abord de présenter le nombre des personnes déplacées internes dans la localité de Mora, en suite nous avons énumérés les différentes raisons des déplacements des populations, les motifs du choix de lieu de déplacement, leur groupe ethnique afin de donner les conséquences de ces déplacements. De ce chapitre, nous pouvons retenir que les raisons des déplacements internes à Mora sont : Les conflits interethniques, les catastrophes naturelles et les effets du changement climatique mais la cause majeure reste les conflits armés. Cependant qu'en est-il de leur prise en charge, de leur assistance et leur insertion socio-économique ? Le chapitre qui va suivre sera consacré essentiellement aux mécanismes institutionnels et non institutionnels d'insertion socioéconomique des déplacés internes à Mora.

## **CHAPITRE 2 : MÉCANISMES INSTITUTIONNELS ET NON INSTITUTIONNELS DE L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES DEPLACES INTERNES A MORA ET LES ACTEURS IMPLIQUÉS.**

Ce chapitre présente les mécanismes mis en œuvre par l'État et ses différents partenaires afin de faciliter l'intégration et l'insertion socio-économique des déplacés internes au sein de la commune Mora. Il s'agit en grande partie des actions entreprises à l'échelle nationale par l'État et qui se concrétisent au niveau local. En outre il sera aussi question des mesures prises par les partenaires de l'État (ONG, associations, acteurs de la société civiles) afin de garantir l'insertion socioéconomique des populations dans la commune de Mora en générales et des populations déplacées en particulier.

### **I- MÉCANISMES INSTITUTIONNELS ET L'IMPLICATIONS DES ACTEURS DANS L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES DÉPLACÉS INTERNES A MORA**

Dans cette partie, nous avons présenté dans l'ensemble les actions entreprises par L'État du Cameroun au niveau national, régional, départemental et même communal pour favoriser l'insertion des personnes déplacées à Mora. Il s'agit en effet, de présenter les organes et institutions étatiques en place qui sont impliqués dans l'insertion de ces personnes déplacées internes. Il s'agit des organes étatiques et non étatiques.

#### **I-1 Organes étatiques en présence**

Les acteurs en présence représentent l'ensemble des acteurs étatique et non étatique qui œuvrent au quotidien pour l'intégration et l'insertion socioéconomique des déplacés internes. Il s'agit en effet des différents ministères œuvrant dans la prise en charge et l'assistance des personnes vulnérables.

##### **I-1-1- Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille.**

Cet organe étatique a pour mission de :

- L'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des mesures relatives au respect des droits de l'Homme et à la protection de la famille ;



- Veiller à la disparition de toute discrimination à l'égard des personnes déplacées internes et de toutes personnes vulnérables ;
- Veiller à l'accroissement des garanties d'égalité du genre dans les domaines politique, économique, social et culturel ;
- Étudier et soumettre au Gouvernement les conditions facilitant l'emploi des personnes vulnérables dans l'administration, l'agriculture, le commerce et l'industrie ;
- Assurer la liaison avec les organisations politiques nationales et internationales de promotion de la femme ;
- Assurer la tutelle des organismes de formation féminine, à l'exclusion des établissements d'enseignement des Ministères chargés de l'éducation ;
- Étudier et proposer les stratégies et mesures visant à renforcer l'harmonie dans les familles. (DSCE)

Ce ministère, à travers ses agents à apporter sa contribution et son soutien aux personnes déplacées internes en leurs donnant des dons, en les sensibilisant à propos de la famille, des violences conjugales, de respect de droit de l'homme et de conduite en famille.

### **I-1-2- Ministère des Affaires Sociales.**

Le Ministère des affaires sociales est une institution étatique qui est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de prévention, d'assistance, de prise en charge et de protection des personnes socialement vulnérables.

À ce titre, il est chargé :

❖ De la prévention et du traitement de la délinquance juvénile et de l'inadaptation

Sociale ;

❖ De la lutte contre les exclusions sociales en liaison avec les Ministères concernés ;

❖ De la lutte contre le trafic des personnes notamment des enfants mineurs en liaison avec les administrations concernées ;

❖ De la protection des personnes victimes d'abus physiques ;

❖ Du suivi des procédures de protection de l'enfance en difficulté en liaison avec les Départements Ministériels concernés ;

❖ Du suivi de la protection des personnes victimes de trafics humains en liaison avec les Administrations concernées ;

- ❖ Du suivi des personnes âgées et des personnes handicapées en liaison avec les Ministères concernés ;

- ❖ Du suivi des personnes concernées par l'usage des stupéfiants en liaison avec les Administrations concernées ;

- ❖ De la facilitation de la réinsertion sociale ;

- ❖ de la solidarité nationale;

- ❖ Du suivi des écoles de formation des personnels sociaux ;

- ❖ De l'animation, de la supervision et du suivi des établissements et des

Institutions concourant à la mise en œuvre de la politique de protection sociale ;

- ❖ Il assure la liaison entre le Gouvernement et le Fonds des Nations Unies pour

L'Enfance (UNICEF) en relation avec le Ministère des Relations Extérieures ;

- ❖ Il exerce la tutelle sur le Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) ;

- ❖ Il exerce en outre la tutelle technique sur les organismes de protection et d'encadrement de l'enfant, à l'exclusion des établissements d'enseignement relevant des Ministères chargés des questions d'enseignement. (DSCE)

Le ministre des affaires sociales a contribué à la prise en charge, l'assistance et la protection des personnes déplacées internes à Mora sous le plan social en protégeant les jeunes filles contre les viols, les travaux forcés des enfants, les violences basées sur les genres, la discrimination et l'exclusion sociale. Sur le plan économique, ce ministère a apporté des denrées alimentaires de tout genre à l'instar du riz, maïs et bien d'autres.

### **I-1-3- Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**

Responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'emploi, de formation et d'insertion socioprofessionnelle, le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle quant à lui à ce titre chargé :

- De l'élaboration de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- Des études sur l'évolution de l'emploi et du marché du travail ;
- Des études sur l'évolution des qualifications des emplois ;
- De la promotion de l'emploi ;

- De la définition des programmes de formation et d'insertion professionnelle en liaison avec les Administrations et Organismes concernés ;
- De la définition des normes d'organisation des systèmes d'apprentissage et de qualification professionnelle et du contrôle de leur application ;
- De la conception et de l'organisation des activités de formation à cycle courts ;
- De l'orientation et du placement de la main d'œuvre ;
- De l'organisation et du suivi de l'insertion professionnelle des jeunes formés ;
- De l'organisation des activités de recyclage ou de requalification pour les travailleurs en activité et ceux ayant perdu leur emploi ;
- Du suivi de l'adéquation formation emploi ;
- Des relations avec les entreprises et les organisations professionnelles en liaison avec les Départements Ministériels sectoriels concernés ;
- Du suivi et du contrôle des structures de formation professionnelle en liaison avec les Départements Ministériels concernés.
- Il suit les activités des organismes d'intervention en matière de prospection d'emploi et exerce la tutelle sur le Fonds National de l'Emploi (FNE) selon le DSCE.

Le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, à travers ses représentants a mis en place des mécanismes permettant de favoriser l'insertion socio-économique et professionnelle des déplacés internes à Mora. Il a formé les femmes, hommes, filles et garçons déplacés dans les domaines variés comme la couture, la transformation des produits alimentaires et la mise en place et le financement des microprojets permettant l'insertion socio-économique de ces personnes et la création des emplois pour s'auto employer. La photo ci-après d'illustre comme un exemple.

**Photo 2 : Femmes formées dans le domaine de la Couture**



**Source :** Photo prise par nous-même, Mai 2021.

#### **I-1-4- Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.**

Le ministère de l'économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique économique de la nation ainsi que de l'aménagement du territoire. A ce titre, il est responsable :

##### **a) En matière économique :**

- De la cohérence et de la coordination des actions engagées, avec les divers partenaires internationaux et bilatéraux, du cadre du programme de redressement et de la relance économiques ;
- Du suivi des affaires de la Banque mondiale, de l'Union Européenne, de la banque africaine de développement et de la banque islamique de développement ;
- Du suivi de la coopération sous régionale et internationale, notamment avec le programme des Nations Unies pour le développement, la commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, la communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale et la communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale ;
- De la prospection, de la négociation, de la finalisation et du suivi de l'exécution des accords et conventions de prêts ;
- De l'élaboration du programme d'investissement pluriannuel de l'Etat ;

- De la centralisation des projets et de la gestion de la banque des projets ;
- De la promotion des investissements publics ;
- De la préparation des cadres de dépenses à moyen terme et du budget d'investissement public ;
- Du suivi et du contrôle des programmes et projets d'investissement, en liaison avec les ministères sectoriels et le ministère chargé des finances ;
- De la coordination des études et du suivi des questions de population ;
- Du suivi de l'analyse conjoncturelle à court, moyen et long terme ; Des orientations fondamentales et des stratégies de réhabilitation et de la privatisation des entreprises publiques.

**b) En matière de planification :**

- De la réalisation des études et des analyses prospectives sur le développement du pays à moyen et long termes ;
- De l'élaboration d'un cadre global de planification stratégique du développement du pays ;
- De la cohérence des stratégies sectorielles de développement du pays ;
- De la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté ;
- De la coordination et de la centralisation des études sur les projets d'intérêt économique national et du suivi de leur réalisation ;
- Du suivi de la coordination de la politique de développement économique et social du gouvernement ;
- De la planification des ressources humaines.

En matière d'aménagement du territoire, il est chargé :

- De la coordination et de la réalisation des études d'aménagement du territoire, tant au niveau national que régional ;
- De l'élaboration des normes et règles d'aménagement du territoire et du contrôle de leur application ;
- Du suivi et du contrôle de la mise en œuvre des programmes nationaux, régionaux ou locaux d'aménagement du territoire ;
- Du suivi des organisations sous régionales s'occupant de l'aménagement ou de la préservation de l'écosystème sous régional.

Ce ministère a joué un très grand rôle dans l'assistance et l'insertion des déplacés internes. A travers ses actions, ce ministère a apporté aux déplacés internes des aides financières ; alimentaires et sécuritaires. Ce ministère a contribué à l'amélioration de condition de vie des déplacés internes en leur offrant des matelas, nappes, les couvertures sans oublier les vêtements et nourritures.

### **I-1-5-Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural**

Le MINADER est chargé de l'élaboration, mise en œuvre et évaluation de la politique du gouvernement dans les domaines de l'agriculture et du développement rural.

Il s'agit en matière agricole de :

- Elaboration, planification et réalisation des programmes gouvernementaux relatifs à l'agriculture et au développement rural ;
- Élaboration de la réglementation et des normes, contrôle de leur application
- Suivi et protection des différentes filières agricoles ;
- Protection phytosanitaire des végétaux ;
- Conception des stratégies et des modalités pour garantir la sécurité et l'autosuffisance, suivie de leur mise en œuvre ;
- Identification et promotion de nouvelles productions agricoles pour l'exportation ;
- Collecte, production et analyse des statistiques agricoles ;
- Diffusion de l'information et des conseils auprès des producteurs ;
- Coordination de la gestion des situations de crise en matière agricole ;
- Suivi des organisations professionnelles agricoles ;
- Promotion des investissements, des moyennes et grandes exploitations dans le secteur agricole ;
- Enseignement agricole et coopératif, contrôle de l'enseignement agricole et coopératif, contrôle de l'enseignement agricole privé en liaison avec le ministère chargé de la formation professionnelle.

En matière de développement rural, il a pour mission :

- Encadrement des paysans et vulgarisation agricole ;
- Participation à la planification des programmes d'amélioration du cadre de vie en milieu rural, en liaison avec les Ministères compétents ;
- Suivi de la réalisation des programmes d'amélioration du cadre de vie en milieu rural ;
- Promotion du développement communautaire. (DSCE)

Cet organe ministériel a octroyé aux personnes déplacées internes à Mora plusieurs denrées alimentaires, des produits agricoles, semences améliorées, les intrants phytosanitaires, engrais, les houes et machettes. Ces matériaux et matériels agricoles ont permis aux déplacés internes de pratiquer des activités agricoles permettant leur maintien.

#### **I-1-6-Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales**

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'élevage, des pêches et du développement des industries animales et halieutiques.

À ce titre, il est chargé :

- De l'élaboration, de la planification et de la réalisation des programmes gouvernementaux dans les domaines de l'élevage, de la pêche et des industries animales et halieutiques ;
- De l'élaboration de la réglementation et du suivi des normes, ainsi que de leur application en matière d'élevage, de pêche, d'industries animales et halieutiques ;
- Des études et recherches en vue du renouvellement des ressources animales, halieutiques et piscicoles, en liaison avec le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- De l'amélioration quantitative et qualitative de la production et des rendements dans les secteurs de l'élevage et des pêches ;
- De la promotion des investissements dans les domaines de l'élevage et de la pêche, en liaison avec le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique ;
- De l'amélioration du contrôle sanitaire en matière de pêche maritime, fluviale et piscicole ;
- De la salubrité des denrées d'origine animale, halieutique et piscicole ;
- De la protection des ressources maritimes et fluviales ;
- De l'encadrement technique dans les domaines concernés ;
- De l'application des mesures visant à la conservation, au développement et à l'exploitation des animaux d'élevage et des produits de la pêche ;

- De la collecte, de la production et de l'analyse des statistiques dans les domaines de l'élevage, de la pêche, des industries animales et halieutiques ;
- Du suivi des organisations professionnelles exerçant dans les domaines de l'élevage et de la pêche ;
- Du suivi de la formation des ressources humaines dans les domaines concernés en relation avec les autres Administrations intéressées ;
- Du suivi des écoles et centres de formation des personnels en médecine vétérinaire et dans les métiers concernés, à l'exclusion des établissements relevant des Ministères chargés des questions d'enseignement. (DSCE)

Le ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales à fourni et distribué aux personnes déplacées des chèvres, moutons et vaches leur permettant de poursuivre leurs activités autrefois avant la crise.

En réponse à ce phénomène, le gouvernement de la République du Cameroun, appuyé par les bailleurs de fonds bi et multilatéraux a adressé de façon globale, l'ensemble de ces préoccupations à travers des mesures institutionnelles, législatives et règlementaires. Toutefois, la paix et la sécurité étant toujours menacées par la secte terroriste Boko-Haram et l'instabilité sociopolitique des pays voisins, le Cameroun s'appuyant sur les résolutions 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité et des résolution connexes, s'est doté d'un plan d'action triennal (2018-2020), de mise en œuvre desdites résolutions, assorti d'un cadre logique d'implémentation où toutes les sectorielles publiques, les partenaires au développement et la société civile sont parties prenantes. Ce Plan d'action entend s'inscrire dans l'opérationnalisation des orientations internationales en lien avec les priorités nationales telles que définies dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) 2010-2020 et la Politique Nationale en matière de Genre. Il vise à coordonner les acteurs nationaux avec le concours des partenaires techniques et financiers dans leur appui à la réponse nationale contre la vulnérabilité aggravée des femmes liée notamment en matière de conflit, ainsi que son impact sur les Violences sexuelles et basées sur le Genre. Prévu pour 2018-2020, ce Plan d'Action porte sur la consolidation des acquis des initiatives proches ou similaires et la mutualisation des approches programmatiques en vue de l'optimalisation des résultats en termes d'échelle du changement.

L'insertion socio-économique des personnes déplacées contribue de façon significative au processus global de pacification car la stabilisation et la reprise d'une vie normale de ce groupe de la population sont de nature à prévenir de nouvelles tensions et à guérir des blessures



sociales laissées ouvertes par le conflit. Ainsi, l'adoption d'une stratégie nationale de réinsertion socio-économique des femmes déplacées affectées par le conflit s'avère indispensable. Il faut désormais transformer certains défis en des opportunités en faveur de la stabilisation et du développement durable des régions concernées. La volonté de réinsertion socio-économique des personnes déplacées affectées par le conflit a été affichée par le gouvernement du Cameroun à travers la mise en œuvre d'un ensemble de programmes et de projets de réponses dont l'un de ces programmes a été mise en place par le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille. A ce propos, une autorité affirme que :« *En termes de formations et d'insertion des personnes déplacées dans la commune de Mora, nous avons formé près de 213 femmes déplacées dont 24 dans le domaine de l'élevage et l'agriculture et 157 dans la couture et la broderie actuellement 100 femmes ont bénéficié de machines à coudre et les autres ont bénéficié des kits pour leurs installations* ».

*Entretien avec Abakar Oumar, 39ans, Directeur du centre de la promotion de la femme et de la famille de la commune de Mora, 26juillet 2019.*

La photo ci-après nous illustre les propos de Monsieur le directeur du centre de la promotion de la femme et de la famille concernant la formation des femmes déplacées internes.

**Photo 3 : Atelier de formation des femmes déplacées dans le domaine de la couture.**



**Source :** Photo prise par nous-même, janvier 2021

Cette photo présente des jeunes femmes derrière des machines à coudre. Il nous a été révélé lors cet entretien que toutes les femmes vulnérables pouvaient bénéficier de cette formation mais ils ont tenu à distinguer les femmes déplacées de celle de la population hôtes.

Celles qui ont le doigt en l'air représentent uniquement les femmes déplacées. L'implication et le soutien indéfectible des femmes dans le processus d'insertion s'effectuent dans le secteur informel. Il est important de noter que ces activités ne sont pas choisies au hasard. Elles renvoient généralement aux activités que pratiquaient ces femmes avant la crise ou encore aux activités auxquelles elles pourraient facilement s'adonner.

Dans ses missions de coordination le MINPROFF a perçu la nécessité d'une synergie des actions des différents intervenants (acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux) impliqués dans ce processus.

Il faut noter que dans ce processus d'insertion socio-économique, l'État n'est pas le seul à être aux secours de ces personnes déplacées mais il n'y a aussi des acteurs non étatiques. Il s'agit en effet, des Organisations Non Gouvernementales, des associations et sociétés civiles.

## **II - MÉCANISMES NON INSTITUTIONNELS D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES DANS LA COMMUNE DE MORA.**

Au cours de ces cinq dernières années de crises, la politique du Cameroun a en partie consistée à susciter l'investissement accru des acteurs non étatique dans la mise en œuvre des programmes de sécurité et d'insertion des victimes à travers les formations et les sensibilisations des bénéficiaires et du financement des microprojets d'activité génératrices de revenus. Il s'agit donc des organismes internationaux telles que ONU Femmes, IMC, IRC, Croix rouge, SNV et nationaux tels que : ALDEPA, CADEPI et les organismes de la société civile à l'instar de l'ALVF.

Ces organismes offrent généralement dans un premier temps des formations et l'appui conseil à travers des causeries éducatives et de sensibilisations ensuite, le financement des microprojets que soumettent les bénéficiaires eux même. Les principaux modules de formations portent généralement sur la fabrication d'huile à base de graines d'arachides, du savon, de la vaseline, des pâtes alimentaires à base de farines de blé, de pains ou gâteaux, de coutures, broderies, la préparation de la bouillie enrichie en ce qui concerne les femmes et e agriculture, élevages, et pour les hommes. C'est ainsi que Mme maïramou Boulah, chargée des activités de prise en charge à International Rescue Comitee, Mora, dans un entretien qui date du 1<sup>er</sup> décembre 2020 affirme que :

*« Nous avons mis en place des groupes d'AGR et des groupes de tontines au profit de 483 déplacés. Ils ont d'abord bénéficié des formations ici même à l'espace. Après ils ont reçu le cash transfert individuel de 36milles francs plus un téléphone ensuite le soutien financier par groupe. Nous maximisons également dans les sensibilisations et les causeries éducatives sur les thèmes venant du vivre ensemble et la dynamique de groupe pour qu'ils puissent au moins comprendre ».*

Ces personnes sont sélectionnées sur la base de leur vulnérabilité lors de leur rapprochement avec les organismes de prises en charge des cas ou par le concours des *lawans* qui sont pour la plupart des relais communautaires sont de ces organismes.

Allant dans le même ordre, un autre responsable dénommé M. Mintya Génov, 40ans Deputy Manager du PRESEC Poursuit :

*« Nous avons identifié les déplacés qui pratiquaient l'élevage avant le conflit et nous leur avons donné de quoi relancer leurs cheptels j'ai moi-même participé à la distribution des petits ruminants à 200 chefs de ménages, nous sommes également en pleine construction d'une série de magasin de stockage pour la conservation des denrées un peu partout dans la commune. Il y a un qui a déjà été reçu à kossa et les autres sont encore en construction*

La photo ci-après présente un groupe de moutons tenu dans un enclos avant distributions aux bénéficiaires.

**Photo 4 : Observation de quatre têtes de moutons avant distribution**



**Source :** clichée de terrain pris par nous-même, Décembre 2020

La photo ci-dessus présente des moutons mis en observation. Cette observation des bêtes s'effectue sept jours avant la distribution aux bénéficiaires. Ces partagent se font tous les jours en groupe de 4 et ces déplacés reçoivent au fur et à mesure qu'ils leurs donnent. Cette activité permet d'identifier toutes anomalies ou maladies et de les soigner. Pendant cette observation les animaux reçoivent également des vermifuges contre les vers et autres parasites intestinaux.

Toutes ces pratiques permettent au responsable de l'activité de se rassurer de l'état de santé de tous les animaux. Ces animaux sont offerts aux déplacés internes dans le but de faire de l'élevage et de permettre leurs autonomies.

En sommes, il était question de présenter les différents acteurs impliqués dans le processus de l'insertion socio-économique des déplacés internes à Mora tout en donnant leurs mécanismes mis sur pieds et leurs missions à remplir. Il s'agissait en effet, de l'Etat et ses différents partenaires tels que les ONG à l'instar de l'ONU et ses différentes organes comme le HCR, l'OIM et de l'UNICEF ainsi la CROIX ROUGE, ADELPA et les organismes de la société civile telle que l'ALVF. De cette partie, il en ressort que au vue de ces moyens limités, l'État du Cameroun s'efforce par l'intermédiaire de ces programmes de faire en sorte que les femmes et les enfants aient des droits égaux à ceux des hommes et d'appuyer leur pleine participation aux développement politique, social et économique des collectivités dans lesquelles elles vivent. Le Cameroun œuvre ainsi avec le concours de ses partenaires, à la réalisation des objectifs de développement humain durable que s'est fixé la communauté mondiale et de l'idéal de paix et de progrès social consacré par le document de stratégie pour la croissance. Il ressort des analyses ci-dessus que les stratégies mises sur pieds par l'Etat et ses partenaires permettent aux déplacés non seulement d'améliorer leur résilience, leur insertion socio-économique mais également leur autonomie. La partie suivante et ses chapitres seront consacrés à l'analyse de vécu quotidien des déplacés internes, d'analyser la nature des relations entre les déplacés internes et les populations d'accueil afin de comprendre et d'analyser les facteurs qui freinent leur intégration dans cette localité.

**DEUXIÈME PARTIE : VECU QUOTIDIEN DES PERSONNES DEPLACES  
INTERNES ET LES CONTRAINTES LIÉES A LEUR INSERTION  
DANS LA LOCALITÉ DE MORA**

Cette deuxième partie comporte deux chapitres. Le chapitre I porte sur le vécu des populations déplacées internes dans les communautés d'accueil. Il s'agit de présenter la vie quotidienne des déplacés internes, c'est-à-dire les activités qu'ils mènent pour survivre en communauté d'accueil et les relations qu'ils entretiennent avec les populations hôtes. Le chapitre II, quant à lui, se focalise sur les contraintes liées à l'insertion socio-économique durable des déplacés internes dans la localité de Mora. Il sera question de manière générale dans cette partie de voir tout d'abord comment vivent les déplacés internes à Mora et quel type de relations les déplacés internes et les populations d'accueil entretiennent-ils dans leur rapport et interaction au quotidien. Il sera question par la suite d'identifier et d'analyser les facteurs ou les contraintes liés à une insertion durable des déplacés internes à Mora en contexte des conflits permanents. Ce chapitre va présenter également de manière synoptique les difficultés auxquelles font face les déplacés internes pour pouvoir s'insérer.

## CHAPITRE 3 : VÉCU DES POPULATIONS DÉPLACÉES INTERNES DANS LA COMMUNE DE MORA

Dans ce chapitre III, il sera question de présenter de manière générale le vécu des populations déplacées internes dans la localité de Mora. Il s'agit de présenter la vie quotidienne des déplacés internes c'est-à-dire les activités qu'ils mènent pour subvenir à leurs besoins et leur vie associative afin d'identifier la nature des relations entre les communautés d'accueil et les populations déplacées. Autrement dit, voir quel type des rapports les déplacés internes et les populations hôtes entretiennent. D'une part, nous allons voir si ces deux populations vivent dans la cohésion sociale, dans la paix, dans la sympathie et l'entraide et d'autre part de voir également s'il n'y a pas des tensions et conflits entre ces deux communautés. De manière générale, nous allons voir quel type de rapports sociaux qu'ils entretiennent.

### I- TYPES D'ACTIVITÉS QUE MENENT LES DÉPLACÉS INTERNES A MORA

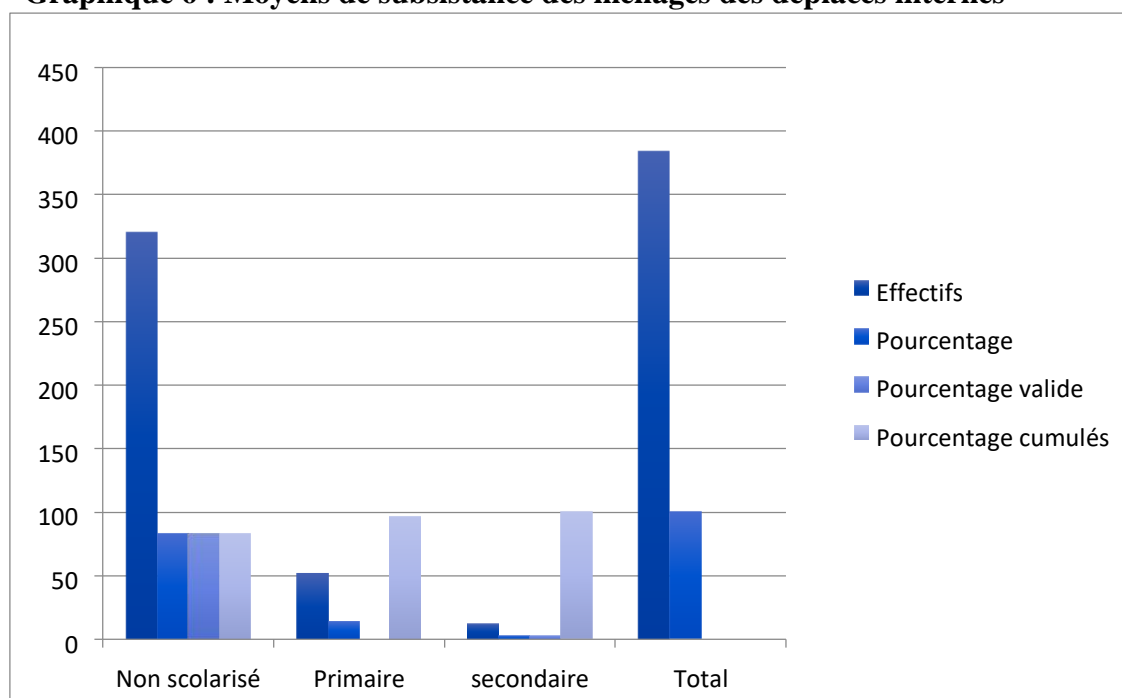
Dans la commune de Mora, les déplacés internes cherchent à gagner de l'argent à partir des « activités génératrices des revenus », c'est-à-dire des emplois informels, partiels ou non, mais de subsistance. Ils se déploient dans des activités de ventes encore appelés petit commerce. Il s'agit notamment de la couture, de l'artisanat, de l'agriculture et autres activités.

La pratique de ces activités par ces déplacés s'explique par le fait que cela ne requiert généralement pas un niveau scolaire très élevés pour les exercer car, la plupart de ces déplacés ne sont pas scolarisés. Le tableau et le diagramme ci-après font un état sur le niveau scolaire des personnes déplacées internes.

**Tableau 6 : Niveau scolaire des déplacés internes à Mora**

<b>Modalités</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentages%</b>
Non scolarisé	320	83,3
Primaire	52	13,6
secondaire	12	3,1
Total	384	100,0

**Sources :** Enquête de terrain, Juin 2021

**Graphique 6 : Moyens de subsistance des ménages des déplacés internes**

**Source :** Notre enquête sur le terrain, Juin 2021

Le tableau et le graphique ci-dessus font état de niveau scolaire des personnes déplacées internes à Mora. À la lecture de ces derniers, il en ressort que 83% des enquêtés n'ont aucun niveau scolaire, 13,6% ont fait le niveau primaire et seulement 3,1% ont pu atteindre le niveau secondaire. Le niveau scolaire joue un très grand rôle dans l'insertion socio-économique et professionnelle. C'est ce que démontre Gary BECKER (1993) dans sa théorie du capital humain. Selon cet auteur, la dotation ou l'investissement en capital humain constitue le principal déterminant de l'offre de l'emploi. Ce faible niveau d'étude justifie leurs intérêts aux activités du secteur informel.

## II- MOYENS DES SUBSISTANCES DES DÉPLACÉS INTERNES A MORA

L'évaluation des moyens de subsistance des populations déplacées dans les localités de Mora est axée sur les activités de survie menées et les revenus des ménages. Pour ne pas subir le poids de ce phénomène et surmonter ses effets, les déplacés internes à Mora sont obligés de pratiquer des petits métiers.

Les personnes déplacées internes à Mora pour subvenir à leur besoin élémentaire, pratiquent des petites activités génératrices de revenus. Il s'agit entre autres des petits commerces comme la vente d'eau, des beignets, du bois. Ils pratiquent également des activités agricoles, la pêche et l'élevage, travail journalier et l'artisanat.



En effet, les ménages des déplacés internes sont majoritairement consacrés aux activités agricoles dans le cadre d'exploitations familiales. Les produits issus et les gains sont surtout destinés à la subsistance, une partie étant vendue pour satisfaire aux besoins additionnels : compléments alimentaires, soins, scolarité des enfants. Le petit commerce qui comporte, entre autres, les étals précaires dans des espaces marchands par hommes, femmes, le commerce itinérant des enfants représentent près de 65% des revenus des ménages enquêtés selon les données obtenues auprès de la commune de Mora. Plus de 17% des ménages mènent à la fois plusieurs activités : agriculture, élevage, pêche, commerce, artisanat. Une catégorie faible des ménages vit des activités de pêche, de l'artisanat, du transport (chauffeurs et moto taximen). La question des moyens de subsistance se pose pour les déplacés internes. Yanoussa ABBA, déplacé interne à Mora nous relate que :

*« Pour survivre, je travaille dans les champs et j'effectue des travaux ménagers, je environ 400 francs CFA par jour, mais cela ne me permet pas de nourrir ma famille normalement, il faut manger trois fois par jour mais chez moi, on mange une fois par jour car nous n'avons pas les moyens »*

Sans nouvelle de son mari depuis qu'elle a dû fuir son village, elle s'occupe de ses six enfants. Le tableau ci-dessus fait un récapitulatif des types des activités que mènent les déplacés internes pour leur subsistance.

**Tableau 7 : Moyens de subsistance des ménages**

Activités	Pourcentages (%)
Agriculture à titre personnel	47%
Commerce autonome	30%
Collecte de bois	27%
Employé agricole	23%
Travail journalier	20%
Elevage	10%
Artisanat	8%
Pêche	5%
Vente de services	5%
Aucune	4%
Revente des produits agricole	4%
Vente des biens familiaux	2%
Mendicité	2%

Emploi privé	1%
Fonctionnaire d'Etat	-1%

**Source :** Commune rurale de Mora, février 2021

Le tableau ci-dessus présente les différents types d'activités que mènent les personnes déplacées internes pour se maintenir en vie. Ce tableau représente de manière exhaustive les différentes activités pratiquées par les déplacés internes à Mora. Une personne peut exercer une ou plusieurs activités à la fois il se dégage des données recueillies de ce tableau que les populations déplacées vivent essentiellement de secteur traditionnel, rural ne nécessitant pas une formation qualifiante. L'observation tend à suggérer qu'on est en présence d'un modèle social et socioéconomique transmissif où la reproduction est aussi due au manque d'alternatives locales. La pratique de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du commerce s'acquiert par apprentissage mimétique (WASSOUNI François, 2017).

De ce tableau, il en ressort également que l'agriculture à titre personnel constitue le principal moyen de subsistance des populations cibles. En effet, la moitié des ménages interrogés vit de sa propre production agricole (47%). D'autres de populations déplacées effectuent des activités génératrices, telles que le petit commerce autonome (30%), la collecte et réserve de bois (27%), le travail agricole (23%), l'élevage (10%), qui les plus importants. Par ailleurs, 4% de la population déplacée ne pratiquent aucune activité.

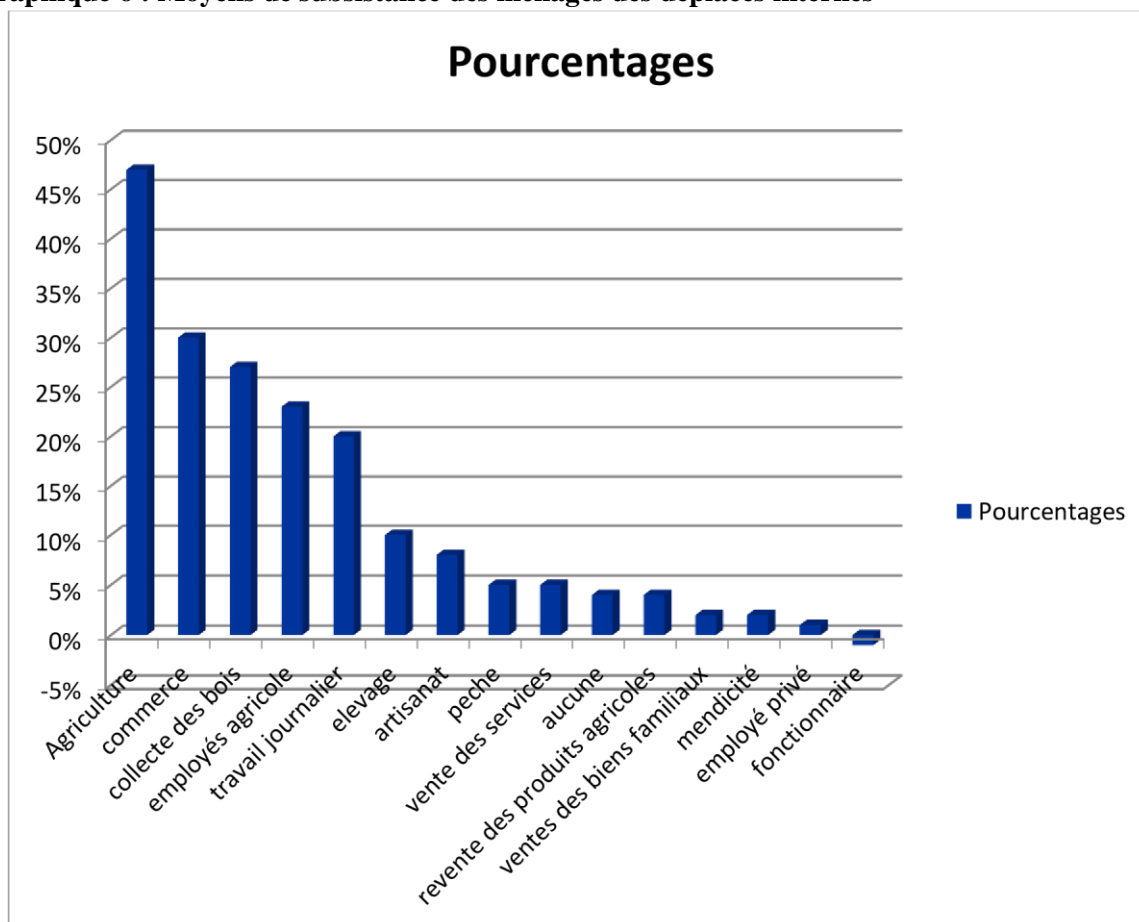
En effet, l'arrivée des déplacés a accru les problèmes de subsistance que connaissent déjà les populations des localités d'accueil qu'ont d'abord partagé leurs réserves avec eux, avant que les aides commencent à arriver. Les dispositifs socioéconomiques d'encadrement et d'insertions professionnelles des jeunes restent déficitaires en termes de ressources humaines, logistiques et matérielles. Les déplacés ne peuvent plus exercer pleinement leurs activités initiales. Aucune stratégie de reconversion n'a été mise sur pied pour leur réhabilitation.

La pratique des toutes ces activités est dû à l'échec des pouvoirs publics dans la politique d'insertion des déplacés internes. L'État aurait pu mettre sur pied un dispositif d'identification des personnes déplacées internes dans la ville de départ et d'arrivée. Malgré les mesures prises par les pouvoirs publics, certaines personnes ou couches sociales sont restées en marge des différentes aides et appuis institutionnels. La politique mise sur pied par l'État Camerounais se trouve inefficace pour ce qui est de la gestion des déplacés internes.

Ceci est parfois dû soit à l'immaturation des projets, soit au non suivi de la mise en œuvre des projets planifiés, soit encore à une mauvaise planification. Le Cameroun n'a pas un service

spécial qui s'occupe des mouvements internes. Cette situation rend d'avantage vulnérable ces déplacés plus qu'ils en étaient déjà.

**Graphique 6 : Moyens de subsistance des ménages des déplacés internes**



Source : OIM Cameroun, Round 19, du 12 au 25 Aout 2019

L'agriculture constitue l'activité principale des déplacés internes pour leurs survies dans les communautés d'accueil. C'est grâce à cette pratique culturelle que ces déplacés parviennent à se nourrir, à se vêtir, se soigner bref leur maintien. Les autres activités viennent seulement au second plan pour le renforcement et le maintien.

## II-1- Principales activités pratiquées par les femmes déplacées internes à Mora

Les femmes déplacées internes à Mora pour contribuer à la charge de la famille pratiquent plusieurs activités à l'instar du commerce, de l'élevage et l'agriculture.

### II-1-1-Types d'activités génératrices de revenus effectuées par les femmes déplacées

La polyvalence de certaines femmes à pratiquer plusieurs activités est un fait que nous devons relever néanmoins, le petit commerce constitue l'activité principale de ces femmes, il peut se définir comme étant la rencontre entre l'offre et la demande à petit échelle. Il connaît une réelle expansion parce que ceci ne nécessite pas un capital assez important en plus des raisons évoquées plus haut.

Lors de notre enquête de terrain, les types de petits métiers identifiés des femmes déplacées internes à Mora sont :

- La couture ;
- La vente des beignets fait à base d'haricots (niébé) et de farine de blé ;
- La vente de l'arachides grillées (mandawa) et niébé ;
- La vente de l'huile d'arachide ;
- La vente de bois de chauffage pour la cuisson ;
- L'artisanat.

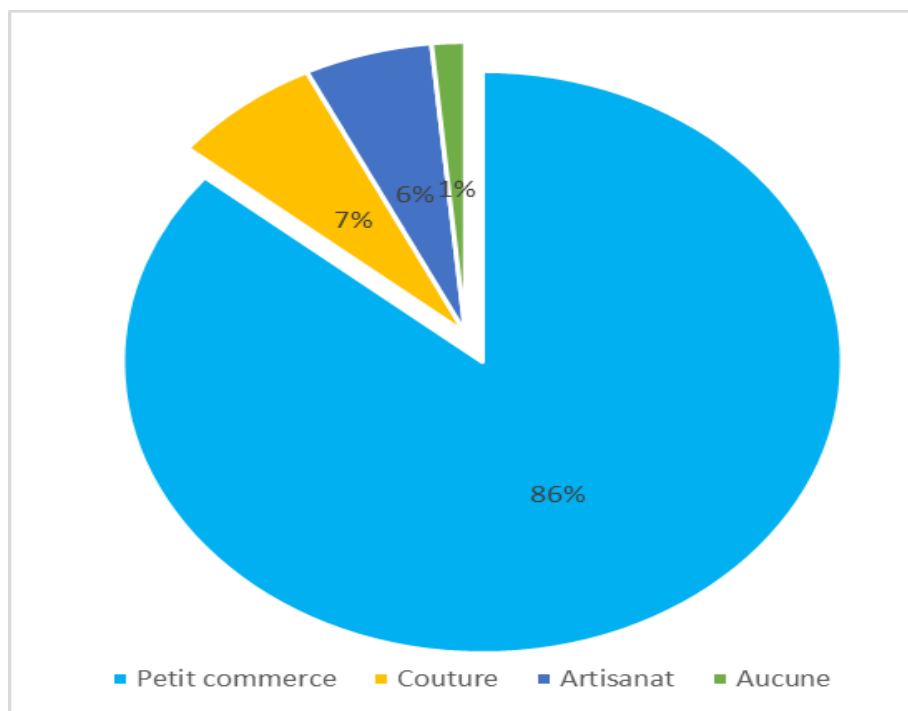
Le tableau suivant présente en détail les principales activités que mènent les femmes déplacées à Mora.

**Tableau 8 : Activités Principale des femmes déplacées de la commune de Mora**

Types d'activités	Effectifs	Pourcentages%	Pourcentages cumulés
Petit commerce	290	86%	86
Couture	45	7%	93
Artisanat	40	6%	99
Aucune	9	1%	100
Total	384	100%	

**Source :** Donnée de terrain, Février 2021

**Graphique 7 : Types d'activités principales que mènent les femmes déplacées à Mora**



**Source :** Enquête de terrain, Mai 2021

Le tableau et le diagramme ci-après montrent que, 86% des femmes déplacées que nous avons enquêtées font le petit commerce. Les vendeuses d'huiles d'arachide le font à mi-temps soit trois fois par semaine tant dis que celles qui vendent le font chaque jour à plein temps. Les 13% restant sont réparties entre la couture 7% et l'artisanat 6%. Seule 1% de ces femmes ne pratiquent pas de petits métiers. En analysant ce tableau et graphique, nous constatons que les déplacés internes en général et les femmes en particulier n'exercent que dans l'informel. Ces petites activités ne servent que pour se maintenir en vie car ces activités ne rapportent pas beaucoup et vu que les marchés sont périodiques et parfois deux fois la semaine. Les clichés ci-après illustrent parfaitement la pratique de ces activités.

**Photo 5 : Femmes effectuant la vente de l'huile de palme**



**Source** : cliché de terrain pris par nous-même, Mai 2021

Cette photo illustre un rassemblement des femmes chacune présentant son activité génératrice de revenus. Celle-ci illustre également le vivre ensemble, la solidarité et le courage de ces femmes pour faire face aux effets de ce phénomène.

**Photo 6 : Femmes déplacées effectuant la vente des beignets**



**Source** : Clichée de terrain pris par nous-même, Mai 2021

La photo ci-après illustre les femmes déplacées internes effectuant la vente des beignets dans la localité de Mora. Elles sont assises dans la cours posant chacune devant elle son sceau des beignets. Habiba, 32 ans tenant son bébé en main nous relatent que :

*« Pour subvenir aux besoins de notre famille et pour avoir les choses entre les dents, je suis obligé de me débrouiller dans la vente des beignets. Malgré que ce dure, le jour qu'il n'ya le marché on mange, le jour que ce dure on dort affamé car on n'a pas le choix. »*

Cette déclaration nous fait voir combien de fois les déplacés internes vivent dans une situation précaire. Ces déplacés vivent dans l'insécurité alimentaire, dans la famine et dans la misère totale. La photo suivante présente les femmes déplacées internes pratiquant la couture.

**Photo 7 : Femmes déplacées internes pratiquant la couture**



**Source :** Clichée de terrain pris par nous-même, Mai 2021

Cette clichée nous présente deux femmes déplacées internes dans l'exercice leur métier qui est la couture. Pratiqué par 7% des femmes déplacées internes, la couture constitue la seconde activité pratiquée par les femmes déplacées dans la commune de Mora. Elle est souvent combinée à d'autres activités car la plupart de ces femmes ne disposent pas de leurs propres machines à coudre elles le font donc à l'espace de cohésion sociale mis en place par les organismes non gouvernementaux auxquelles elles

sont enregistrées. En de la vente des beignets et de la couture, d'autres femmes font l'artisanat.

L'artisanat est leurs troisièmes activités génératrices de revenu. Elle concerne 6% des activités que mènent les femmes déplacées. Il s'agit principalement de la fabrication du fil à base de Cotton, de poterie, de canari et vases à base d'argiles et le tissage des nattes. Cependant il faut passer au moins 2-4jours pour confectionner ces différents articles et objets qu'elles pourront vendre plus tard. La photo suivante est une représentation de l'une de ces activités artisanales.

**Photo 8 : Fabrication du fil artisanal par une femme déplacée interne à Mora**



**Source :** Cliché de terrain pris par nous sommes, Mai 2021

Cette femme déplacée interne âgée a fait de l'artisanat son activité principale. Elle fabrique du fil à l'aide du coton sec préalablement trié qu'elle fixe sur un bout de bois sec. Aminatou, âgée de 63 ans nous relate que :

*« Comme je ne dispose pas d'argent, j'ai décidé de me lancer dans la fabrication locale de fil qui ne demande pas de niveau scolaire ni de capital. Ça me prend du temps mais c'est avec ça que je gagne ma vie ici car, je n'ai ni des connaissances ni des soutiens. »*

Par ailleurs, d'autres femmes se sont investies dans la transformation des matières premières pour obtenir plusieurs produits dérivés. Il s'agit précisément de la



transformation de farine en pâte alimentaire. La photo ci-après est une illustration de cette activité :

**Photo 9 : Fabrication locale des pâtes alimentaires par une femme déplacée à Mora**



**Source :** Cliché de terrain pris par nous-même, Mai 2021

La photo ci-haut présente Douvgui, une femme déplacée interne œuvrant dans la transformation locale de la farine en pâtes alimentaires et autres produits dérivés. Elle a révélé avoir l'aide d'une connaissance dans la communauté hôte pour pouvoir relancer cette activité car, elle pratiquait ce métier avant la crise.

Les revenus de ces différentes activités varient en fonction de la période de l'année et de la zone de l'activité. Par exemple, l'humidité présente en saison de pluie contribue à la baisse de rendement d'huile des graines d'arachide. Ces pluies empêchent également les femmes de ravitailler régulièrement et diminuent par conséquent leurs temps d'activités.

## II-1-2-Déplacées internes et la satisfaction des différents besoins au quotidien

Un besoin est une nécessité ressentie. Abraham Maslow a décrit une classification simple des besoins de la personne. Ces besoins sont :

- Les besoins physiologiques nécessaire à la survie ; ce sont des besoins élémentaires comme respirer, boire, manger ;
- Les besoins de sécurité et de protection sont d'une part physiques mais aussi psychologiques ;
- Les besoins sociaux ;
- Les besoin d'estime de soi ;
- Le besoin d'accomplissement.

On ne saurait ignorer le fait que les personnes déplacées faisaient face à certains défis avant la crise de Boko-Haram. Cependant, la situation actuelle pose des réels défis. La satisfaction des besoins physiologiques et de sécurité est l'objectif principal selon ces déplacés. Les activités menées au quotidien leurs permettent pas vraiment de satisfaire leurs besoins. Même si les personnes déplacées internes parviennent à subvenir à certains de leurs besoins, les besoins tels que les besoins sociaux se font ressentir. La plupart de ces femmes sont unanimes lorsqu'il s'agit de prioriser ces deux types de besoins au détriment du troisième. Le tableau ci-après présente le gain journalier des enquêtés :

**Tableau 9 : Différents revenus journaliers des personnes déplacées internes à Mora.**

Modalité	Effectifs	Pourcentage
Moins de 500FCFA	126	32,8
500-1000 FCFA	160	41,7
1000-2000 FCFA	66	17,2
Plus de 2000 FCFA	30	7,8
Total	384	100,0

Source : Les données de terrain, Mai 2021

Le tableau ci-dessus fait un récapitulatif des différents revenus journaliers des personnes déplacées internes à Mora. D'après ce tableau, 160 enquêtés sur 384 ont un revenu qui varie entre 500 et 1000 FCFA/jr et 30 personnes disposent d'un revenu journalier supérieur à deux milles (2000) FCFA, c'est le cas des femmes qui pratiquent la couture tandis que 66 personnes ont un revenu journalier qui varie entre 1000 et 2000 FCFA et 126 autres personnes sont à moins de 500 FCFA par jour.

A l'analyse de ce tableau, nous pouvons dire que plus de moitié des personnes enquêtées ont un revenu qui varie entre moins de 500 et 1000 FCFA par jour. Ce qui ne les permet pas de répondre à tous les besoins. Ces revenus ne servent qu'à subvenir aux besoins les plus élémentaires.

### **III- PRINCIPALES SOURCES DE DÉPENSES DES MENAGES DES DEPLACES INTERNES A MORA**

En ce qui concerne la gestion des revenus des activités, les enquêtés ont répondu qu'ils se servaient de ces petits revenus pour la nutrition de l'ensemble de la famille, l'habitat, santé, ensuite pour payer le logement et la scolarisation des enfants.

#### **III-1- Nutrition**

La nutrition constitue un besoin fondamental et nécessaire dans la vie d'un être humain. La nutrition est l'apport alimentaire répondant aux besoins de l'organisme (OMS, 2019). C'est également l'ensemble des processus par lesquels un être vivant transforme des nutriments pour assurer son développement. Un individu pour se maintenir en vie doit manger et boire. Le tableau ci-après représente le pourcentage des déplacés qui avouent utiliser ces revenus pour les besoins nutritionnels de leur famille. Adamou SAMBO, déplacé interne à Mora a déclaré que :

*« Moi j'ai eu de la chance car, moi je ne loue pas. Je suis chez mon petit frère qui est instituteur ici, les petits argents que je gagne, j'utilise la grande partie pour la ration de la famille, j'ai quatre enfants plus ma*

*femme. Malgré que je ne gagne pas grande chose mais on se débrouille avec »*

**Tableau10 : Avis sur l'utilisation des revenus pour la nutrition**

Modalité	Effectifs	Pourcentage%
Oui	372	96,9
Non	12	3,1
Total	384	100,0

**Source :** Les données de terrain, Mai 2021

A la lecture de ce tableau, Il ressort de cette analyse que 96,9 % des enquêtés utilisent ces revenus pour répondre aux besoins de nutrition de leurs familles. Il s'agit principalement de l'achat de mil, du poisson fumé et de quelques épices pendant les jours de grand marché pour la cuisine. Par contre certaines personnes ont également signalé que c'est grâce à ces revenus que les enfants pouvaient prendre le petit déjeuner le matin ou encore de bénéficier de l'argent de poche pendant la période de classe.

### **III-2-Logement**

Le logement désigne avant tout un lieu d'habitation. Il représente un besoin vital pour les êtres humains. C'est le second besoin à satisfaire après la nutrition pour les déplacés internes vivant au centre-ville de la commune de Mora. Ce besoin aussi important que soit-il est reconnu comme étant un moyen de protection et de sécurité indispensable à toute personne. Dans le cadre de ce travail ; nous avons identifiés deux types de logements à savoir :

- Les abris construits à l'aide des bâches fournies par le HCR lors du recasement en 2015. Ces abris sont des abris archaïques et spontanés dont la construction ne demande pas du temps et des moyens pour sa réalisation. Cela se présente suivant sur la photo ci-dessous :

**Photo 10 : Abris construit à l'aide de bâche et des résidus agricoles**



**Source :** Notre cliché de terrain pris par nous-même, Mai 2021

Sur cette photo, nous voyons une maison faite à base des matériaux locaux comme les pailles, les tiges de mil, bois tissés et assemblés à l'aide des cordes et d'autres sont couvert des bâches. À l'observation, ces abris sont également fabriqués à l'aide des résidus de produits agricoles tels que les tiges de mil et de sorgho agricoles. Ces déplacés, par faute des moyens se campent parfois 5 à 8 personnes et voir même plus dans la même chambre. Ils dorment sur des nattes, a même le sol et d'autres sous le froid. Ce qui leur donne des maladies. Faute des moyens et des soutiens véritables, les déplacés internes sont contraints de vivre dans ces conditions. C'est ainsi que Baba OUMAR, déplacé interne relate que :

*« Moi je n'ai personne ici et je ne sais pas où aller. Et pire encore je n'ai pas d'argent pour s'offrir un loyer. Moi et mes enfants, nous vivons dans une maison provisoire faite des pailles et tiges. C'est vraiment dur, le*

*froid, le vent, les insectes rendent les enfants malades et je n'ai pas d'argent pour les amener à l'hôpital »*

. Cette situation prouve une fois de plus combien ces gens ont besoin d'aides et d'insertion sociale et économique pour assurer leur autonomie.

- Les logements semi-modernes

Observable en zone péri urbaine de la commune de Mora, ces logements sont beaucoup plus détenus par les populations hôtes de la commune d'où le paiement d'un loyer pour les locataires. Ce type de maison n'est pas accessible à toutes les personnes déplacées car ça demande des moyens et la capacité à verser l'argent du loyer chaque fin de mois. La photo ci-après représente ces logements modernes :

**Photo 11 : Logement moderne présent dans la commune de Mora**



**Source :** Notre cliché de terrain, juillet 2021

Le loyer de ce type de logement varie généralement en fonction de la proximité avec le centre-ville. Le prix de la location varie entre 5000 et 20000 FCFA/mois. Les tableaux et le diagramme ci-après représentent le pourcentage des populations déplacées qui utilisent les revenus issus de leurs petits métiers pour payer le loyer.

Mais la plupart de ces personnes déplacées n'arrivent pas à payer leur loyer faute de manque des moyens car, les dépenses sont supérieures aux revenus des ménages. Ils

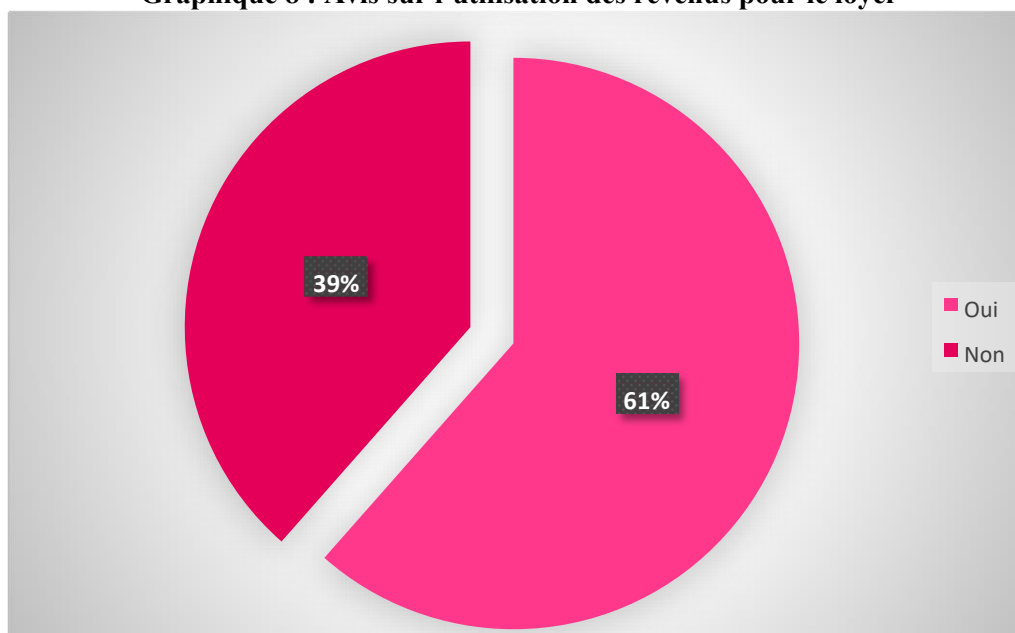
sont parfois expulsés, maltraités et parfois aux travaux forcés pour s'acquitter des dettes de leur loyer.

**Tableau 11: Avis sur l'utilisation des revenus pour le loyer**

Modalité	Effectifs	Pourcentage%
Oui	236	61,5
Non	148	38,5
Total	384	100,0

**Source :** Les données de terrains, Mai 2021

**Graphique 8 : Avis sur l'utilisation des revenus pour le loyer**



**Source :** Données de terrains, Mai 2021

Au regard de ce tableau et de cette figure, il ressort que 61% des personnes déplacées internes avouent utiliser ces revenus pour payer le loyer. Les 39% représentent d'une part ceux qui vivent au sein des camps et ceux qui vivent en famille d'accueil. Même si ces revenus restent minables et parfois irréguliers, ils constituent un moyen essentiel pour payer le loyer et permettre à ces déplacés d'avoir un toit. La majorité de ces personnes louent des maisons qui ne sont pas en bon état ou abandonnées. Les prix de ces maisons traditionnelles et en terre battue couvert en majorité des pailles varient entre

2500 et 5000 pour celles qui sont en bon état. Tandis que les maisons modernes, très peu des personnes déplacées y accèdent faute des moyens financiers. Ceux qui y accèdent sont soit ceux qui ont des activités dans la communauté, soit les déplacés qui ont des enfants en ville qui les envoient l'argent pour le loyer. Les prix quant à eux varient entre 7000 et 15000 FCFA.

### **III-3-Utilisation des revenus pour la scolarisation des enfants et les soins de santé**

Le droit à l'éducation et aux soins de santé est fondamental pour tous les individus. Dans le cadre de ce travail, la stratégie utilisée par les personnes déplacées est établie de la manière suivante : Concernant la santé, ceux-ci préfèrent se soigner à l'aide des produits naturels faites à base d'herbes et écorces d'arbres que l'on rencontre dans les marchés lorsqu'il s'agit d'eux-mêmes ou pour les enfants âgés de plus de cinq (5) ans. Concernant la santé des enfants en bas âge, ceux-ci préfèrent se rendre à Kourgui afin de bénéficier de la gratuité des soins donnés aux enfants dont l'âge varie entre 0 et cinq (5) ans par Médecins Sans Frontière.

Concernant la scolarisation des enfants, seuls les plus petits vont à l'école. Les plus grands aident leurs parents à subvenir aux besoins familiaux en menant les petites activités telles que la vente de l'eau glacée et autres petits métiers. Lors des entretiens menés avec les déplacés, l'un des enquêtés Mr Oumar Alioum, 37 ans déclare que :

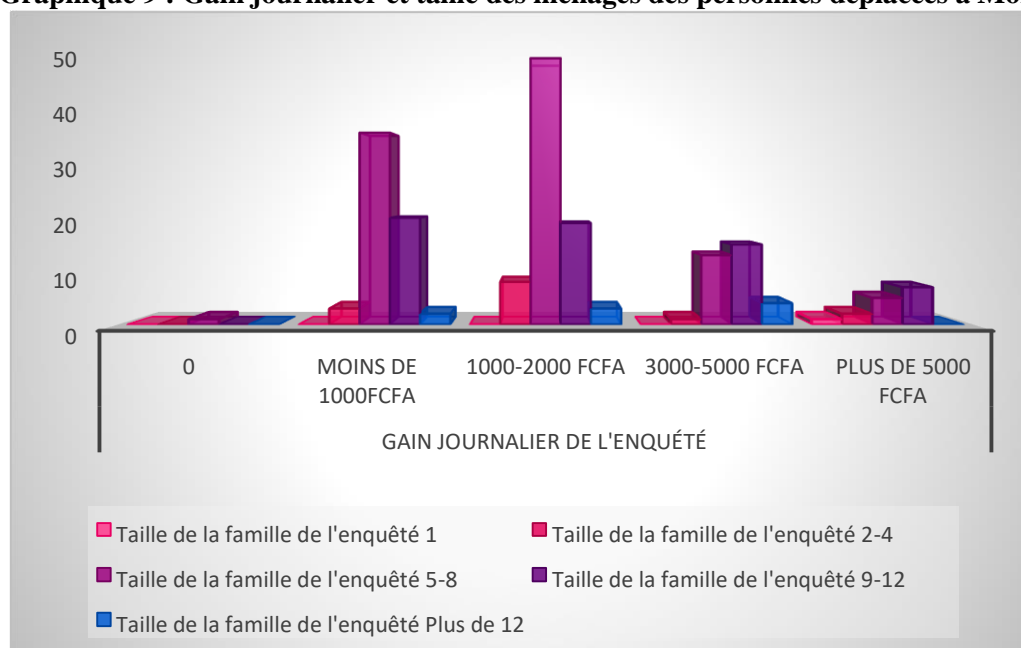
*« Sur les 5 enfants que j'ai, les 2 derniers vont à l'école je n'ai pas l'argent pour envoyer les plus grands. Mon premier garçon a eu le diplôme à l'école primaire l'année passée mais comme je n'ai pas d'argent pour payer l'envoyer au collège, il reste à la maison ou parfois il part vendre l'eau glacée au marché ».*

La situation que décrit ce déplacé commerçant est la réalité que vit la majeure partie des personnes déplacées qui vivent dans la commune de Mora. Les personnes déplacées internes rencontrent des nombreuses difficultés dans leur milieu d'accueil car, ils n'ont pas d'argent pour se nourrir, se soigner et envoyer leurs enfants à l'école.



Moustapha Cherif, 15 ans ne sait pas s'il va encore aller à l'école. L'année dernière, il n'a pas pu fréquenter l'école, faute d'argent. Afin de déterminer si les revenus des activités menées permettaient réellement de répondre aux besoins de la famille, nous avons croisé le gain journalier à la taille de la famille de chaque répondant et les résultats sont présentés sur le diagramme ci- dessous :

**Graphique 9 : Gain journalier et taille des ménages des personnes déplacées à Mora**



**Source :** Données de terrain Mai 2021

À la lecture de ce graphique, il ressort que les familles contenant 5 à 8 membres sont les plus représentées et appartiennent à plus de 50% de ces ménages survivent avec 1000-2000 FCFA la journée. Ces revenus dont la moyenne est de 1500FCFA seraient presque insignifiants pour la taille d'une famille pareille. Cela permet de comprendre la difficulté que vivent les personnes déplacées à Mora et cela permet également voir combien ces personnes ont besoins des soutiens et d'accompagnement pour pouvoir s'insérer.

#### **IV- BESOINS PRIORITAIRES IDENTIFIENT DES PDI<sub>s</sub> A MORA**

Les besoins à court, moyen et longs termes des personnes déplacées internes victimes des conflits armés ou d'autres situations de violence, sont extrêmement variés. Ils comprennent notamment la nourriture, l'eau, l'abri, l'accès à la terre et d'autres bien essentiels comme les

soins de santé, la sécurité, le bien-être physique et psychologique, l'aide pour rétablir les liens familiaux, l'éducation ainsi que l'assistance en matière de redressement économique et l'insertion socio-économique et sociale. Lorsque des personnes sont déplacées, elles sont particulièrement vulnérables, quelle que soit la cause du déplacement. Ces personnes sont privées, souvent brutalement de leur environnement habituel, ce qui menace directement leur capacité à satisfaire leurs besoins fondamentaux, surtout lorsque les familles sont dispersées ou que des proches sont tués ou disparus. Pour une action efficace en leur faveur, il est extrêmement important de prendre en compte tous les besoins des personnes déplacées, à toutes les étapes de leur déplacement. Seule une approche globale de l'assistance et de la protection peut garantir leur insertion socio-économique et leur intégration.

D'après le rapport d'évaluation d'avril 2021 sur les conditions des déplacés dans le Mayo Sava, de l'ONG italienne Interos, 57% des déplacés ne possèdent pas de kit cuisine. Selon ce rapport, « à l'observation direct, il paraît que plus de la moitié des déplacés ne préparent pas dans des bonnes conditions hygiéniques ».

Pendant la collecte des données, les entretiens menés avec les chefs communautaires et les représentants des populations déplacées ont permis de ressortir les besoins prioritaires sectoriels dans les localités enquêtées. L'accès à l'eau potable reste le problème majeur dans 47% des localités enquêtées. L'enquête montre que plus de 16% des localités enquêtées n'avaient effectivement pas de point d'eau. Ce manque d'eau constitue un problème majeur pour les populations déplacées car, l'eau est la source de toute vie. Cela crée parfois des tensions entre les populations déplacées et les populations hôtes.

L'accès aux vivres et l'accès aux soins de santé ont également été cités par les populations déplacées comme étant des besoins humanitaires prioritaires. A titre d'exemple, les enquêtes de terrain menées dans le cadre de ce travail auprès des informateurs clés des villages ont informé que plus de 75% des villages n'ont pas de centres de santé dans le village (pas des cliniques privées, d'hôpital de district intégré, de centre de santé ou de centre médical). Même si l'accès à l'éducation ne ressort pas en tant qu'un des besoins prioritaires, les enquêtes menées par cette ONG au niveau des communautés ont montré que plus de 40% des villages n'ont pas d'écoles primaires, secondaires ou coranique. Le manque des institutions éducatives dans cette localité constitue un frein au développement socio-économique, moral et culturel. Car, le développement passe par l'éducation et l'insertion socio-professionnelle requiert également un certain niveau scolaire. Yaou Abdoulaye, déplacé interne affirme :

*« Il n'y a pas même une seule école ici, mes deux petits enfants ne vont pas à l'école à cause de la distance, il faut parcourir des kilomètres et ils sont encore des enfants. C'est vraiment compliqué. Et en plus de cela, nous n'avons pas aussi un hôpital, ni des centres de santé parfois un malade meurt en route faute de la distance entre le village et l'hôpital ».*

A ces personnes déplacées, s'ajoutent les populations hôtes qui sont autant devenues vulnérables que les déplacés à cause de l'insuffisance des ressources naturelles, des abris et les matériels domestiques non alimentaires qu'ils partagent ensemble. Il ressort de l'analyse du groupe sectoriel NFI/abri des résultats de l'évaluation multisectoriel de janvier 2020 que, 80% des déplacés sont dans les besoins en matériels domestiques non alimentaires(NFI) tandis que 63% des déplacés se trouvent dans les besoins en abri d'urgence et en eau. La photo ci-après illustre le problème d'accès à l'eau des personnes déplacées internes (OCHA, 2018).

**Photo 12 : Difficulté d'accès à l'eau des personnes déplacées internes**



**Source :** Commune rurale de Mora

Sur la photo ci- haut, nous observons les femmes, hommes et enfants alignés devant un point d'eau. L'eau est identifiée comme besoin prioritaire des personnes déplacées internes à Mora. Ces déplacés n'ont pas accès à l'eau potable et contractent des maladies comme le choléra. Les autorités régionales et traditionnelles œuvrent activement afin de répondre à cette urgence humanitaire mais manquent souvent de l'expertise spécifique nécessaire et les

ressources matérielles et humaines. La capacité d'absorption locale est limitée et le déplacement a aggravé les problèmes liés au sous-développement, surtout en termes d'accès aux structures sociales et aux soins de santé. Ce manque d'eau aggrave encore leur situation de vulnérable et affecte leur vie.

L'évaluation des besoins humanitaires des déplacés internes à Mora a permis de dégager des indicateurs sociaux et économiques qui rendent compte de la vulnérabilité de toutes les catégories des populations affectées par la crise sécuritaire Boko Haram. Entre condition d'installation, accès aux services sociaux de base, moyens de subsistance et protection, la différence entre les besoins et les réponses sont importantes. Leur activité de production essentiellement basées sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et le commerce sont considérablement perturbées par l'insécurité dans la zone et les restrictions à la circulation interurbaine. Ces populations vivent dans une situation d'urgence humanitaire.

## **V- NATURE DES RELATIONS ENTRE LES DÉPLACÉS INTERNES ET LES POPULATIONS D'ACCUEIL**

Les personnes déplacées internes dans leur milieu d'accueil entretiennent plusieurs types de relation avec la communauté. Ces deux populations dans leur rapport au quotidien vivent dépendamment les unes des autres.

### **V- 1- Relation de dépendance avec la communauté hôte**

Peu importe leur situation de vulnérabilité dans la communauté hôte (camp ou famille d'accueil), les personnes déplacées internes dans la localité de Mora sont extrêmement dépendantes des communautés hôtes pour leur survie, que ce soit pour l'accès à la nourriture, aux opportunités économiques ou à la terre. Cette dépendance explique en partie les différences d'intégration entre déplacés en familles d'accueil et les déplacés du camp.

Tout au long de leur déplacement, les communautés hôtes jouent un rôle capital dans la survie des déplacés. A leur arrivé, les déplacés sont accueillis et nourris par les familles d'accueils. Après quelques jours, ils doivent « contribuer » au ménage pour pouvoir rester, la plupart du temps en allant travailler dans le champ des membres de la communauté d'accueil. Après un certain moment et par ce qu'ils ont accès aux opportunités économiques à travers leur

famille d'accueil, certains d'entre eux parviennent à louer leur propre maison et d'autres parviennent mêmes et d'autres ne parviennent pas.

Les déplacés du camp, au contraire, semblent se retrouver coincés dans une situation de précarité et n'arrivent que rarement à sortir du statut du travailleur journalier. Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons. Résident dans le camp, ils parviennent moins bien à développer leur réseau et donc à accéder à plus d'opportunités. Ils sont également l'objet de stigmatisation par la population hôte, qui privilégie les déplacés en familles qu'ils connaissent, ce qui les limite dans leur accès à l'emploi. Ainsi, Zakariyaou déplacé interne confie que :

*« Le travail ici se donne par affinité, les gens qui ont la chance d'avoir des connaissances trouvent facilement quelque chose à faire. Mais nous qui sommes dans le camp, c'est difficile pour nous car, les populations hôtes nous traitent souvent des faibles, des voleurs. »*

Les déplacés internes dans ce cas sont dépendants vis à vis des la communauté hôte car, c'est la communauté hôte qui est le détenteur des toutes les ressources. Cette relation de dominance crée un complexe et laisse naître la stigmatisation.

## **V- 2- Rôle de l'interaction dans l'insertion socio-économique des déplacés internes**

Les groupes de personnes bénéficiant le plus d'interaction avec les communautés hôtes sont également considérés comme les plus intégrés par les déplacés et les communautés hôtes.

Les femmes et les jeunes sont ainsi perçus par tous les enquêtés comme plus intégrés que les hommes, grâce à leurs activités quotidiennes (collecte d'eau, petits commerce, fréquentation des marchés, qui leur permettent d'agrandir leur réseau. Les jeunes profitent également d'un plus grand nombre d'opportunités d'interaction avec les communautés hôtes. Leur volonté de créer des amitiés avec les membres de la communauté d'accueil est souvent vue comme un avantage, tout comme leur participation aux équipes de football, qui constitue un moyen de développer un réseau d'amitié et donc d'augmenter leur chance d'accès à des opportunités économiques comme l'illustre le cas de ce jeune déplacé en famille d'accueil qui déclare : *« je suis joueur de football. Je suis allé jouer avec les autres joueurs d'ici. Ils m'ont parlé de comment je peux m'adapter de la vie du village en tant que déplacé. C'est à l'occasion de cette conversation que j'ai trouvé mon occupation actuelle de transport des bidons d'eau »,* enquête de terrain, Juillet 2021

Le fait d'être en contact permanent avec la population d'accueil, permet aux déplacés de vite tisser des liens, des relations amicales et gagner de leur confiance. C'est dans ces genres des rapports au quotidien que les opportunités et les réseaux se créent.

### **V- 3- Etablir une relation de confiance avec la communauté hôte**

Les déplacés sont également dépendants des autochtones dans l'accès au crédit, essentiel pour débiter une activité commerciale. De manière générale, la plupart des occupations autre que l'agriculture (comme l'enseignement, la menuiserie, les activités commerciales par exemple) est inaccessible aux déplacés, soit les autochtones favorisent les membres de leur communauté à ces postes, soit par manque des fonds (notamment pour le commerce). En effet, leur statut des déplacés internes constitue déjà un obstacle pour pouvoir accéder à certains services au sein de la communauté hôte. Les déplacés font souvent l'objet de méfiance de la part des communautés suite à certains cas ou certains d'entre eux sont retournés dans leur zone d'origine ou sont partis vers d'autres communautés sans rembourser leurs dettes. Comme les communautés hôtes redoutent d'être des victimes d'une telle pratique, il est plus difficile pour un déplacé de gagner la confiance des populations locales.

Manquant en outre de ressources pour payer les cotisations des associations, ils sont d'autant plus dépendants de leurs relations avec les personnes de la communauté hôte : Sans leur amitié et leur confiance, ils sont voués à rester dans une situation financière précaire.

La durée du déplacement dans une même communauté a généralement un impact positif sur les opportunités d'intégration puisque le fait d'accéder à une activité (même journalière) ou à un crédit (via un prêt) repose essentiellement sur les réseaux et la capacité à se « faire connaître » (et donc à obtenir la confiance de la communauté). Cependant, la durée du déplacement joue un rôle ambigu. Si la durée permet un accès plus facile à des opportunités au sein de la communauté, elle peut également accentuer la pression sur les ressources, créant ainsi un accroissement des tensions entre déplacés et communautés hôtes, ce qui est particulièrement le cas à Mora

Selon l'enquête effectuée, il existe des problèmes majeurs au niveau de la relation entre la population hôte et les populations déplacées dans les localités ciblées. En effet, les personnes interrogées ont déclaré que la population hôte est prête à accueillir des déplacés.

Mais quand il s'agit de leur installations et leur besoin en termes des terres pour leurs activités, les problèmes surviennent car, ils se sentent dépossédés de leurs terres. Toutefois cela ne voudrait pas dire que des tensions n'existent pas entre ces deux populations. Les PDI

rencontrent des difficultés avec la communauté hôte (les résidents vivent mal du fait de la diminution de leurs ressources alors qu'ils n'ont pas accès aux distributions). Plusieurs raisons sont à l'origine des conflits entre les déplacés internes et les populations hôtes.

Les populations déplacées et les populations d'accueil vivent parfois des tensions. Ces tensions et conflits naissent souvent suite à l'utilisation des ressources comme l'eau, le bois, la terre ou bien suite à l'argent du loyer. Habiba Asta, femme déplacée interne nous confie que :

*« Je me sens bien ici, ils nous ont bien accueilli. Mais parfois notre arrivé constitue pour eu une menace car, ils se sentent mal à cause de diminution de leurs ressources. Parfois quand on part puisé de l'eau ou bien cherché du bois, ils nous chassent, c'est vraiment déplorable »*, enquête de terrain, juillet 2021.

## **VI- CAUSES DES CONFLITS ENTRE DÉPLACÉS INTERNES ET LES POPULATIONS DE LA COMMUNE DE MORA**

Les relations entre populations déplacées et la communauté hôte n'est pas toujours de nature paisible comme dans toutes les relations. Il existe aussi des tensions et malentendus qui mettent souvent ces deux populations en conflits difficile à gérer. La cohabitation entre ces deux communautés aux réalités différentes ne pas chose facile.

### **VI-1- Conflits fonciers**

Il existait bien avant des conflits liés aux fonciers dans la localité de Mora mais l'arrivée et l'installation des déplacés internes sur le long terme sur des terres appartenant à la population hôte a encore augmenter les tensions qui existait déjà et a suscité des polémiques entre déplacés internes et les populations hôtes. C'est dire que la problématique d'accès aux LTP ne s'applique qu'en situation de déplacement prolongé qu'il s'agisse des personnes installées dans des camps officiels ou en dehors. Elle induit un besoin des déplacés de vivre dans un meilleur confort et de mener des activités économiques pérennes. Ceux-ci tendent alors à exploiter de manière durable les terres accordées provisoirement par les populations autochtones. Survient alors des discordes et tensions qui engendrent des conflits entre ces deux communautés. C'est qu'il faut noter qu'il n'existe pas des mécanismes d'attribution des terres aux déplacés dont la présence dans les localités d'accueil n'est considérée que comme provisoire. Lorsqu'elles arrivent, elles jouissent des terres que les autorités y construisent des logements provisoires (en pailles), lesquels se détériorent avec le temps. Ainsi, naît alors le désir d'en construire de plus durable.

Nrc explique : « comme la situation de déplacement dure, ces logements d'hospitalité sont devenus pratiquement des occupations sans aucun arrangement de bail. Cette situation crée des problèmes au niveau des relations sociales entre ces deux communautés. Notre entretien avec le sultan de Mora est formel, ces terres ne peuvent être considérées à un certain moment comme la leur (celles des populations déplacées ».

## **VI-2- Conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles**

La rencontre des déplacés et populations hôtes autour des ressources naturelles comme l'eau, le bois crée souvent des tensions entre ces deux populations. Etant considéré comme des étrangers par les populations hôtes, ils n'ont pas les mêmes privilèges d'accès aux ressources au même titre qu'eux. Cela conduit à des tensions et conflits parfois meurtriers entre ces deux groupes d'individus.

## **VI-3-Conflits liés à l'appartenance ethnique.**

Les familles d'accueil n'accueillent pratiquement que des gens d'une ethnie similaire favorisant ainsi l'intégration des personnes de même ethnie. Cela accentue et favorise l'ethnocentrisme qui les plonge dans des affrontements et conflits sans merci. Les personnes appartenant à la même ethnie que les communautés locales semblent avoir facilement accès aux opportunités, ou en tout cas ne souffrent moins des discriminations. Ainsi, le fait de partager la même langue ou les mêmes mœurs, qui sont parfois cités comme des éléments d'appartenance à une communauté, est considéré comme une façon d'exclure de facto les autres groupes et suscite des tensions et conflits interethniques.

## **VII- DÉPLACÉ EN CAMP ET DÉPLACÉ EN FAMILLE D'ACCUEIL**

Si la plupart des déplacés sont accueillis dans des familles, il n'y a également des déplacés dans des camps. En général les camps accueillent les personnes les plus vulnérables, c'est-à-dire celles qui bénéficient d'un réseau social préexistant car, elles appartiennent à un autre groupe ethnique qui viennent des très loin suite à une succession des déplacements.

D'après les personnes interrogées à Mora, il existe une grande différence entre la conception qu'ont les communautés hôtes du déplacé du camp et celui en famille d'accueil. Le



déplacé en famille d'accueil est unanimement perçu comme un travailleur courageux, qui se bat pour sa survie et qui est digne de confiance. Au contraire, les communautés décrivent le déplacé du camp comme un « assisté » qui profite de l'aide humanitaire à laquelle il accède plus facilement grâce à sa présence au camp. Bien que les communautés hôtes reconnaissent que les déplacés du camp soient plus pauvres que ceux des familles d'accueil, elles les considèrent comme étant la source des problèmes sécuritaires en les accusant d'être des voleurs et des ivrognes. Malgré cette rhétorique « anti-camp », certains membres des communautés semblent toutefois conscients que tous les déplacés ne sont pas des voleurs, mais fustigent plutôt l'utilisation du camp comme refuge par des voleurs et des bandits.

De plus, les déplacés du camp s'adressent prioritairement au représentant du camp en cas de litiges, le considérant comme le protecteur de leurs intérêts, renforce la marginalisation des habitants du camp en alimentant le ressentiment des communautés.

L'existence informelle de deux systèmes parallèles de justice (l'un pour les déplacés et l'autre pour les communautés hôtes y compris les déplacés qu'elles accueillent) et le rôle joué par le représentant du camp (qui est un déplacé élu par les habitants du camp) est ambigu. Bien que cette situation résulte du fait que la majorité des déplacés des déplacés n'ont pas accès à la justice traditionnelle dans leur zone d'accueil ou qu'ils s'y sentent discriminés, elle alimente la perception du camp comme une zone de non droit aux yeux de la communauté hôte.

Si le facteur ethnique peut expliquer en partie pourquoi les communautés sont si méfiantes à l'égard des déplacés dans les camps, les abus perpétrés par d'autres membres de la communauté (qui tentent de profiter de l'aide ou d'utiliser les camps pour se mettre à l'abri des forces de sécurité) peuvent contribuer à la mauvaise image des camps. Cette dichotomie entre le déplacé du camp et celui en famille d'accueil a des implications sur l'insertion des déplacés du camp : moins digne de confiance et moins connectés aux communautés hôtes, ils accèdent moins facilement aux opportunités que les déplacés en famille d'accueil puisque les communautés hôtes ont un rôle fondamental dans le processus d'insertion sociale et économique des déplacés internes.

Parvenu au terme de ce chapitre qui porte sur le vécu des déplacés internes à Mora, il est important de souligner que ces personnes vivent dans des conditions très déformables et critiques. Ces personnes n'ont pas d'abris, de nourriture et des moyens pour pouvoir se maintenir en vie. Malgré l'exercice des certains petits métiers comme le commerce, l'artisanat, la pêche et l'agriculture, ces personnes déplacées ne parviennent pas à subvenir à leur besoin les plus élémentaires car ces activités ne produisent pas beaucoup des bénéfices. Cette situation

de vulnérabilité accrue. En des problèmes de logement, de nutrition et de soin de santé, ces personnes sont confrontées à d'autres facteurs qui comme les facteurs conjoncturels et structurels qui freinent leur insertion socio-économique. Le chapitre suivant est consacré aux différentes contraintes liées à l'insertion socio-économique durable à Mora.

## **CHAPITRE 4 : CONTRAINTES LIÉES A L'INSERTION SOCIO ÉCONOMIQUE DES DÉPLACÉS INTERNES DANS LA LOCALITÉ DE MORA**

Après 7 ans d'exactions de groupe islamiste Boko Haram contre les populations civiles, les déplacés internes peinent à acquérir des espaces vitaux pour mener leurs activités dans les communautés d'accueil et ne parviennent pas à répondre à leur besoin les plus élémentaires. Les personnes déplacées internes à Mora dans le département de Mayo Sava font face à de nombreux obstacles et multiples problèmes qui freinent et qui limitent leur intégration dans cette localité. Ils rencontrent des difficultés et effets qui ne facilitent pas leur résilience et leur insertion dans ce milieu aux nombreux défis. Ces facteurs, nous pouvons les regrouper en deux catégories à savoir : Les facteurs structurels (les barrières ethniques, culturelles et religieuses) et les facteurs conjoncturels (les permanences conflictuelles, les conflits ethniques la faible prise en charge, la faible mobilisation des ressources et le problème foncier).

### **I- FACTEURS STRUCTURELS**

Plusieurs facteurs freinent le processus d'insertion socio-économiques des personnes déplacées internes dans la localité de Mora. Ces facteurs contraignent leur insertion durable et constituent des véritables obstacles pour leur bien être dans cette communauté. Il s'agit des facteurs tels que les barrières culturelles, le problème d'appartenance religieuse et ethnique.

#### **I-1- Barrières culturelles.**

L'ethnie joue un rôle primordial dans les critères d'appartenance à une communauté et donc dans les chances d'intégration. En effet, les familles d'accueil ne reçoivent que les gens d'une même ethnie. Ainsi le fait de partager la même langue, culture et mœurs vue parfois comme des éléments d'appartenance à la communauté, peut être considéré comme une façon d'exclure de facto les autres groupes ethniques. Cette situation qui met en place la marginalisation et l'ethnocentrisme constitue un frein qui bloque l'insertion socioéconomique

des déplacés dans la localité de Mora. Dans certains cas, le manque d'opportunités économiques semble constituer un plus grand frein à l'insertion que l'appartenance ethnique.

Du fait des conflits historiques et en cours dans certaines zones, l'insertion socioéconomique des personnes déplacées à Mora peut se révéler impossible pour des nombreuses personnes déplacées dont la sécurité ne serait pas garantie. L'appartenance ethnique reste un obstacle majeur pour l'intégration locale des déplacés et augmente les tensions et détruit les sentiments de cohabitation pacifique entre les communautés. A cela s'ajoute d'autres problèmes liés à leur appartenance religieuse.

## **I-2- Problèmes liés à l'appartenance religieuse**

Le fait d'appartenir à une autre religion constitue un frein à l'insertion socioéconomique des déplacés internes à Mora. Les déplacés d'obédience chrétienne ne sont pas accueillis dans des familles musulmanes du fait de leur pratique religieuse. Les musulmans ne s'entendent pas trop avec les chrétiens car, ils les traitent des « mangeurs des porcs » et cela crée une discorde et freine la cohésion sociale et le vivre ensemble. Cette tendance d'accueil par affinité religieux rend plus difficile la résilience et freine le processus d'insertion des déplacés internes à Mora. En effet, l'appartenance religieuse constitue un frein à l'insertion socio-économique des déplacés internes du fait que les chrétiens et les musulmans voire même les païens ne partagent pas la même mode de vie et la même idéologie.

En effet, la religion constitue une barrière à l'insertion socio-économique des personnes déplacées internes à Mora. Du fait de leur croyance religieuse, certains déplacés se sont vu refusé certains services par les populations d'accueil qu'ils auraient pu obtenu s'ils appartenaient à telle ou telle autre religion. Cette situation constitue un réel obstacle à leur insertion dans cette localité.

Cela montre que la religion qui prône l'amour, la paix, la cohésion sociale constitue à cet effet un obstacle à l'insertion des déplacés internes car le fait d'appartenir à une religion ou à une autre constitue une barrière car, certaines choses se font par affinité d'appartenance religieuse. Cette situation aggrave la situation vulnérabilité de ces personnes et crée certaines tensions. A ces facteurs structurels, s'ajoutent d'autres facteurs conjoncturels.

## **II- FACTEURS CONJONCTURELS**

Les facteurs qui contraignent l'insertion socio-économique des déplacés internes à Mora ne sont pas seulement d'ordres structurels mais il n'y a aussi des facteurs conjoncturels tels que : les problèmes fonciers, l'environnement socio-économique et la permanence des conflits armés dans la zone.

### **II-1- Insuffisance et la mauvaise gestion des ressources.**

L'insuffisance et la mauvaise gestion des ressources en faveur des personnes déplacées internes à Mora constituent des facteurs qui limitent leur insertion socioéconomique et leur insertion dans cette localité. Cela s'explique par le fait que les mobilisations des ressources en matière d'hommes, des biens et services sont toujours faibles et mal gérés. Ces différentes ressources mobilisées ne sont pas à la hauteur des attentes. L'État doit d'avantage fournir plus des efforts pour améliorer les conditions de vie de ces personnes vulnérables.

En ce qui concerne la responsabilité des États touchés par le phénomène de déplacement internes, les principes directeurs s'appuient sur deux doctrines clés à savoir :

- La souveraineté confère aux autorités nationales non seulement le droit de mener librement leurs affaires, mais également des devoirs et la responsabilité de fournir une protection et une aide sans discrimination à leur population y compris les personnes déplacées internes en accord avec les positions du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit humanitaire (principes directeurs 3-1), (ONU).
- Tandis que les personnes déplacées dans leur propre pays conservent les droits dont dispose la population en général, le déplacement entraîne des vulnérabilités particulières pour ceux qui sont touchés par cette situation. C'est pourquoi, afin de s'assurer que les déplacés ne sont pas privés de leurs droits de l'homme, les Etats sont obligés de leur offrir des mesures de protection et d'assistance spéciales qui tiennent compte de leurs vulnérabilités, pour garantir qu'ils soient traités sur un pied d'égalité avec les citoyens non déplacés (principes directeurs 1.1 et 4) de l'Organisation des Nations Unies.

Mais malgré ces prédispositions, les réalités de terrain nous laissent croire que les déplacés internes manquent de suivis, de protection, d'accompagnement, d'assistance voir une faible prise en charge. En effet, les déplacés sont confrontés à de multiples problèmes à l'instar du manque d'eau. La distribution d'eau et les services d'assainissement là où elles sont

déplacées peuvent s'avérer inadéquate ou inexistante. Le manque d'eau potable en quantité suffisante peut mettre en danger la santé et la vie et cela représente un risque particulier de déshydratation pour les groupes vulnérables, tels que les enfants et les personnes atteintes d'une maladie chronique. Cette faible mobilisation des ressources rend difficile la résilience, l'insertion socio-économique et l'intégration de ces personnes vulnérables. Ces déplacés ont besoin également d'un accompagnement et d'une assistance psychologique, ils vivent aussi dans une insécurité alimentaire. Ces personnes vulnérables sont abandonnées à eux même, il n'ya manque des structures d'encadrement et de prise en charge. Ils meurent de famine, ils vivent dans une extrême pauvreté et leur quotidien est déplorable. Cette situation freine et ne favorise pas leur intégration dans cette localité, ils n'ont d'autres choix que de pratiquer des petites activités pour subvenir aux besoins de la famille et pouvoir survivre.

## **II-2- Environnement socio-économiques de la commune de Mora**

L'environnement socio-économique de la commune de Mora ne favorise pas l'insertion socio-économique des personnes déplacées internes. L'irrégularité saisonnière, la pauvreté du sous-sol, et autres problèmes comme le manque des espaces agricoles, le manque d'argent n'offre pas une possibilité aux déplacés de s'intégrer dans la commune de Mora.

L'extrême pauvreté et le manque des moyens financiers freinent l'insertion socio-économique des déplacés internes dans la localité de Mora. Ces couches sociales vulnérables ayant subis les effets des conflits et abandonnant tous leurs biens derrière eux, se retrouvent coincés dans leurs zones d'accueil dans des situations socialement et économiquement précaires. Cet état et situation aggrave leur vulnérabilité et les plonge dans des chaos total affectant ainsi leur niveau de vie. Ils vivent dans une insécurité alimentaire accrue qui accentue leur situation de vulnérabilité et leur dépendance vis-à-vis de la société.

En effet, l'environnement socio- économique à Mora offre en réalité peu d'opportunités de recasement lorsque les secteurs habituels de production subissent les effets d'une crise. Vivant essentiellement des petits métiers et activités, les déplacés internes ne parviennent pas à se relever pour pouvoir s'insérer au sein de la communauté hôte. Avec la disponibilité des ressources dans cette localité, il est essentiel de pouvoir absorber économiquement les personnes déplacées internes souhaitant s'insérer, afin de réduire le risque des tensions liées à la réduction des ressources locales.

### **II-3- Problèmes fonciers.**

La terre est l'âme nourricière des individus et constitue un bien matériel. Elle est à cet effet, un véritable levier de l'insertion socio-économique. La difficulté d'accès à la terre pour les déplacés constitue un obstacle à leur insertion dans leur communauté d'accueil. Comme décrit précédemment, la terre joue un rôle essentiel dans le sentiment d'appartenance à une communauté. L'accès à la terre est également au cœur et au centre du conflit dans la commune de Mora. A défaut d'une réforme foncière, les communautés continuent de s'affronter pour la terre et les opportunités économiques resteront limitées, menaçant les chances et les probabilités et possibilité d'intégration locale. Le fait d'avoir ou de posséder des terres (un champ et/ ou une parcelle) a été cité comme le premier critère pour être membre d'une communauté. La terre joue un rôle énorme dans les ménages des déplacés où les économies et les revenus sont largement basés sur l'agriculture. L'accès au champ est capital pour subvenir à ses besoins. Pour la majorité des personnes enquêtées, la durée du déplacement dans la même communauté favorise également l'appartenance : plus un déplacé reste longtemps dans une communauté, plus les chances seront grandes qu'il obtienne un accès à la terre (de cultiver sa propre portion de terre) et donc de subvenir à ses besoins.

En milieu rural, la terre a plusieurs enjeux. Il s'agit des enjeux économiques, juridiques, socio-culturels, socio-économiques et politiques. La terre est selon Maurice ONANA ESSOMBA, génératrice des richesses matérielles. Elle est de ce fait considérée par l'État et les autres acteurs comme un bien ayant une valeur marchande. Pour Frédéric SANDRON : « La terre nourrit la famille, procure du travail, elle est une source de revenu et enjeux de pouvoir, possède une valeur symbolique et patrimoniale, met enjeux des stratégies de succession et d'alliance entre famille ». C'est pour cette raison que les déplacés internes à Mora ont des difficultés pour acquérir des espaces où des terrains pour leurs activités. Les conflits fonciers se trouvent donc au cœur des populations déplacées et d'accueil.

Les populations d'accueil voient la présence des déplacés comme une menace pour leurs terres qui est déjà même insuffisante pour eux. Car ce sur leur parcelle que ces déplacés sont installés et recasés et cela crée des sentiments de haine.

## **II-4- Permanence des conflits dans la zone d'accueil**

La permanence des conflits dans les localités d'accueils constitue un facteur majeur qui freine et qui limite l'insertion socio-économique des déplacés internes. En effet, depuis 2014 jusqu'à ce jour, le groupe armé Boko Haram continu de perpétrer des attaques et violences qui troublent et qui rendent la vie difficile aux populations de la commune de Mora en générale et des déplacés internes en particulier. Ces attaques et violences continuelles dans la zone rendent également compliqué l'accès dans la zone car, étant exposé à des éventuelles attaques. D'où la réticence des certains acteurs à accéder dans certaines localités et cela constitue un véritable obstacle à l'insertion et à l'intégration de ces personnes vulnérables.

En effet, le département du Mayo Sava subit toujours des attaques qui terrorisent et qui sèment des paniques au sein de la communauté. Cette instabilité crée des sentiments d'insécurité qui rendent les activités plus difficiles. A cause des attaques qui se vivent dans la zone, les populations de la commune de Mora en générale et les déplacés internes en particuliers n'arrivent à exercer normalement leurs activités car, ils ne sont pas libres de tous leurs mouvements. En majorité des cultivateurs, les populations de la commune de Mora ne vont plus au champ de peur d'être enlevé où d'être tué. Ces situations rendent difficile la vie aux populations déplacées et affectent leur situation de vulnérabilité et leur insertion socioéconomique. Un enquêté nommé Ibrahim a déclaré que : *« Nous vivons avec de la peur dans le cœur car, il n'y a des attaquants et menaces récurrentes sur les villages, les gens tombent tous les jours, on vit dans l'angoisse, parfois on a peur d'aller au champ, au marché de peur de faire tuer »*.

## **III- DÉPLACEMENTS INTERNES ET SES CONSEQUENCES A MORA**

Aux fins des principes directeurs, le terme « déplacement interne » décrit des situations dans lesquelles les personnes ou des groupes de personnes sont forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, mais qui restent à l'intérieur des frontières de leur pays. Le déplacement interne est généralement la conséquence d'un conflit armé, d'une persécution, de situations de violence généralisée, de catastrophes naturelles ou causées par l'homme et, plus récemment, de projets de développement d'envergure à grande échelle. Cependant, autant le problème que les réponses apportées ont pris une ampleur considérable au cours de ces dernières années.



D'après le HCR, le déplacement des populations peut avoir un effet dévastateur sur les PDI, ainsi que sur les autorités et les communautés locales qui les accueillent. L'acte même du déplacement viole fréquemment les droits de l'homme des personnes concernées.

La perte subséquente de l'accès au foyer, à la terre, au moyen de subsistances, la perte des documents personnels, de membres de la famille et du réseau social peut également miner la capacité des personnes déplacées internes à revendiquer et jouir de tout un éventail de droits fondamentaux. Plus évident encore, les PDI deviennent immédiatement dépendantes des autres pour des besoins aussi élémentaires que les logements, l'eau et la nourriture. Dans le même temps, leur vulnérabilité peut être accentuée par des obstacles limitant leur accès aux soins médicaux, à l'éducation, à l'emploi et limitant leur participation aux activités économiques, politiques et électorales dans leur lieu de déplacement. Par ailleurs, plus la durée du déplacement est longue, plus le risque que les structures familiales et sociales se brisent augmente, ce qui rend les déplacés dépendants de l'aide extérieure et vulnérables à l'exploitation économique et sexuelle. À son tour, cette situation de dépendance réduit les chances de trouver des solutions durables et, une fois que les conditions politiques et sécuritaires ont changé et permettent la mise en place de telles solutions, de parvenir à une réintégration dans la société qui soit viable.

La détérioration de la situation sécuritaire à Mora a eu un impact considérable sur la vie quotidienne des habitants de la commune de Mora en général et des personnes déplacées internes en particulier. L'agriculture, les commerces transfrontaliers et les autres activités ont été perturbés. En outre, il n'y a un risque accru élevé de maladies liées à l'eau en raison du manque d'infrastructures adéquates d'eau et d'assainissement dans les zones affectées. Cette partie est touchée par des épidémies de choléra et des inondations. Les indicateurs des vulnérabilités sont plus élevés que dans le reste de la région, et avec l'insécurité, la récolte agricole est déjà plus faible et il n'y a une augmentation élevée de taux de malnutrition<sup>4</sup>. Dans de telles circonstances, les personnes déplacées internes vivant actuellement en famille d'accueil mettent une pression importante sur les maigres ressources des communautés d'accueil dont les infrastructures communautaires (Eau, Santé, Education), et l'accès aux services de base (articles non alimentaires, vivres/nourritures, etc...) déjà durement affectées par les attaques de Boko Haram. En effet, les déplacements ont pour conséquences, la perturbation de l'ordre économique et social et provoquent une pression énorme sur les

---

<sup>4</sup> HCR/IOM 2019, Rapport de profilage conjoint sur les personnes déplacées internes à l'Extrême-Nord du Cameroun

ressources existantes tout en accroissant la vulnérabilité des personnes déplacées internes ainsi que la population hôte. Parmi les problèmes importants liés au département figurent notamment : le risque de tensions entre les déplacés et les populations d'accueil ; le risque accru d'être victimes des violences sexuelles et le risque que les familles soient dispersées et qu'en particulier, les enfants soient séparés de leurs parents ou d'autres membres de leur famille, le risque de voir les parties à un conflit utiliser le déplacement comme moyen ou même comme méthode de guerre. Lors d'un entretien avec Moussa Sali déplacé interne à Mora déplore leur situation de vulnérabilité que :

*« Je n'avais jamais imaginé que j serais à ce point aujourd'hui. La vie nous réserve tellement des surprises. Quand notre village n'était pas attaqué on vivait une vie paisible, j'ai une villa, des troupeaux des bœufs, j'élève des chèvres et moutons je ne manquais de rien mais le conflit armé est venu bouleverser le cours de ma vie. Aujourd'hui j'ai tout perdu, je suis devenu un sans-abri, un mendiant. Parfois j'ai envie de me suicider ».*

De cette déclaration il n'y a lieu de dire que les déplacés internes vivent dans une psychose totale, ils vivent dans la désolation, dans le trouble et le chaos. Ces populations vivent le calvaire le traumatisme. À cela s'ajoutent la misère, la famine, l'extrême pauvreté. Tous ces troubles aggravent leur situation de vulnérabilité et constituent un obstacle à leur épanouissement et leur insertion dans leur milieu d'accueil.

Dans ce chapitre qui est consacré aux contraintes liées à l'insertion socio-économique des déplacés internes à Mora, nous pouvons dire que les déplacés internes à Mora dans leur vécu quotidien sont contraints par plusieurs facteurs qui freinent leur insertion socioéconomique durable dans cette communauté. Il s'agit des facteurs tels que : l'appartenance ethnique et religieuse, les problèmes fonciers, l'environnement socio-économique, les barrières culturelles, la faible mobilisation des ressources et la permanence des conflits dans la zone. Ces différentes réalités rendent difficile la vie aux personnes déplacées internes et freinent leur insertion socio-économique dans la localité de Mora.



**CONCLUSION GÉNÉRALE**

Au terme de cette recherche qui portait sur les déplacés internes face aux mécanismes d'insertions socio-économiques dans la commune de Mora (Extrême Nord Cameroun), il convient de souligner que ces cinq dernières années ont été très tumultueuses avec l'acuité du phénomène Boko Haram qui a provoqué un trouble général au sein des populations. Les attaques et menaces récurrentes sur les villes, villages et populations à entraîner des vagues des migrations vers des zones plus sécurisées. C'est le cas de la commune de Mora. Endeuillés, dépourvus de minimum vitale, abandonnant leurs maisons, champs, bétails et autres biens lors de ces déplacements, ces personnes ont été obligées de fuir pour se retrouver ailleurs autre que leur habitat habituel subissant ainsi toutes les conséquences. Ces déplacés ont connu des mouvements qui ne dépendent pas de leur volonté mais qui a sérieusement bouleversés leur mode de vie. Pour y parvenir, nous nous sommes fixés pour objectifs d'analyser les différents facteurs qui déterminent l'insertion socio-économique des déplacés internes à Mora, de décrire leur vécu quotidien afin d'analyser les différentes contraintes liées à leur insertion socio-économique dans cette localité. La vulnérabilité et les conditions de précarités qui caractérisent la vie des populations déplacées internes à Mora est sujette à diverses interrogations étant donné que l'Etat du Cameroun et ses partenaires ont mis sur pied des mécanismes pouvant améliorer leurs conditions de vie dans cette localité. Les mécanismes d'insertion socio-économique des déplacés internes à Mora a suscité notre curiosité.

En effet, nous avons constatés que les migrants internes dans la commune de Mora peinent à s'insérer au sein de cette communauté et vivent toujours en situation d'urgence humanitaire. Dans le but d'atteindre nos objectifs fixés, ce travail s'est appuyé sur plusieurs sources et données portant sur notre thématique. Pour se faire, nous avons formulés notre question principale comme la suivante : Qu'est ce qui explique la crise de l'insertion socio-économique des déplacés internes à Mora dans la région de l'Extrême Nord du Cameroun ? Notre hypothèse générale formulée à cette question est que : Les facteurs tels que la mauvaise gestion des ressources, les conflits fonciers, la permanence des conflits dans la zone, le problème d'appartenance religieuse et ethnique freinent l'insertion socio-économique des populations déplacées.

Quant à la méthodologie appliquée, notre cadre théorique s'est appuyé sur trois théories d'analyse à savoir : La théorie du capital humain de Gary BECKER, l'interactionnisme symbolique de Georges Herbert MEAD et L'ethnométhodologie d'Harold GAFINKEL. La théorie du capital humain nous permis de comprendre que l'investissement en capital humain

est un atout préalable à l'insertion socio-économique et professionnelle. Elle permet d'expliquer que la généralisation des études et que l'insertion varie selon les caractéristiques sociales tels que l'âge, l'origine sociale, ethnique et religieuse. Quant à l'interactionnisme symbolique, elle a permis de comprendre et de montrer que les individus vivent interaction au quotidien. Elle permet également de valoriser les ressources de sens dont-ils disposent, leur capacité d'interprétation qui leur permettent de tirer son épingle du jeu face aux normes et règles. De manière précise, cette théorie nous a permis à comprendre le degré d'interaction et de relations entre les personnes déplacées internes, les populations hôtes et les autres acteurs impliqués dans ce processus. Et en fin, L'ethnométhodologie nous a permis de son côté d'écouter, de décrire les faits et gestes, de fouiller dans les dans la vie des personnes déplacées internes afin de d'analyser leur vécu, leur situation de vie.

S'agissant de la collecte des données, nous avons utilisés les outils qualitatifs et quantitatifs tels que : l'observation documentaire, le récit de vie, l'observation directe et l'entretien semi directif et le questionnaire. Ces approches théoriques et méthodologiques nous ont permis d'aboutir aux résultats suivants : Les déplacements internes des populations vers la commune de Mora sont liés à plusieurs raisons (conflits interethniques, sécheresses, aléas climatiques). À cela s'ajoute les conflits armés qui ont provoqués un trouble général au sein des populations de la région. Cela confirme notre première hypothèse secondaire (HS1) qui stipule que les catastrophes naturelles, les conflits interethniques, les changements climatiques et les conflits armés sont les causes majeures des déplacements internes des populations dans la région de l'Extrême-Nord. Les attaques et menaces récurrentes sur les villages, villes et sur les populations ont entraînés des vagues déplacements vers des zones plus sécurisées. Les déplacés ont connu des mouvements qui ne dépendent pas de leurs volontés mais qui a sérieusement bouleversé leurs modes de vie. En ce qui concerne les mécanismes institutionnels et non institutionnels d'insertion des déplacés internes, il en ressort que, étant des organes de prise en charge des personnels vulnérables, le Ministère des affaires sociales, le Ministère de la promotion de la femme et de la famille, le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle ainsi que le centre de la promotion de la femme et de la famille ont formés tout le long de ces années plus de 450 femmes, hommes et jeunes déplacés dans le domaine de la couture, de l'agriculture, l'élevage et l'artisanat. Les quittes et les matériels ont été distribués aux personnes déjà formées pour qu'ils deviennent autonomes. C'est dans cette même logique les organismes internationaux et nationaux se sont investis pour aider les déplacés internes à s'auto employer afin de devenir financièrement des personnes

autonomes et indépendantes au sein des communautés hôtes. De l'analyse de contenu qui a été faite, il en ressort que les personnes déplacées internes pratiquant des activités génératrices des revenus (AGR) avouent avoir reçu une formation et un petit financement de la part du centre de la promotion de la femme et de la famille et des organismes tels que : ALF, IMC, RESCUE COMITEE, ADELPA et bien d'autres. Cela confirme également notre deuxième hypothèse secondaire qui dit que : les financements des microprojets, la formation des déplacés aux petits métiers, la facilité d'accès à la terre et aux opportunités économiques sont des mécanismes institutionnels et non institutionnels pouvant faciliter l'insertion des déplacés internes mis sur pied par l'État et ses partenaires. Les résultats de cette recherche montrent également que les déplacés internes à Mora malgré la pratique des petits métiers et les mécanismes mis sur pied par l'État et ses partenaires pour faciliter leur insertion socio-économique, des réalités à la fois conjoncturelles et structurelles freinent leur processus d'insertion socio-économique dans cette localité. Il s'agit des facteurs tels que : les conflits interethniques, les problèmes d'accès à la terre, l'environnement socioéconomique, la faible mobilisation des ressources et la permanence des conflits armés dans la zone. D'où la confirmation de notre troisième hypothèse secondaire qui stipule que : les conflits interethniques, des stéréotypes liés à l'appartenance ethniques et religieuses, les problèmes liés au foncier, l'exclusion sociale et la permanence des conflits dans la zone sont des contraintes liées à leur insertion au sein de la communauté d'accueil. Ces différents facteurs affectent leur insertion dans cette localité, aggravent leur situation de vulnérabilité et bloquent leur résilience.

En définitive, prises de manière singulière comme nous l'avons fait, l'orientation que nous avons donnée à cette recherche permet certes d'analyser le processus d'insertion socioéconomique des déplacés internes à Mora mais du moins leur compréhension et leur analyse semblent limitées. C'est pourquoi, en guise des nouvelles pistes de réflexion, nous exhortons tous ceux qui sont passionnés par la recherche à orienter leurs études vers ces différents sujets qui sont eux aussi des voies qui peuvent mener à la résolution de problèmes des déplacements internes. De plus, une fois le chemin balisé comme nous avons œuvré à le faire, il serait aussi intéressant d'orienter et de réorienter l'étude de ce phénomène vers des nouvelles problématiques et des nouveaux problèmes tels que les déplacés internes et développement de la communauté d'accueil, ou encore des questions liées à leur protection juridique, leur assistance morale ou psychosociale, la question de la sous scolarisation des enfants déplacés internes et autres sujets y afférents comme la question de leur retour à la terre d'origine.

Quoiqu'il en soit, l'insertion des déplacés internes reste et représente un champ d'étude encore plus vaste et ouvert pour tous ceux qui désirent d'en faire des objets de recherche.

**BIBLIOGRAPHIE**



## I- OUVRAGES GÉNÉRAUX

- AKTOUF Oumar**, *Méthodologies des sciences sociales et approche qualitative des Organisations, une introduction à la démarche classique*, édition complétée le 9 juin à Chicoutimi, Québec, (1987)
- BEAUD Michel**, *L'art de la thèse*, Paris, La découverte, 1985
- BEAUD Stéphane et WEBER Florence**, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010
- BERGER Peter, LUCKMANN Thomas**, *La construction sociale de la réalité*, Méridiens Klincksieck, Paris, Karthala, traduction 1ere édition, 1986
- BOURDON Raymond et BOURRICAUD**, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris PUF, 1982
- BREMOND, J. et GELEDAN, A.**, *Dictionnaire des sciences économiques et sociales*, Paris Editions Belin, 2002
- CROZIER Michel et FRIEDBEG Erhard**, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1997.
- DURKHEIM Emile**, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris PUF, 2007
- DURKHEIM Emile**, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 23<sup>e</sup> Edition 1988
- BOURDON Raymond**, *L'inégalité des chances*, Paris, Arman colin, 3<sup>e</sup> édition, 1985
- BOURDIEU Pierre**, *Choses dites*, Paris, Ed. De Minuit, 1987.
- BOURDIEU Pierre**, *Question de sociologie*, Paris, Minuit, 1994.
- DURAND Jean Pierre, WEIL Robert**, *Sociologie contemporaine*, Paris, PUF, 1994
- GUIBERT Florence ; GAETAN De Beaupuis**, *Comment mettre en œuvre une résilience économique ?* Luxembourg, Janvier 2018.
- GRAWITZ Madeleine**, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2000
- GRAWITZ Madeleine**, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 7<sup>e</sup> Edition, 2000
- OLIVIER DE SARDAN Jean Pierre**, *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Paris, Karthala, 2008
- POURTOIS Jean Pierre, HUMBEECK Bruno**, *Les ressources de la résilience*, Paris : PUF, 2012.
- QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUDT Luc**, *Manuel de Recherche en Sciences Sociales*. Paris, Dunod, 1995, Nouvelle édition.
- VAN CAMPENHOUDT Luc et QUIVY Raymond**, *Manuel de recherche en sciences Sociales*, Paris, Dunod, 1998

## II- LES OUVRAGES SPÉCIFIQUES

**DOUMBOUYA Makam, DIALLO Fatou**, *Les déterminants de l'insertion Socioprofessionnelle des diplômés des Institutions d'enseignement supérieur Guinéennes*, Conakry, ROCARE, 2011

**ERCEAU Julie**, *L'insertion socio-économique des jeunes ruraux en Afrique : Contraintes et perspectives*, Paris, Cathala, 2013

**ISSA Saïbou** (dir), « Effets économiques et sociaux des attaques de Boko Haram dans L'Extrême-Nord du Cameroun », in Revue *Kaliao*, Université de Maroua, 2014.

**ISSA Saïbou**, « L'embuscade sur les routes des abords du Lac Tchad », in *Politique Africaine*, N° 94, 2004.

**ISSA Saïbou** « La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : Une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier », in *Polis/Revue Camerounaise Des Sciences Politiques*, Vol. 13, N° 1-2, 2006.

**ISSA Saïbou** (dir), « Les musulmans, l'école et l'Etat dans le bassin du lac Tchad », Harmattan Cameroun, 2016.

**ISSA Saïbou**, *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, paris, Terrains du siècle, Karthala, 2010.

**MANGA José Donadoni, MFORTEH**, Réfugiés et déplacés internes au Cameroun dans la ville de Douala, Ydé, édition Clé, 2021.

**NTUDA Joseph**, « Piraterie et terrorisme : de nouveaux défis sécuritaires en Afrique Centrale », Yaoundé : Presse Universitaire d'Afrique, Mars 2010

**NTUDA Joseph et al.** « *Le conflit Boko Haram au Cameroun, Pourquoi la Paix traîne-t-elle* » ? Yaoundé : Friedrich Ebert Stiftung, 2017.

**SEIGNOBOS Christian, TOURNEUX Henry**, *Le Nord-Cameroun à travers ses mots : Dictionnaire de termes anciens et modernes, province de l'Extrême-Nord*, Paris, Karthala, 2002.

**TYA NGUEMO Gaël**, *L'insertion socio-économique des réfugiés urbains au Cameroun : L'expérience des réfugiés centrafricains dans la ville de Douala*, Yaoundé, presse de l'UCAC, 2019

**WASSOUNI François & GWODA ADDER Abel**, (dir.), *Boko Haram au Cameroun : dynamiques plurielles*. Editions Peter Lang, 2017.

**WASSOUNI François & GWODA ADDER Abel**, (dir.) : *Regards croisés sur Boko Haram au Cameroun*. Yaoundé, Les Editions du Schabel, 2017

## I. ARTICLES ET RAPPORTS

**DE MONTECLOS Pérouse, ANTOINE Marc**, « Boko Haram et les enjeux régionaux de L'insurrection », in *Fondation Jean-Jaurès*, Note n° 246, 2015, pp 33-47.

**DE MONTECLOS Pérouse, ANTOINE Marc**, « Premier bilan de la coalition contre Boko Haram », in *Fondation Jean-Jaurès*, Note n° 259, 2015, pp 40-55.

**FOMEKONG Félicien**, « L'insertion des migrants africains sur le marché du travail au Cameroun », Institut national de la statistique, Yaoundé, 2008, pp 10-28.

**GARFINKEL Harold**, « *Le domaine d'objet de l'ethnométhodologie*, in *Arguments ethno Méthodologiques* », Cahier n°3, 1984, pp 5-24.

**GAKOU Assa Doumbia, KUEPI Mathias**, Niveaux et déterminants de l'insertion des femmes sur le marché du travail au Mali, Bamako, STATECO No 103, 2003, pp 38-46.

**GERAUD Magrin, DE MONTECLOS Pérouse**, « *Crise et Développement : la région du lac Tchad à l'épreuve de Boko-Haram* ». AFD, Avril 2018, pp 22-51.

**LAFHAMME Claude**, Une contribution à un cadre théorique sur l'insertion Socioprofessionnelle des jeunes, revue des sciences de l'éducation, vol x, No 10, 1984  
Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille. « *République du Cameroun : Plan d'Action National de la Résolution 1325 et des Résolutions Connexes du Conseil de Sécurité des Nations-Unies sur les Femmes, la Paix et la Sécurité* » (2018-2020). Aout 2017, pp 58-92.

**OCHA**, « *Aperçu des Besoins Humanitaires au Cameroun* », 2017, pp 41-63.

**OGIEN Albert**, « Garfinkel et l'ethnométhodologie » in *Occasional Paper 34*, Institut Marcel Mauss, Avril 2016, pp 71-103.

**OXFAM International**, « *L'or rouge et la pêche dans le bassin du lac Tchad. Rétablir les moyens de subsistance détruits et protéger les populations dans la région de Diffa au Niger* », Février 2017, pp 8-20.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), « *Conflits et mécanismes de résolution des crises à l'Extrême-Nord du Cameroun* », juillet 2015, pp 17-33.

Programme des Nations Unies pour le Développement, « *Journey to extremism in Africa : drivers, incentives and the tipping point for recruitment, Regional bureau for Africa* », 2017, pp 7-36.

Programme des Nations Unies pour le Développement, « *Renforcer la résilience pour assurer le développement durable dans le bassin du lac Tchad* », 2018, pp 30-39.

Schomerus, « *What political economy analysis for program does and does not tell us- and some thoughts about South Sudan* », Dakar, Workshop Autor FES, May 2017, pp 34-57.

## V- Thèses et Mémoires

**KONE Soumaïla**, « Protection juridique et assistance des personnes déplacées internes dans le Logone et Chari », Mémoire de Master en sciences Sociales pour le Développement, Université de Maroua, 2017.

**MVE MBA Emmanuel**, « La problématique de l'insertion socio-économique de la jeunesse déscolarisée au Gabon : le cas du ministère de la jeunesse et des sports », Mémoire de Master en Science de l'éducation, Université Cheick Anta DIOP de Dakar, 2018.

**NGALLA Manuella**, « Les stratégies de résilience et l'insertion socio-économique des femmes déplacées internes à Mora », Mémoire de Master en Sociologie, Université de Maroua, 2019

**SAFIATOU Saïdou**, « *Déterminants Socioculturels et accès des femmes au foncier à Maroua : entre traditions et mutations sociales* », Mémoire de Master en Sociologie, Université de Maroua, 2018.

**WAKOU Abel**, « *Genre féminin et gestion de la crise alimentaire dans la région de L'Extrême-Nord : le cas de l'arrondissement de Kaélé* », Mémoire de Master en Sciences Sociales pour le Développement, Université de Maroua, 2018.

## VI- Webographie

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Salafisme djihadiste](https://fr.wikipedia.org/wiki/Salafisme_djihadiste), consulté le 16 mars 2021

Dictionnaire Larousse, [En ligne]. 04/2010. <https://www.Larousse.com> « insurrection », consulté le 05/2/2021

Dictionnaire Larousse, [En ligne]. 04/2010. <https://www.Larousse.com> « résilience », consulté le 05/2/2021

Dictionnaire Larousse, [En ligne]. 04/2010. <https://www.Larousse.com> « insertion », consulté le 05/2/2021

Musila, Cyril, « L'insécurité transfrontalière au Cameroun et dans le bassin du lac Tchad », IFRI, 2012. [En ligne]. 07/2012. [Http : //www.irenes.net/bdf\\_dossiers-2612\\_fr.html](Http://www.irenes.net/bdf_dossiers-2612_fr.html) consulté le 20 avril 2021.

Nkalwo, Léa, « L'Etat islamique en Afrique de l'ouest (ex-Boko Haram) : La stratégie de diversion face à l'assaut de la coalition armée », Thinking Africa. [En ligne]. 08/2019. [Http : //www.thinkingafrica.org](Http://www.thinkingafrica.org) consulté le 20 avril 2021

PNDP, *Plan Communal de Développement de la Commune de Mora*, [En ligne]. 11/2013 <https://www.CCAPROVIDr-cvuc.cm> consulté le 13 mars 2021 <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/califat>, consulté le 12 mai 2021

UNESCO, *Le principe du respect de la vulnérabilité humaine et de l'intégrité personnelle*. Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. (2015), Unesco : <https://www.unesco.org>

## **ANNEXES**

## ANNEXE I

### 1- Questionnaire

Dans le cadre de notre recherche portant sur : Les déplacés internes ace aux mécanismes d'insertion socio-économique dans la commune de Mora (région de l'Extreme Nord du Cameroun), nous menons une enquête auprès des personnes déplacées internes. Ledit questionnaire qui vous est adressé est anonyme et nous vous garantissons une stricte confidentialité des données recueillies. Nous vous remercions pour votre contribution.

### SECTION I : DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

#### Q1. Tranche d'âge

1. Moins de 20  2. 20 - 30  3. 30 - 40   
 4. 40-50  5. 50-60  6. Plus de 60

#### 2. Niveau scolaire

1. Non scolarisé  2. Primaire  3. Secondaire  4. Supérieur

#### Q3. Situation matrimoniale

1. Célibataire  2. Marié  3. Divorcé  4. Veuve

#### Q4. Ethnie

1. Kanuri  2. Haoussa  3. Glavda  4. Mafa  5. Mandara   
 6. Arabe choa  7. Cinene  8. Autre

#### Q5. Taille de la famille

1. 1  2. (1 - 4)  3. (4 - 8)  4. (8-12)  5. Plus de 12

#### Q6- Religion

1. Musulman  2. Chrétien  3. Animiste  4. Autre

#### Q7- Depuis combien de temps vivez-vous dans cette localité ?

1. moins 1ans  2. (2-4ans)  3. (4-8ans)  4. (8-12ans)   
 5. Plus de 12ans

## **Section II : PETITS MÉTIERS ET INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES DÉPLACÉES**

Q8- Quel type d'activité menez-vous ?

1. Petit commerce  2. Couture  3. Artisanat   
4. Q8 Autres

Q.9 Avez-vous reçu un financement ?

1. Oui  2.non

Q.9a Si oui de qui ?

.....  
...

Q.10 Effectuez-vous cette activité à mi- temps ou à temps complet ?

1. mi-temps+  2. Temps complet

Q11. Combien gagnez-vous en moyen par jour ?

1. Moins de 1000 FCFA  2. 1000- 2000 FCFA  3. 2000-4000FCFA   
4. Plus de 5000FCFA

Q.12. A quoi vous sert les revenus de cette activité ?

1. nutrition  2. Éducation des enfants  3. Santé

Q13. Exercez-vous autre activité économique ?

1. oui  2.non

Q13.Si oui la quelle ? .....

## **SECTION III : ACTIVITÉS AGROPASTORALES ET INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES DÉPLACÉES**

Q.14. Quels types d'activités agropastorale menez-vous ?

1. Activité agricole 2. Activités d'élevage 3. Les deux réponses

Réponse Q14/.....



Q15. Quels types d'activités agricoles menez-vous ?

1. Maraichers                      2. Culture de rente                      3. Céréales                      Réponse Q15 /.....

Q.16 Avez-vous reçu un financement ?

1. Oui                       2.non

Q17- Les revenus de cette activité vous permettent de subvenir aux besoins de votre famille ?

1. oui                       2.non

Q18- Quels sont les difficultés que vous rencontrez dans le cadre de cette activité ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

Q19. Quel Type d'élevage mener vous ?

1. Petit ruminant                       2. Poulet de chair                       3. Local                       4. Élevage bovine   
 6. Autres

Q.20 Avez-vous reçu un financement ?

1. Oui                       2.non

.....

Q21- Les revenus de cette activité vous permettent de subvenir aux besoins de votre famille ?

1. oui                       2.non

Q22- Quels sont les difficultés que vous rencontrez dans le cadre de cette activité ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

**SECTION IV : INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES DÉPLACÉS INTERNES**

Q26. Faites-vous parti d'une association dans cette localité ?

1. Oui  2. Non

Q27. Si oui de quelle association s'agit-il ?

1 religieuse  2. GIC ou coopérative  3 association communautaire

4. Autre à spécifier.....

Q.28 Exercez-vous une fonction particulière au sein de cette association ?

1. Oui  2. Non

Q29 Qu'est-ce qui vous a motivé à intégrer cette association ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Q30.Êtes-vous épanouie au sein de l'association ?

1. Oui  2. Non

Q29.a Si oui justifier votre réponse

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Q29.b si non pourquoi ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Q.30. Comment êtes perçu par les autres membres de l'association ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Q.31. D'après vous Qu'est ce qui mérite d'être fait pour votre insertion au sein de cette association ?

.....  
 .....  
 .....

Fin du questionnaire

Je vous remercie

## 2-GUIDE

### -Guide d'entretien proposé aux femmes leaders

Le présent guide a été élaboré dans le cadre d'une étude portant sur l'insertion socioéconomique des déplacés internes à Mora

Date :            heure :

Nom et prénom :

Sexe :

Statut matrimonial :

Age :

Profession

- 1- Les types activités économiques qu'exercent les déplacés internes dans cette localité.
- 2- Les financements dont ils ont bénéficié

- 3- Les difficultés rencontrent dans l'exercice de leurs activités.
- 4- Ils ont accès aux terres cultivables
- 5- Ils pratiquent des activités agricoles

Nous vous remercions pour votre contribution

### **-Guide d'entretien pour les autorités traditionnelles et religieuses des villages hôtes**

Date :                    heure :

Nom et prénom :

Sexe :

Statut matrimonial :

Age :

Profession :

- 1- Quelles sont les activités qu'ils mènent ?
- 2- Ils reçoivent des appuis pour mener leurs activités
- 3- Vos actions en faveur de ces personnes vulnérables
- 4- Gérez-vous les demandes de terres effectués par ces personnes déplacées
- 5- Ils existent des modalités d'acquisition des terres
- 6- Parlez-nous des mesures suggérer ou mises en place

**-Guide d'entretien pour les partenaires étatiques des villages hôtes**

Date :                    heure :

Nom et prénom :

Sexe :

Age :

Profession :

- 1- Les nombre des personnes déplacées présentes dans cette localité
- 2- Parlez-nous des stratégies mises en œuvre par votre structure pour renforcer leur insertion et leur résilience socio-économique
- 3- Les stratégies mises en œuvre favorisent leurs insertions socioéconomiques
- 4- Il y a des difficultés liées à leur insertion

**-Guide d'entretien proposé au maire de la commune de MORA :**

- 1- Nombre des personnes déplacées présentes dans cette localité
- 2- Description et retraçage de leurs mouvements
- 3- Existence des microprojets qui incluent les personnes déplacées
- 4- Les actions menées pour faciliter l'accès au foncier chez les personnes déplacées voulant effectuer une activité agricole
- 5- Les difficultés que rencontrent les personnes déplacées

**TABLE DES MATIÈRES**

DEDICACE .....	ii
REMERCIEMENTS .....	iii
LISTE DES PHOTOS ET CARTES .....	iv
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES .....	V
I-LISTE DES TABLEAUX .....	v
II- LISTE DES GRAPHIQUES.....	v
LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES .....	Vi
SOMMAIRE .....	viii
RÉSUMÉ .....	ix
ABSTRACT .....	x
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
II- REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	4
III- LA PROBLEMATIQUE .....	8
VI- LES QUESTIONS DE RECHERCHE .....	10
VI-1- La Question principale .....	10
VI-2- Les Questions spécifiques .....	10
V- LES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE .....	10
V-1- L'HYPOTHÈSE PRINCIPALE .....	10
V-2- LES HYPOTHÈSES SECONDAIRES .....	11
VI- LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE .....	11
1- L'OBJECTIF PRINCIPAL .....	11
2- LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES .....	11
VII- L'INTERET DE LA RECHERCHE .....	12
VIII- LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	12
VIII-1- LE CADRE THÉORIQUE .....	13

VIII-1-1-La théorie du capital humain de Gary BECKER .....	13
VIII-1-2- L'interactionnisme symbolique de Georges Herbert MEAD. ....	14
VIII-1-3- L'ethnométhodologie de Harold Gafinkel .....	15
VIII-2- Le Cadre pratique : les outils de collecte des données.....	17
1-L'observation documentaire .....	17
2-L'observation directe .....	18
3-Le récit de vie .....	19
4-L'entretien semi-directif .....	19
5- Le questionnaire .....	20
VIII-3- La Population d'étude et techniques d'échantillonnages .....	20
VIII-4 : Traitement et analyse des données. ....	22
IX- DÉFINITION DES CONCEPTS .....	23
1- Déplacés internes. ....	23
2-insertion .....	24
X- PLAN DU TRAVAIL : .....	25
PREMIERE PARTIE : LES CAUSES DES DÉPLACEMENTS INTERNES DES POPULATIONS A MORA ET LES MÉCANISMES INSTITUTIONNELS ET NON INSTITUTIONNELS D'INSERTION DES DÉPLACÉS INTERNES. ....	26
CHAPITRE I : LES CAUSES DES DÉPLACEMENTS INTERNES DES POPULATIONS DANS LE DÉPARTEMENT DE MAYO SAVA (MORA) .....	28
I- LA PRÉSENTATION DE LA COMMUNE DE MORA. ....	28
1. La localisation géographique de la commune de Mora. ....	28
3- Les groupes ethniques et les relations interethniques dans la commune de Mora.....	31
II- LES ÉTAT DES LIEUX DES PERSONNES DEPLACÉES INTERNES DANS LE MAYO SAVA (MORA) .....	34
III- LES RAISONS DES DÉPLACEMENTS INTERNES DES POPULATIONS DANS LA COMMUNE DE MORA.....	37
III-1- Les motifs du choix du lieu de déplacement .....	39
III-2- Les groupes ethniques des enquêtés .....	40

III-3- Les pratiques religieuses des populations déplacées internes .....	41
V- LE STATUT JURIDIQUE DES DÉPLACÉS INTERNES .....	42
CHAPITRE 2 : LES MÉCANISMES INSTITUTIONNELS ET NON INSTITUTIONNELS DE L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES DÉPLACÉS INTERNES A MORA ET LES ACTEURS IMPLIQUÉS. ....	45
I- LES MÉCANISMES INSTITUTIONNELS ET L'IMPLICATIONS DES ACTEURS DANS L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES DÉPLACÉS INTERNES A MORA .....	45
I-1 Les organes étatiques en présence .....	45
II - LES MÉCANISMES NON INSTITUTIONNELS D'INSERTION SOCIO- ÉCONOMIQUE DES PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES DANS LA COMMUNE DE MORA. ....	55
DEUXIÈME PARTIE : LE VÉCU DES PERSONNES DEPLACÉES INTERNES ET LES CONTRAINTES LIÉES A LEUR INSERTION DURABLE DANS LA LOCALITÉ DE MORA .....	58
CHAPITRE 3 : LE VÉCU DES POPULATIONS DÉPLACÉES INTERNES DANS LA COMMUNE DE MORA .....	60
I.    LES TYPES D'ACTIVITÉS QUE MENENT LES DÉPLACÉS INTERNES A MORA .....	60
II- LES MOYENS DES SUBSISTANCES DES DÉPLACÉS INTERNES A MORA .....	61
II-1- Les principales activités pratiquées par les femmes déplacées internes à Mora .....	64
II-1-2- Les déplacées internes et la satisfaction des différents besoins au quotidien .....	71
III- LES PRINCIPALES SOURCES DE DÉPENSES DES MENAGES DES DEPLACÉS INTERNES A MORA .....	72
III-1- La nutrition .....	72
III-2- Le logement .....	73
III-3- Utilisation des revenus pour la scolarisation des enfants et les soins de santé .....	77
IV- LES BESOINS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS DES PDI'S A MORA .....	78
V- LA NATURE DES RELATIONS ENTRE LES DÉPLACÉS INTERNES ET LES	



POPULATIONS D'ACCUEIL .....	81
V- 1- Une relation de dépendance avec la communauté hôte .....	81
V- 2- Le rôle de l'interaction dans l'insertion socio-économique des déplacés internes ..	82
V- 3- Etablir une relation de confiance avec la communauté hôte .....	83
VI- LES CAUSES DES CONFLITS ENTRE DÉPLACÉS INTERNES ET LES POPULATIONS DE LA COMMUNE DE MORA .....	84
VI-1- Les conflits fonciers .....	84
VI-2- Des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles .....	85
VI- 3-Des conflits liés à l'appartenance ethnique. ....	85
VII- LES DÉPLACÉ EN CAMP ET DÉPLACÉ EN FAMILLE D'ACCUEIL .....	85
CHAPITRE 4 : LES CONTRAINTES LIÉES A L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DURABLE DES DÉPLACÉS INTERNES DANS LA LOCALITÉ DE MORA .....	88
I -LES FACTEURS STRUCTURELS .....	88
I-1- Les barrières culturelles. ....	88
I-2- Les problèmes liés à l'appartenance religieuse .....	89
II- LES FACTEURS CONJONCTURELS .....	90
II-1- Insuffisance et faible mobilisation des ressources. ....	90
II-2-L'environnement socio-économiques de la commune de Mora .....	91
II-3- Les problèmes fonciers. ....	92
II-4- La permanence des conflits dans la zone d'accueil .....	93
III- LES DÉPLACEMENTS INTERNES ET SES CONSEQUENCES A MORA .....	93
CONCLUSION GÉNÉRALE .....	96
BIBLIOGRAPHIE .....	101
I- OUVRAGES GÉNÉRAUX .....	102
II- LES OUVRAGES SPÉCIFIQUES .....	103
II. ARTICLES ET RAPPORTS .....	104
V- Thèses et Mémoires .....	105
VI- Webographie .....	105

	120
ANNEXES .....	107
ANNEXE I .....	108
1- Questionnaire.....	108
SECTION I : DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES .....	108
Section II : PETITS MÉTIERS ET INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES DÉPLACÉES.....	109
SECTION III : ACTIVITÉS AGROPASTORALES ET INSERTION SOCIO- ÉCONOMIQUE DES PERSONNES DÉPLACÉES .....	109
SECTION IV : INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES DÉPLACÉS INTERNES ...	111
2-GUIDE .....	113
Guide d’entretien pour les autorités traditionnelles et religieuses des villages hôtes .....	113
-Guide d’entretien pour les partenaires étatiques des villages hôtes .....	114
-Guide d’entretien proposé au maire de la commune de MORA : .....	114